



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Évaluation

Évaluation de la Plateforme genre et développement (2006-2020)

Cette évaluation a été réalisée par une équipe de consultance à la demande du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Les analyses et les commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle.

Équipe d'évaluation :

- Klará Hellebrandová
- Arnaud Laaban
- Pauline de La Cruz

Remerciements :

L'équipe d'évaluation remercie l'ensemble des parties prenantes interrogées pour leur disponibilité et la qualité de leurs contributions, qui ont facilité la conduite de cette mission et l'élaboration de cette évaluation.

**Le présent document est disponible en ligne
sur le site France Diplomatie :**

www.diplomatie.gouv.fr/

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés, y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Évaluation de la Plateforme genre et développement (2006-2020)

Table des matières

Synthèse	7
1. Pertinence et valeur ajoutée	7
2. La cohérence d'un modèle « ouvert »	8
3. Les effets sur la politique française de coopération au développement	8
4. Les effets sur la société civile mobilisée à l'international	8
5. L'efficacité de la gouvernance	9
6. La cohérence du modèle économique	9
7. Du point de vue de la perspective de genre	9
8. Quel avenir pour la PGD ?	9
Introduction	11
Contexte et objectifs de l'évaluation	11
Méthodologie	12
Chapitre 1 Analyse rétrospective	13
1.1 Pertinence et valeur ajoutée de la Plateforme	13
1.2 Cohérence du modèle de plateforme « ouverte »	16
1.3 Efficacité de la gouvernance et de l'organisation	19
1.4 Cohérence du modèle économique	21
1.5 Effets sur la politique française de coopération au développement	23
1.6 Effets sur la société civile mobilisée à l'international	25
1.7 Perspective de genre	28
Chapitre 2 Analyse prospective	31
2.1 Cartographie du secteur	31
2.2 Leçons apprises et bonnes pratiques de la Plateforme	37
2.3 Scénarios d'évolution de la Plateforme	37
Annexes	45
Annexe 1 Sources et bibliographie	45
Annexe 2 Liste d'entretiens réalisés	47
Annexe 3 Résultats de l'enquête	48
Annexe 4 Conclusions des ateliers	54
Sigles et abréviations	61

Synthèse

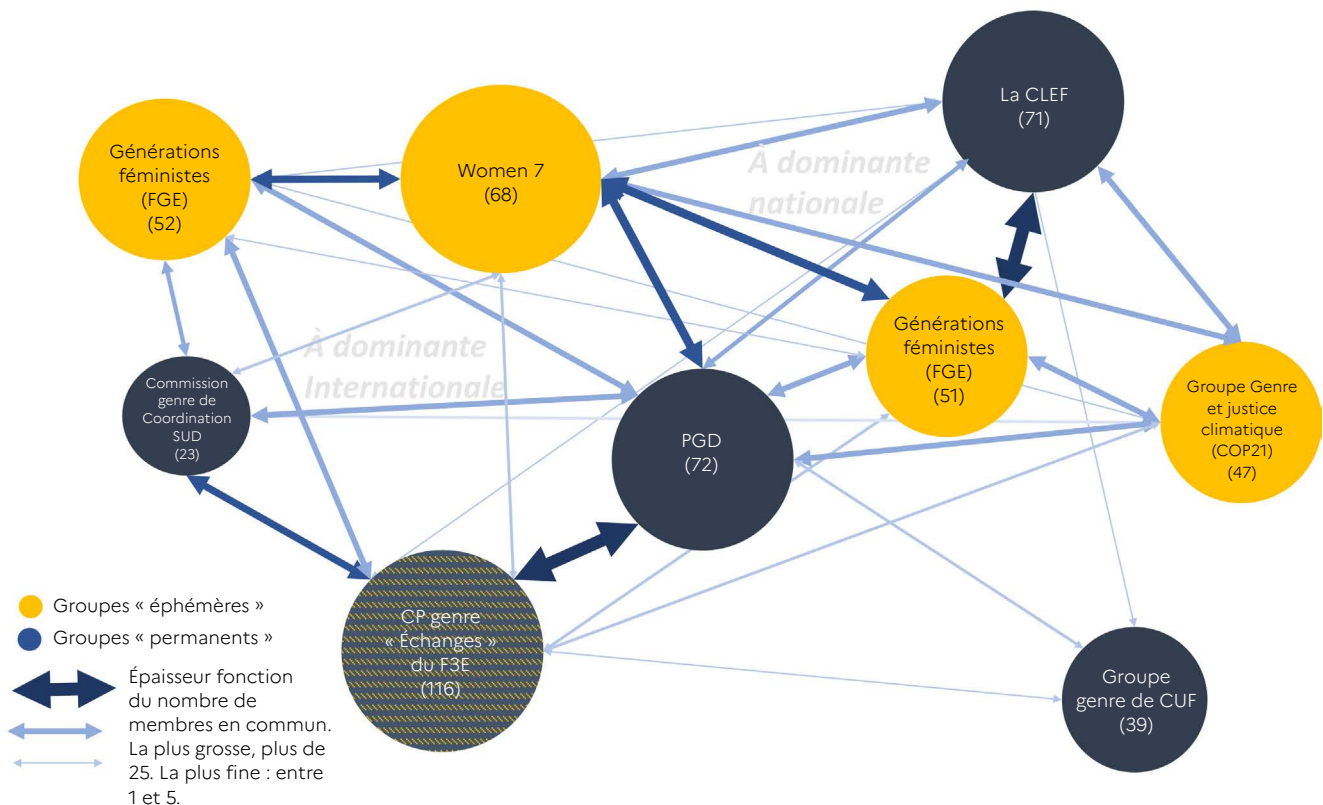
La PGD a vu le jour en 2006, sous l'impulsion du MEAE, à un moment où le genre ne constituait pas encore un enjeu important des politiques de développement et de solidarité internationale, ou des politiques publiques dans leur ensemble. Initiative pionnière en la matière en France, la PGD se voulait porteuse de l'animation d'un dialogue multiactrices et multiacteurs pour favoriser l'échange d'informations entre le MEAE et d'autres composantes de la solidarité internationale, notamment l'AFD, d'autres ministères, institutions et parlementaires, et la société civile, représentée par des OSI, des associations et collectifs féministes, les collectivités territoriales, ainsi que les OSIM et le milieu de la recherche travaillant sur le genre et le développement.

En quinze ans d'existence, la Plateforme a connu d'importantes évolutions en termes tant de mandat que de gouvernance et de financement. Espace ouvert, sans

condition d'adhésion ou de cotisation, elle touche un cercle de 160 organisations représentées par 190 personnes. Parallèlement, le paysage du secteur de la solidarité internationale a beaucoup changé en matière de prise en compte du genre, particulièrement dans les toutes dernières années. Ces évolutions questionnent sa valeur ajoutée et les conditions de sa pérennité à court terme.

1. Pertinence et valeur ajoutée

Si le panorama a beaucoup évolué depuis la création de la Plateforme avec une forte montée en puissance du genre dans le secteur de la solidarité internationale, la PGD reste pertinente. Ses activités et son positionnement constituent toujours sa valeur ajoutée.



Cartographie réalisée dans le cadre de l'évaluation.

La PGD est la clé de voûte du secteur « genre et international ». La Plateforme apparaît, de loin, comme l'espace multiactrices et multiacteurs le plus diversifié du secteur « genre et/ou international ». C'est le seul espace où se rencontrent un nombre significatif d'organisations issues des milieux féministes en France, d'OSI françaises et les pouvoirs publics. Comme le montre la « carte mentale » du secteur, c'est le seul espace à partager un nombre significatif de participantes et participants avec les autres espaces ou collectifs cartographiés. La PGD est aussi le seul groupe permanent à avoir autant été en lien avec Générations féministes et le Collectif féministe dernièrement à l'occasion du FGE. Si la PGD venait à disparaître, les OSI, regroupées principalement dans la commission genre de Coordination SUD, n'auraient alors plus que très peu de liens avec les organisations de l'écosystème féministe français, incarné dans cette configuration par la CLEF, ou les collectivités locales (groupe genre de CUF).

Elle constitue un centre de ressources et d'informations qui n'a pas été, à ce jour, remplacé par d'autres espaces ou collectifs. Elle permet aussi de maintenir un dialogue entre différentes composantes du féminisme et entre les milieux féministes et la solidarité internationale, entre société civile et pouvoirs publics, qui n'est pas reproductible dans d'autres espaces ou collectifs. On constate néanmoins un essoufflement dans la participation ces dernières années à mesure que ses financements diminuent et que d'autres espaces émergent.

2. La cohérence d'un modèle « ouvert »

Dès sa création, la Plateforme a été conçue comme un espace ouvert et non formel, ce qui a permis de progressivement atteindre une participation certes à géométrie variable mais d'une grande diversité d'actrices et d'acteurs appartenant à l'écosystème « genre et développement » : institutions publiques, OSI et OSIM, centres de recherche, expertes et experts mais également, et surtout, associations féministes.

La diversité des actrices et acteurs constitue une richesse de la Plateforme notamment à l'occasion des débats contribuant à la coconstruction des politiques publiques. Néanmoins, cette diversité se double d'inégalités de moyens (entre associations féministes et grandes OSI) et de pouvoir de décision sur les politiques publiques (entre le MEAE et la société civile) que le manque de ressources de la coordination ne peut corriger.

Par ailleurs, le caractère ouvert et informel de la Plateforme en fait un espace flou, sans gouvernance et sans représentantes et représentants clairement identifiés, ce qui mène à son exclusion *de facto* de nombreux espaces de consultation ou de dialogue : « on ne sait pas qui est la Plateforme et avec qui travailler ».

Il apparaît important, à l'avenir, que la Plateforme puisse disposer de membres et d'une gouvernance tout en restant ouverte (pas de droits d'adhésion à payer, ou en fonction des fonds propres de la structure).

3. Les effets sur la politique française de coopération au développement

Espace de concertation, d'échange de pratiques et de suivi des politiques publiques en matière de genre et développement à sa création, la Plateforme a élargi ses fonctions à l'appui à la mise en œuvre de la stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et aux travaux spécifiques – notamment via les groupes de travail – sur des thématiques prioritaires du gouvernement et du ministère tel que la lutte contre le changement climatique. De ce fait, la Plateforme a contribué à la préparation de la COP21 et mobilisé ses participantes et participants dans la formulation de recommandations à l'attention du G7, par exemple. Elle a ainsi concouru à assurer la place du genre dans ces espaces ainsi que dans les débats menés en amont et en aval de ces événements.

La Plateforme a également joué un rôle clé dans l'élaboration des trois stratégies du MEAE en matière de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes (2007, 2013 et 2018). Ce rôle d'influence a largement participé à augmenter la visibilité du sujet genre et développement auprès des pouvoirs publics et, plus largement, dans le secteur de la solidarité internationale et à le rendre incontournable dans l'agenda international et diplomatique de la France. Cette influence ne s'est pas limitée au seul mandat international, la Plateforme ayant accueilli d'autres institutions ministérielles au sein de ses travaux.

4. Les effets sur la société civile mobilisée à l'international

Jusqu'à aujourd'hui, la PGD a constitué un espace multiactrices et multiacteurs unique. Elle a permis aux organisations et institutions qui y participaient de disposer d'un espace de dialogue et d'influence mutuelle. Cela a fortement enrichi le débat et promu le genre comme approche systémique des inégalités. Ainsi, les diversités de point de vue s'y expriment, mais la Plateforme n'est pas pour autant représentative de tous les points de vue. Cet espace d'influence s'est par ailleurs peu à peu essoufflé, les pouvoirs publics et les OSI ayant notamment développé d'autres canaux de dialogue, au sein de collectifs formalisés ou de manière bilatérale.

En matière de renforcement de capacités des organisations participantes, la Plateforme constitue ou a constitué un espace d'échange d'informations et d'expériences pour les OSC. Malgré l'émergence d'autres outils, elle reste un centre de ressources qui s'est renforcé ces dernières années grâce à la coanimation d'Adéquations.

Au fil des années, des effets différenciés se sont accentués pour les parties prenantes côté société civile qui s'investissent dans la Plateforme : un moindre bénéfice pour les associations féministes, qui s'y investissent beaucoup et qui par ailleurs n'ont pas plus accès aux financements ; un bénéfice plus élevé pour les OSI, qui ont désormais accès à plus de moyens financiers et de ressources. Si la Plateforme venait à perdurer, il est important, d'une part, de mieux valoriser ou rendre visible la participation des associations féministes et, d'autre part, de favoriser leur accès à des dispositifs de financement qui leur sont potentiellement ouverts, ce qui nécessite un accompagnement spécifique.

5. L'efficacité de la gouvernance

La question de définir une gouvernance spécifique de la PGD ne se pose qu'à partir des années 2010, lorsque la PGD se détache progressivement du réseau Genre en action. Si la coordination de la PGD a évolué au fil du temps, cette dernière ne s'est pas dotée d'instances de gouvernance.

Cette absence a pu limiter l'appropriation par les actrices et acteurs de la PGD, leur sentiment d'appartenance, ou encore générer certaines confusions dans la perception de la Plateforme de la part d'actrices et d'acteurs plus éloignés. La création d'instances de gouvernance, formelles ou non, mais reflétant le caractère multiactrices et multiacteurs de la PGD constitue une priorité quelle que soit la suite pour l'avenir de la PGD.

Cela n'implique pas nécessairement de créer un statut juridique, du moins à court terme. De nombreux collectifs sont portés financièrement et administrativement par une organisation tierce, tout en disposant d'instances de gouvernance distinctes, formalisées ou non¹.

6. La cohérence du modèle économique

Le financement de la Plateforme a toujours constitué son talon d'Achille. N'étant pas un collectif de la société civile, la Plateforme ne peut émerger au principal guichet des OSI, le dispositif I-OSC de l'AFD. Elle n'est pas non plus un espace de dialogue institutionnel, à l'instar du CNDSI, pouvant reposer sur une animation du MEAE. Son

caractère multiactrices et multiacteurs, qui lui confère une valeur ajoutée, constitue donc aussi une limite importante sur le plan des ressources financières. En dehors du financement du MEAE accordé jusqu'ici pendant près de quinze ans, aucun autre dispositif de financement n'apparaît envisageable pour la Plateforme, du moins sans changement profond concernant sa gouvernance et son mode de fonctionnement.

7. Du point de vue de la perspective de genre

Au moment de sa création et grâce à la présence d'associations féministes et d'OSI pionnières dans l'intégration de l'approche genre dans le domaine de la solidarité internationale, la Plateforme a largement contribué à la compréhension et à la prise en compte du genre au-delà de l'égalité entre les femmes et les hommes. Néanmoins, elle n'a pas réellement contribué au développement d'outils méthodologiques ou conceptuels en la matière, cela ne faisant d'ailleurs pas partie de ses objectifs.

Si le caractère ouvert et la diversification de la Plateforme ont permis de réunir une grande variété d'actrices et d'acteurs dans le domaine du genre et développement, qui parfois s'opposent dans d'autres espaces, cela a aussi empêché d'évoquer les sujets clivants ou d'approfondir la discussion sur certains sujets, notamment en raison du manque d'une vision commune de la notion de genre.

Au niveau de la participation, malgré la grande diversité des participantes et participants, la Plateforme ne parvient pas à être représentative de l'ensemble du secteur « genre et international » au sens large, avec une absence quasi totale des représentantes et représentants des féminismes dans toute leur diversité ainsi que des collectifs ou organisations du Sud, dont l'intégration n'a jamais figuré dans son mandat. Leur prise en compte pourrait redynamiser la Plateforme et renouer avec son esprit « pionnier ». Intégrer le regard, les positions et les expériences des participantes aux actions soutenues au Sud apporterait une plus-value certaine par rapport aux autres espaces existants (comme la commission genre de Coordination SUD).

8. Quel avenir pour la PGD ?

La PGD a perdu de son attractivité, tant pour les OSC que pour les pouvoirs publics. Certaines de ses fonctions ont été progressivement assumées par d'autres espaces ou structures mieux dotés financièrement et en termes d'animation. La PGD, en tant qu'instrument du MEAE, n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des besoins des organisations et, à court terme, le MEAE ne prévoit pas de renforcer ses moyens internes d'animation.

1. Exemples : les collectifs associatifs comme la Coalition Éducation ou la Coalition Eau ou le groupe de concertation ECSI animé par l'AFD.

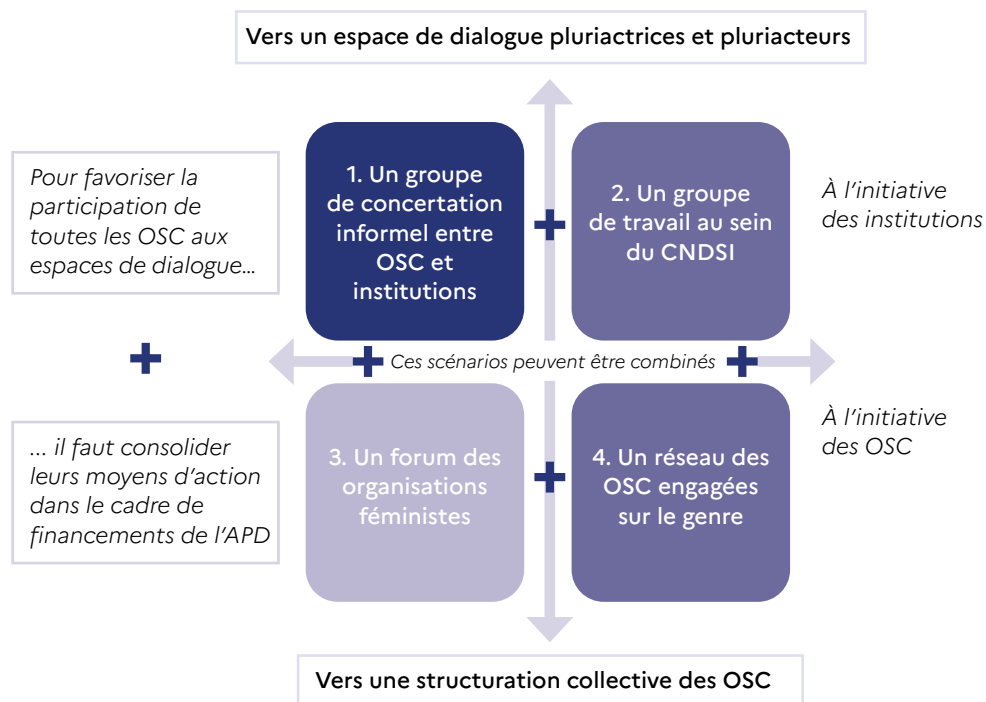
Cependant, la Plateforme est aujourd’hui le seul espace multiactrices et multiacteurs qui se positionne sur les enjeux de la diplomatie française et qui contribue aux politiques publiques, où se rencontrent les deux

familles d’OSC investies sur les enjeux de genre à l’international (les organisations féministes et les OSI) et ouvert à toute organisation, quels que soient son besoin ou son expertise.

La Plateforme doit se **recentrer sur sa fonction initiale d’espace de dialogue** entre les institutions et la société civile. Le MEAE peut s’appuyer pour cela sur les espaces de concertation et de dialogue existants :

- le comité de pilotage du FSOE et les groupes de travail qui vont être mis en place à l’occasion de la préparation de la prochaine stratégie en 2022 pour discuter la mise en place d’un groupe de concertation informel animé par le MEAE et/ou l’AFD (scénario 1) ;
- le CNDSI, qui pourrait instituer la mise en place d’un groupe de travail « genre » engagé dans l’élaboration de recommandations à l’attention de la plénière (scénario 2).

Pour garantir la participation de la société civile dans sa diversité à ces différents espaces de dialogue, notamment les associations féministes, les pouvoirs publics pourraient soutenir les initiatives que ces dernières pourront porter collectivement, notamment en recherchant à s’intégrer au cadre de financement de l’APD. Dans un premier temps, cela peut prendre la forme d’un appui au financement d’une étude préalable à la création d’un forum des organisations féministes (scénario 3) si, et seulement si, la volonté est existante de la part des OSC.



Introduction

Contexte et objectifs de l'évaluation

La Plateforme genre et développement (PGD) a vu le jour en 2006, sous l'impulsion du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). L'égalité de genre ne constituait pas encore un enjeu prioritaire des politiques de coopération au développement ou des politiques publiques plus largement. Initiative pionnière en la matière en France, la PGD se voulait porteuse de l'animation d'un dialogue multiactrices et multiacteurs pour favoriser l'échange d'informations entre le MEAE et d'autres composantes de la solidarité internationale, notamment l'Agence française de développement (AFD), d'autres ministères, institutions, collectivités territoriales et parlementaires, la société civile, représentée par des organisations de solidarité internationale (OSI), des associations et collectifs féministes, ainsi que des organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) et le milieu de la recherche travaillant sur le genre et le développement.

En quatorze années d'existence, la Plateforme a connu d'importantes évolutions, tant en termes de mandat qu'en termes de gouvernance et de financement. Espace ouvert, sans condition d'adhésion ou de cotisation, elle touche un cercle de 160 organisations représentées par 190 personnes. Elle a notamment joué un rôle clé dans l'élaboration et le suivi des documents d'orientation stratégique (DOS) en matière d'égalité de genre de la France à l'international (comme la *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes – 2018-2022*).

Parallèlement, le paysage du secteur de la coopération au développement a beaucoup évolué en matière de prise en compte du genre, particulièrement dans les toutes dernières années : montée en puissance de la commission genre de Coordination SUD (créée en même temps que la PGD, en 2006), programme genre du F3E (2016-2018 avec Coordination SUD, puis 2018-2021 dans le cadre du programme L'atelier du changement social), commission internationale du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ou HCE (2013)... De plus en plus d'associations de solidarité internationale (ASI) revoient également leurs pratiques et leurs interventions avec une perspective de genre, avec l'assentiment voire l'incitation des pouvoirs publics (MEAE, AFD).

Soutenue depuis sa création par le MEAE et coordonnée depuis 2015 par Adéquations, la PGD a vu ses ressources financières diminuer progressivement à mesure que les outils et les possibilités de financement mobilisables par le MEAE ont été consommés. Après une année 2020 d'activités présentielle réduites en raison de la pandémie de COVID-19, la Plateforme ne bénéficie plus de subvention de la part du MEAE au moment de l'évaluation en 2021. Après quatorze années d'existence et alors que la question de son financement et de sa pérennité se pose à très court terme, le MEAE a commandité une évaluation visant à faire le bilan et à proposer des pistes prospectives. Il s'agira d'étudier, au-delà des enjeux de son financement, l'évolution de ses objectifs, ses activités, sa position au regard d'autres espaces, sa valeur ajoutée et d'interroger à cette lumière sa gouvernance, ses fonctions et son positionnement.

Dans ce contexte, l'évaluation poursuit deux objectifs :

- **un objectif stratégique** : l'évaluation met l'accent sur l'analyse de la valeur ajoutée de la Plateforme, sa contribution au dialogue stratégique multiactrices et multiacteurs, et l'identification de pistes d'évolution concernant son positionnement, sa gouvernance, son organisation ou encore son modèle économique ;
- **un objectif d'apprentissage** : l'évaluation a été l'opportunité de retracer quatorze années d'action de la Plateforme et de sa pratique de la concertation entre les pouvoirs publics et la société civile. Elle a permis d'identifier et de qualifier les effets et impacts générés par la PGD, tant sur ses membres que sur les politiques publiques relatives au genre, et sur le secteur de la solidarité internationale en général.

Par ailleurs, elle revêt deux dimensions :

- **une dimension rétrospective** : il s'agit de faire un bilan de l'action de la Plateforme, de porter un regard sur les changements qu'elle a connus depuis sa création, sur les effets auxquels elle a contribué, selon des critères d'évaluation détaillés plus loin ;
- **une dimension prospective** : il s'agit d'identifier les leviers d'évolution stratégiques de la Plateforme dans le contexte actuel et la manière de les mettre en œuvre.

Méthodologie

L'évaluation a suivi trois phases :

	PHASE 1 Cadrage méthodologique	PHASE 2 Collecte de données	PHASE 3 Finalisation et réflexion stratégique
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Affiner et valider la méthodologie Collecter les documents et informations clés 	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les données nécessaires dans une dynamique participative et multiactrices/multiacteurs Triangler l'information 	<ul style="list-style-type: none"> Restituer les résultats de l'étude et favoriser leur appropriation Coconstruire des orientations stratégiques pour son évolution
ACTIVITÉS	<ol style="list-style-type: none"> Réunion téléphonique de lancement Étude documentaire Entretiens de cadrage (3-4) Élaboration d'une note de cadrage Présentation de la note de cadrage au comité de pilotage ou COPIL (1) Prise en compte des commentaires 	<ol style="list-style-type: none"> Élaboration des instruments de collecte Cartographie du secteur Entretiens avec un échantillon des membres de la PGD (une vingtaine) Ateliers collectifs – Groupe restreint « Histoire » – Ligne de temps et « Effets » – Mesure des effets des actions de la PGD Enquête auprès de la liste de diffusion de la PGD Élaboration du rapport provisoire Présentation du rapport provisoire COPIL 2 	<ol style="list-style-type: none"> Prise en compte des commentaires, élaboration de la synthèse et remise du rapport final Restitution au COPIL (3) Atelier collectif 3 : Groupe élargi – Mise en débat des recommandations du rapport provisoire et coconstruction d'orientations stratégiques (lancement de la dynamique de concertation) Restitution dans le cadre de la préparation du Forum Génération Égalité (FGE)
LIVRABLES	Note de cadrage	Rapport provisoire	Rapport final et synthèse

Les conclusions reposent sur la triangulation d'informations entre les instruments suivants :

- **une cartographie** du milieu associatif dans le domaine du genre et de la solidarité internationale pour recenser les types d'acteurs et d'actrices, leur rôle, leur positionnement vis-à-vis des politiques publiques, leurs thématiques d'intervention, leurs outils d'action, etc. ;
- **des entretiens individuels** avec le cercle d'acteurs et d'actrices s'impliquant dans la Plateforme : pouvoirs publics, organisations de la société civile (OSC) de différents secteurs, collectivités territoriales..., ainsi qu'avec des collectifs travaillant sur le genre ;
- **un atelier collectif** qui a permis de retracer les moments forts de la Plateforme et d'échanger sur les effets perçus.

La partie rétrospective de l'analyse repose majoritairement sur ces entretiens et sur l'atelier collectif ;

- **une étude documentaire et analytique** des activités, travaux, notes de la Plateforme, des documents clés en matière d'approche « genre et développement », en matière de diplomatie et de politiques sectorielles, etc. L'étude documentaire sur les comptes rendus d'activité de la Plateforme a été limitée à la période 2015-2021 ;
- **une enquête en ligne** à destination de l'ensemble des actrices et acteurs gravitant autour de la Plateforme (liste de diffusion) permettant de mesurer leur degré de satisfaction, leur niveau d'implication, d'identification aux travaux et positionnements, la perception de la valeur ajoutée de la Plateforme et de ses effets, etc.

Chapitre 1

Analyse rétrospective

1.1 Pertinence et valeur ajoutée de la plateforme

1.1.1 Un espace de dialogue et de collaboration qui reste pertinent dans un contexte qui a beaucoup évolué

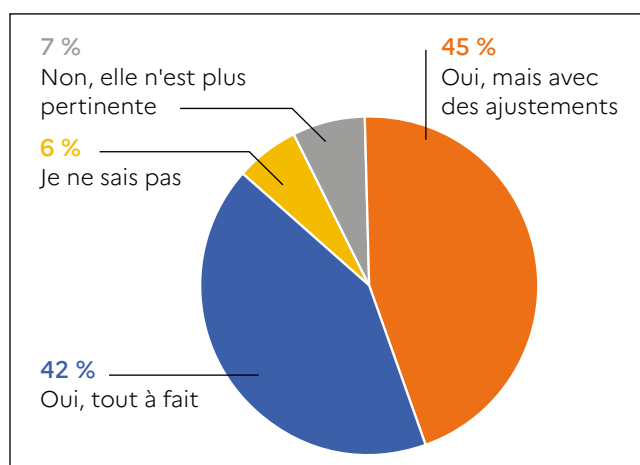
En 2006, au moment de la création de la Plateforme, si l'égalité entre les femmes et les hommes commençait à devenir une préoccupation croissante de la société civile et des pouvoirs publics, le genre comme approche ou champ d'étude restait largement confidentiel au-delà des cercles de chercheuses et militantes féministes. Le travail de la Plateforme était à ce titre pionnier puisqu'il existait peu d'espaces d'information, de formation ou de dialogue autour des enjeux de genre, et encore moins d'espaces mêlant OSI et organisations féministes.

Aujourd'hui la situation a bien changé. D'autres collectifs ou espaces se sont progressivement saisis des enjeux de genre : Coordination SUD, qui, au-delà de sa commission genre, créée à la même époque que la PGD, soutient l'intégration du genre dans les organisations via le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO), le F3E, qui soutient méthodologiquement OSI et collectivités dans l'intégration du genre dans leurs pratiques d'apprentissage (évaluation, capitalisation...) et leurs actions, le HCE, qui suit tout particulièrement la mise en œuvre de la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes depuis 2012, etc. Un nombre croissant d'OSI commencent à intégrer le genre dans leurs actions ou leur organisation ou, a minima, réfléchissent à le faire, fortement incitées par les pouvoirs publics. Du côté de ces derniers, le MEAE et l'AFD disposent désormais chacun de plusieurs équivalents temps plein (ETP) genre tandis que les dispositifs de financement relevant de l'aide publique au développement (APD) favorisent les projets contribuant à l'égalité entre les femmes et les hommes ou intégrant une approche de genre. Là encore, à l'instar des OSI, des marges de progression, comme souligné par le rapport

d'évaluation du HCE², existent, mais le changement est réel. En revanche, les organisations féministes qui ne mènent pas d'action de solidarité internationale restent relativement peu visées. Leur travail ne relève pas toujours de l'APD et les dispositifs de financement hors APD des initiatives de la société civile (hors rôle d'opérateur social) sont rares et peu dotés. Cette situation génère un déséquilibre croissant entre les milieux féministes et les OSI qui ont accès à des moyens financiers bien plus importants pour travailler sur les enjeux de genre. Outre ces différences dans la nature des organisations et leur accès aux financements, les positionnements différenciés des organisations féministes et/ou de solidarité internationale sur certains enjeux ont abouti à la constitution de deux collectifs distincts à l'occasion du FGE.

Après quinze ans d'activités, la Plateforme se retrouve donc à un moment charnière de son histoire avec des décisions importantes à prendre quant à son avenir, alors que le financement renouvelé du MEAE a dû prendre fin

La Plateforme est-elle aujourd'hui encore pertinente ?



Source : enquête auprès de la liste de diffusion de la plateforme (2021) – 31 répondant(e)s

2. Brigitte Grézy, Martine Storti, Cléa Le Cardeur, Coline Real, Anaëlle Schimberg, *La Diplomatie féministe : d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?*, rapport n° 2020-09-22 DIPLO-44 publié le 4 novembre 2020.

dans sa forme initiale et que ses ressources financières ne sont ainsi plus assurées. La première question à se poser est celle de sa pertinence : la pertinence de ses objectifs, de ses activités ou encore de son positionnement.

Celle-ci a directement été posée à ses participantes et participants via une enquête en ligne menée dans le cadre de la présente évaluation. Le résultat est clair puisque 87 % des répondantes et répondants considèrent la Plateforme encore pertinente. Cependant, près de la moitié d'entre elles et eux souhaitent des ajustements. Ces ajustements concernent principalement la gouvernance, la participation des décideuses et décideurs, ou encore la clarification des rôles avec le HCE, mais pas les objectifs de la Plateforme ou ses activités. Nous aurons l'occasion d'y revenir tout au long du rapport.

Si la Plateforme reste perçue comme « pertinente », c'est aussi parce qu'elle conserve une valeur ajoutée par rapport à d'autres espaces du secteur et continue de répondre aux besoins exprimés.

1.1.2 Échange et information, composantes essentielles de la valeur ajoutée de la PGD

Le questionnaire mené auprès des participantes et participants de la PGD a montré que, pour ces derniers et dernières, la Plateforme est avant tout un espace d'échange et d'information. L'analyse du niveau de satisfaction confirme ce constat : les ateliers-débats, les ressources et informations et les notes de synthèse constituent les activités les plus appréciées (plus de 80 % de très satisfaits et assez satisfaits). La PGD est aussi, dans une moindre mesure, perçue comme un espace de plaidoyer par certaines OSI car on peut y dialoguer directement avec le MEAE et contribuer à la construction de politiques publiques (comme dans le cas de l'élaboration de la *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes*).



Interrogés sur leurs besoins, les répondantes et répondants à l'enquête ont d'abord mis en avant la nécessité de disposer d'espaces de dialogue et de collaboration entre pouvoirs publics, OSI, associations féministes en France et associations féministes du Sud. Or, les répondantes

et répondants étant majoritairement issus d'OSI participant à la commission genre de Coordination SUD et/ou participant aux activités du F3E sur le genre, ces résultats montrent que ces collectifs, centrés respectivement sur le plaidoyer et sur le renforcement méthodologique, ne répondent pas entièrement à leurs besoins actuels. La PGD, pensée comme un forum ouvert à toutes ces catégories d'acteurs et d'actrices (à l'exception des associations féministes du Sud) et un espace de dialogue entre société civile et pouvoirs publics, semble donc conserver sa pertinence aux yeux de celles et ceux qui y participent malgré la montée en puissance sur le genre d'autres collectifs ou espaces.

Sa valeur ajoutée provient notamment de son caractère pluriactrices et pluriacteurs, et de sa capacité à faire interagir des organisations qui se côtoient peu dans d'autres espaces car appartenant à des réseaux « monosectoriels » (comme Coordination SUD ou la Coordination française pour le lobby européen des femmes – la CLEF). La présence des associations féministes françaises (qui ne mènent pas de projet de solidarité internationale) est particulièrement valorisée par les pouvoirs publics (MEAE, AFD) et les OSI qui ne les côtoient dans aucun autre espace.

« L'apport [de la PGD], c'est surtout de pouvoir croiser les regards entre les collègues en poste et les militantes d'association en France à l'occasion des séminaires. Cela permet de créer des liens, de susciter des projets, des initiatives ». Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

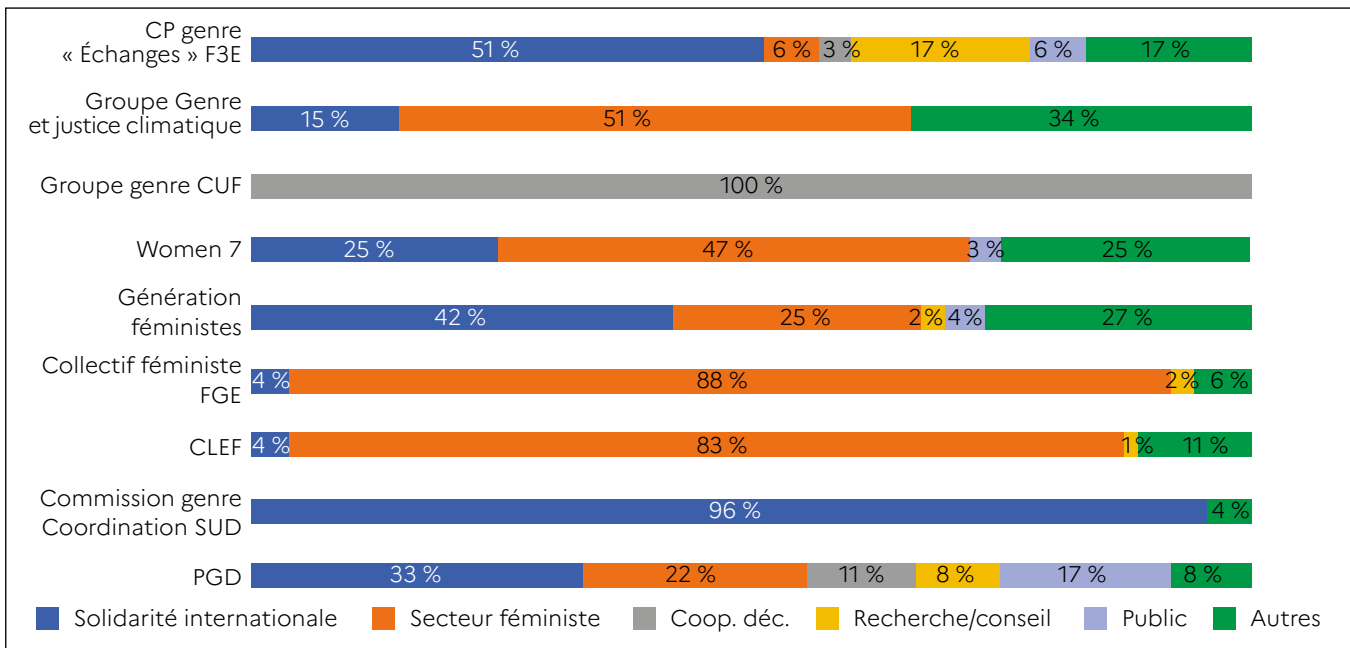
Les informations et ressources mises à disposition par la Plateforme sont aussi valorisées par les participantes et participants à ses activités. D'ailleurs, l'accès aux informations produites par la Plateforme constitue souvent une motivation première pour s'inscrire à la liste de diffusion. Composante essentielle de la valeur ajoutée de la Plateforme, celle-ci est aussi fortement liée à l'organisation qui assure sa coordination, Adéquations, dont le site internet constitue l'un des centres de ressources les plus complets sur le féminisme et la solidarité internationale en lien avec les enjeux de genre.

1.1.3 Un espace pluriactrices et pluriacteurs unique à l'intersection entre plusieurs secteurs

L'analyse de la composition des membres/listes de diffusion des collectifs (voir cartographie), groupes et plateformes travaillant sur les enjeux de genre montre que la PGD occupe une position unique :

- la PGD est la plateforme la plus diverse. Elle rassemble les six composantes d'acteurs et d'actrices de l'écosystème « genre et international » (solidarité internationale, féminisme, coopération décentralisée, recherche/conseil, secteur public, autres) avec un certain équilibre entre ces

Composition des membres/des participantes et participants de chaque groupe appartenant au cercle 3 (secteur genre et international)



Source : sites Internet, listes de diffusion des groupes

dernières (à l'inverse de la communauté de pratique genre du F3E, dominée par la composante « solidarité internationale ») ;

- la PGD est aussi l'unique groupe « permanent » (qui perdure au-delà d'un projet ou d'un événement international) véritablement multiactrices et multiacteurs, au contraire de la commission genre de Coordination SUD, de la CLEF ou du groupe genre de Cités unies France (CUF), qui sont monoactrices et monoacteurs ;
- la PGD se trouve à l'intersection entre plusieurs secteurs : elle compte parmi ses participantes et participants des membres de Coordination SUD et aussi de la CLEF qui ne se côtoient pas dans d'autres espaces. Elle rassemble les différentes composantes de la société civile qui se sont scindées en deux collectifs distincts à l'occasion du FGE (Collectif Génération Féministes et Collectif féministe pour le FGE). Le groupe Women 7, très actif à l'occasion du Groupe des sept (G7) en France (2019), l'a aussi été mais il s'agissait d'un collectif « éphémère ».

La PGD est aussi l'une des rares interfaces entre OSC, pouvoirs publics et autres familles d'acteurs travaillant spécifiquement sur les enjeux de genre, contrairement au Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), par exemple. Les débats au sein du CNDSI, principal espace de dialogue institutionnel de haut niveau entre le MEAE, l'AFD et les actrices et acteurs non

étatiques, portent sur l'ensemble de la politique de coopération au développement de la France. Les comptes rendus montrent que les enjeux de genre passent au deuxième plan dans les discussions. Par ailleurs, il n'existe pas à l'heure actuelle de groupe de travail du CNDSI sur le genre.

1.1.4 Un essoufflement de la dynamique ?

Si la PGD continue d'être jugée pertinente par les actrices et acteurs interrogés, on constate néanmoins un certain essoufflement dans la participation depuis la concertation ayant eu lieu dans le cadre de l'élaboration de la *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)*, essoufflement accentué par la pandémie de COVID-19, qui a fortement perturbé les activités, puis par l'arrêt du soutien financier à la coordination de la Plateforme.

Côté MEAE, les occasions de dialogue avec la société civile se sont multipliées ces dernières années et la PGD n'est plus l'unique espace de rencontre et de dialogue avec la société civile. Le dialogue avec la société civile a aussi été nourri avec Women 7³ et Coordination SUD dans le cadre du G7 en France, puis avec les deux collectifs créés dans le cadre du FGE, sans compter les instances de gouvernance du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF)⁴. Quant à l'évaluation de la *Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)*, elle a été réalisée par le HCE⁵.

3. FeministsCount – Women 7.

4. Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) | Agence française de développement (AFD).

5. Travaux du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Côté société civile, le constat est similaire. L'engagement a été fort ces dernières années dans des collectifs tels que Women 7 ou les collectifs créés dans le cadre du FGE. Certaines OSI participent en plus à la commission genre ou à la gouvernance du FSO. Certes, les activités de la Plateforme sont bien distinctes de celles de ces différents groupes ou espaces, mais les organisations n'ont pas toujours la possibilité de démultiplier leur participation et font des choix.

La PGD semble toutefois rester l'outil de dialogue de choix pour la concertation dans le cadre des stratégies d'égalité entre les femmes et les hommes du ministère, les autres groupes ou espaces cités étant plus tournés vers le dialogue et le plaidoyer et moins vers la coconstruction. Par ailleurs, la Plateforme reste l'unique espace véritablement multiactrices et multiacteurs.

1.1.5 Conclusion

Si le panorama a beaucoup évolué depuis la création de la Plateforme, avec une forte montée en puissance du genre dans le secteur de la solidarité internationale, la PGD reste pertinente en conservant une valeur ajoutée du fait de ses activités et de son positionnement.

Elle constitue un centre de ressources et d'information qui n'a pas été, à ce jour, remplacé par d'autres espaces ou collectifs. Elle permet aussi de maintenir un dialogue entre différentes composantes du féminisme et entre les milieux féministes et la solidarité internationale, entre la société civile et les pouvoirs publics, qui n'est pas reproductible dans d'autres espaces ou collectifs. On constate néanmoins ces dernières années un essoufflement dans la participation, tant du côté du ministère que du côté de la société civile. Cet essoufflement appelle à une réflexion sur le positionnement de la Plateforme, sa valeur ajoutée, ses activités.

1.2 Cohérence du modèle de plateforme « ouverte »

1.2.1 Un espace multiactrices et multiacteurs ouvert et non formel

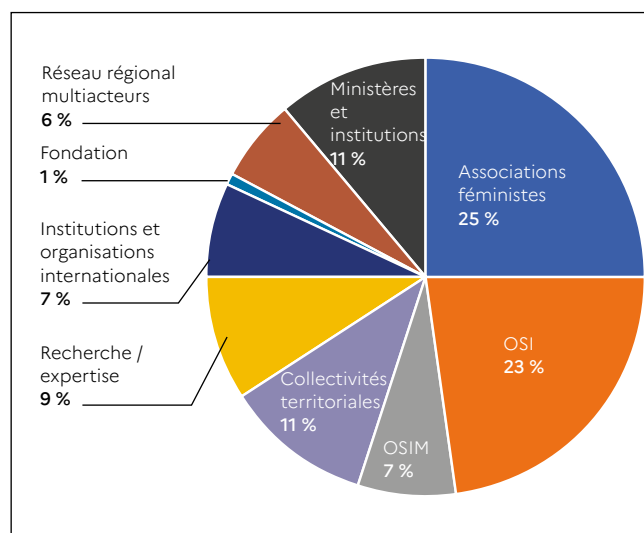
Dès sa création, la PGD a été conçue comme un espace de rencontre et de concertation ouvert, sans processus d'adhésion et non formalisé, modèle qui est également reflété par son mode de gouvernance : il n'y a pas de conseil d'administration ni d'assemblée générale et on parle davantage d'animation que de gouvernance en tant que telle.

En l'absence d'un processus d'adhésion, les participantes et participants à la Plateforme sont regroupés dans une liste d'e-mails constituée en 2016. Aujourd'hui, elle comprend à

peu près 200 noms, représentant environ 160 organisations. Ce chiffre évolue en permanence en raison du caractère ouvert et non formel de l'inscription, du fort turnover au sein des organisations et institutions et des personnes qui les représentent, et des évolutions dans les intérêts et les agendas des participantes et participants. Néanmoins, la tendance générale est à l'élargissement de la liste au fur et à mesure que la sensibilisation des actrices et acteurs au genre et au développement s'accroît.

Aujourd'hui près de deux tiers des destinataires de la liste de diffusion sont des OSC, dont les associations féministes, qui représentent environ 25 % de la Plateforme, et les OSI et OSIM, représentant respectivement 23 % et 7 %. Le MEAE et d'autres institutions représentent 11 %, les collectivités territoriales, la recherche et l'expertise 9 %. Il est à noter qu'une partie des participantes et participants portent une double casquette (par exemple : salariée d'une structure ou membre de la gouvernance d'une autre ou membre d'un collectif) et peuvent donc participer à la PGD à plusieurs titres.

Mailing de diffusion 2021



Source : mailing de diffusion de la Plateforme genre et développement

Comme dans la plupart des groupes ou collectifs, les travaux de la Plateforme sont surtout le fait d'un noyau dur d'organisations. Ce noyau dur est composé – outre le MEAE et l'AFD – de plusieurs associations féministes et OSI travaillant sur l'égalité entre les femmes et les hommes et le genre. Autour de ce noyau dur (une dizaine d'organisations), on observe une participation à géométrie variable au gré des intérêts et des agendas des différentes organisations.

1.2.2 L'ouverture fait de la Plateforme un espace unique de rencontre et d'échange entre une grande diversité d'actrices et d'acteurs

Le caractère « ouvert » de la Plateforme en fait un espace inclusif, du moins plus inclusif que la plupart des collectifs institutionnalisés dans le domaine de la solidarité internationale (Coordination SUD, F3E...). La Plateforme est par exemple l'un des rares espaces où participent – d'une manière importante – les associations féministes qui, pour la plupart, n'ont pas les moyens (financiers pour adhérer ou humains pour participer) de participer à certains espaces comme la commission genre de Coordination SUD⁶. De même, la Plateforme a mobilisé – même si de manière plus ponctuelle – d'autres ministères que le MEAE, ou des délégations parlementaires aux droits des femmes et à l'égalité. En revanche, elle peine à attirer en continu d'autres types d'actrices et d'acteurs, notamment du milieu de la recherche, ou les collectivités territoriales, même si certaines et certains y participent tout de même. La Plateforme constitue donc un espace de rencontre et de débat unique entre les institutions publiques, notamment le MEAE et l'AFD, et la société civile dans toute sa diversité, y compris les associations féministes.

« L'intérêt [de la Plateforme] était de pouvoir croiser les familles : avoir accès à la recherche, à des universitaires, des OSIM, des collectivités territoriales ou des réseaux régionaux multiacteurs (RRMA). Les réunions de la Plateforme étaient l'occasion pour les petites structures de se rapprocher des institutions et de faire du réseautage. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

Cette ouverture et la présence de certaines composantes de la société civile, notamment les associations féministes, confèrent à la Plateforme une meilleure représentativité par rapport à d'autres espaces où les membres sont nommés par le ministère, par exemple, comme c'est le cas du CNDSD ou des collectifs monosectoriels comme Coordination SUD, la CLEF (féministe) ou CUF (collectivités).

1.2.3 Une participation à géométrie variable qui attire mais peut aussi accroître les inégalités entre actrices et acteurs

Le caractère ouvert de la PGD et la possibilité de s'inscrire et de se désinscrire de la liste e-mail de diffusion ont fait de la Plateforme un espace attractif, non seulement pour

des organisations, actrices et acteurs déjà engagés et ou expertes et experts genre, mais également pour celles et ceux qui ne le sont pas mais veulent en savoir plus. Rappelons que, tant selon les personnes interviewées que selon l'enquête réalisée, l'accès à l'information constitue l'une des plus fortes motivations pour participer à la Plateforme.

« On fait souvent déjà partie de multiples groupes liés à notre association ou institution, où il faut être même coopté pour être membre, donc c'est très bien si c'est ouvert, ça permet une participation à géométrie variable. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec une chercheuse ou un chercheur

Le caractère ouvert et non formel de la Plateforme a permis aux différentes participantes et différents participants d'y prendre part de manière plus ou moins active, pour beaucoup plus en position de preneuses et preneurs d'informations qu'en tant que contributrices et contributeurs.

Si cela a permis à ces participantes et participants de s'informer et de se former dans une certaine mesure sur le genre, cette participation à géométrie variable comporte également le risque de creuser des inégalités de pouvoir ou de moyens : celles et ceux qui ont le plus d'influence sont celles et ceux qui sont le plus en capacité de participer à ce type d'espace. Or, se rendre à Paris pour assister à une activité de la Plateforme n'a pas le même coût pour une salariée dont la participation à la Plateforme est inscrite dans la fiche de poste, et dont les coûts y afférents sont couverts, que pour une bénévole d'une petite association de province qui doit payer ses propres billets de train et dont l'engagement dans la Plateforme vient en plus de son travail habituel. Pour les associations féministes qui ont contribué de manière régulière à la Plateforme, étant donné leurs très faibles moyens, cette participation leur a coûté relativement plus que pour les OSI ou les pouvoirs publics. Ce constat, systématique dès lors que l'on interroge quelqu'un qui n'est pas basé en région parisienne, constitue cependant un écueil classique qui touche la plupart des collectifs et plateformes d'envergure nationale dont les moyens ne permettent pas de soutenir financièrement la participation de leurs membres. Les outils numériques de travail à distance et de visioconférence peuvent aider à surmonter cette difficulté pour des activités précises (par exemple : corédiger un document) mais ils ne remplacent pas l'expérience de la rencontre et ne permettent pas de nouer des liens au-delà de la réunion entre actrices et acteurs.

6. Un certain nombre d'associations féministes participaient à la commission genre de Coordination SUD jusqu'à 2010-2012 et la révision des règles de participation aux commissions. L'obligation d'adhérer et les modalités lourdes d'adhésion (Devenir membre – Coordination SUD) ont découragé la plupart d'entre elles. Voir la dernière évaluation de Coordination SUD : Évaluation des activités de Coordination SUD 2017-2019.

1.2.4 Une diversité qui représente une richesse mais rend difficile le dégagement d'une position commune

Le caractère ouvert de la PGD et la participation d'une grande diversité d'acteurs et d'actrices de l'écosystème « genre et développement » font de la Plateforme un espace privilégié de rencontre et de croisement des perspectives. Cet espace permet d'enrichir les visions et compréhensions et fait « bouger tout le monde », représentant une valeur ajoutée pour celles et ceux qui y participent mais également pour l'écosystème dans son ensemble.

« Son apport est surtout dans la coconstruction, dans le croisement des regards entre collègues en poste et militantes d'associations en France à l'occasion des séminaires. C'est très enrichissant et cela permet de créer des liens, de susciter des projets, des initiatives. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

Néanmoins, cette diversité implique également de faire coexister des postures divergentes et parfois irréconciliables. Il peut donc être compliqué de débattre de certaines thématiques, notamment celles qui suscitent le plus de controverses comme le travail du sexe (historique) ou l'intersectionnalité (plus « récente »).

1.2.5 Le caractère ouvert crée un flou et affaiblit la légitimité de la PGD en tant qu'interlocutrice des pouvoirs publics

Si le caractère ouvert de la PGD est positif à plusieurs égards, il fait aussi de la Plateforme un collectif flou, difficilement identifiable par les partenaires institutionnels, y compris le MEAE, d'autant qu'elle ne dispose pas d'une véritable gouvernance multiactrices (voir sous-partie 1.3 « Efficacité de la gouvernance et de l'organisation »).

« Le lien avec la Plateforme passe surtout par l'animatrice de la PGD. Cela s'explique aussi par le fait que l'on ne sait pas qui fait partie de la Plateforme. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec une structure partenaire de la PGD

La diversité des membres et la participation ouverte peuvent également créer des amalgames et confusions quant au périmètre de la Plateforme. Cette confusion est

aussi accrue par une certaine contradiction entre le titre de la Plateforme – genre et développement – et sa composition. Le terme « développement » renvoie à des actions de solidarité internationale financées dans les pays du Sud à revenus faibles ou moyens au titre de l'APD par les pays à hauts revenus. Or, la PGD repose aussi sur la participation d'associations féministes dont le plaidoyer contribue au positionnement de la diplomatie française sur de grands enjeux qui dépassent largement la politique de coopération au développement. Néanmoins, elles ne mènent pas d'action de solidarité internationale (ou de « développement », pour reprendre une ancienne terminologie) et leur ancrage est avant tout national. En l'absence d'un cadrage fort, connu et partagé quant au mandat de la Plateforme, certains débats peuvent dériver vers des questions qui ne sont pas du ressort de la Plateforme et du périmètre du MEAE, son bailleur unique, telles que la question du financement des associations féministes françaises (pour des actions principalement en France), etc.

« Il faut faire attention à ce que la Plateforme reste concentrée sur l'international. Il faut garder un mandat très clair. Parce que souvent les organisations non gouvernementales (ONG) veulent aussi aborder des questions nationales, mais ce n'est pas le mandat du MEAE. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

1.2.6 Conclusion

Dès sa création, la Plateforme a été conçue comme un espace ouvert et non formel, ce qui a permis de progressivement atteindre une participation certes à géométrie variable mais d'une grande diversité d'actrices et d'acteurs appartenant à l'écosystème « genre et développement » : institutions publiques, OSI et OSIM, centres de recherche, expertes et experts mais également, et surtout, associations féministes.

La diversité des actrices et acteurs constitue une richesse pour la Plateforme, notamment à l'occasion des débats contribuant à la coconstruction des politiques publiques. Néanmoins, cette diversité se double d'inégalités de moyens (entre associations féministes et grandes OSI) et de pouvoirs (entre pouvoirs publics et société civile) que le manque de moyens de la coordination ne peut corriger.

Par ailleurs, le caractère ouvert et informel de la Plateforme en fait un espace flou, sans réelle gouvernance et sans représentantes et représentants clairement identifiés, ce qui mène à son exclusion *de facto* de nombreux espaces de consultation et de prise de décision car « on ne sait pas qui est la Plateforme ni avec qui travailler ».

7. L'opposition entre intersectionnalité et universalisme est récente (deux ans environ). Elle est liée à l'introduction dans le débat politique de ces termes qui se limitaient auparavant aux milieux académiques et militants.

Il apparaît important, à l'avenir, que la PGD puisse disposer de membres et d'une gouvernance (voir sous-partie 1.3 « Efficience de la gouvernance et de l'organisation ») tout en restant ouverte.

1.3 Efficience de la gouvernance et de l'organisation

1.3.1 Une absence de statut juridique qui ne constitue pas un problème en soi

La Plateforme n'a jamais eu de statut juridique propre et a donc toujours été portée financièrement et administrativement par une ou plusieurs structures : Genre en action de 2009 à 2014, un groupe d'OSC entre 2015 et 2017 (Genre en action, Adéquations, Aster, Care), puis Adéquations seule depuis 2017.

Cette absence de statut juridique ne constitue pas en soi un obstacle. De nombreux espaces ou collectifs sont en effet portés administrativement et financièrement par une structure (par exemple : la Coalition Eau, la Coalition Éducation, FESTISOL...). Ils disposent d'ailleurs d'instances de gouvernance distinctes de celles de l'organisation qui les porte. Ce portage peut même être un avantage, surtout pour les collectifs reposant sur une équipe salariée limitée, car il permet de bénéficier des fonctions support des organisations porteuses et de leur assise financière et organisationnelle : procédures de recrutement et de marchés, trésorerie, comptabilité, gestion financière... Ainsi, la personne ou les personnes en charge de la coordination du collectif peuvent consacrer la majeure partie de leur temps de travail à l'animation et aux activités du collectif. De très nombreux réseaux (majoritairement des réseaux et collectifs associatifs cependant) ont d'ailleurs démarré sous l'aile d'une grosse structure avant de s'autonomiser.

1.3.2 Un portage par des structures aux ressources limitées

Cependant, dans le cas de la PGD, les structures qui ont été coporteuses avec le MEAE, Genre en action puis Adéquations, sont des associations disposant d'une assise financière et organisationnelle limitée. Cela s'explique au moins en partie par la nature de leurs activités (réseau, production de ressources, échanges...), qui sont peu visées par les dispositifs de financement, qu'ils soient publics (qui ciblent surtout les projets de terrain au Sud pour l'APD ou les fonctions d'opérateur social en France) ou privés (qui privilégient des actions concrètes de terrain). Ces difficultés ne sont pas propres à ces deux structures mais touchent globalement les organisations féministes dans

un contexte financier complexe pour le secteur associatif dans son ensemble (baisse relative des financements publics durant la décennie 2010⁸).

« Il y a de plus en plus un décalage dans le secteur [genre et développement] entre l'expertise et la capacité organisationnelle des organisations car les équipes se réduisent en raison de la diminution des financements, et en même temps l'expertise reste très forte sur les enjeux de genre. »
Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec une structure partenaire de la PGD

Par ailleurs, Genre en action s'est construite avec la PGD. Née initialement comme un réseau informel en 2003, elle a intégré l'animation de la Plateforme à son programme de travail, financé par le MEAE, puis ne s'est constituée en association qu'en 2009.

Le choix de ces structures se justifie par leur expertise et leur expérience : les organisations travaillant à l'intersection du féminisme et de la solidarité internationale sont très peu nombreuses et les alternatives semblent – à ce moment – très limitées. Mais il est difficile pour une organisation confrontée au quotidien à des difficultés importantes pour assurer sa propre survie financière, ou en phase de consolidation de sa propre organisation, d'assumer le portage d'un espace comme la PGD.

1.3.3 Une coordination qui a évolué au fil du temps sans que des organes de gouvernance ne se mettent en place

La Plateforme est née en 2006 dans le cadre d'un soutien du MEAE au réseau international Genre en action (créé en 2004), à une époque où les enjeux de genre étaient encore très peu discutés en dehors des cercles féministes. Il s'agissait de soutenir globalement le programme du réseau Genre en action, et notamment l'animation d'un espace de dialogue spécifique entre les pouvoirs publics et les actrices et acteurs du féminisme et de la solidarité internationale gravitant autour de Genre en action. L'enjeu était notamment d'accompagner la diffusion du « genre » auprès des différentes parties prenantes de la politique de coopération au développement de la France. À ce moment, la question de la gouvernance de la Plateforme ne se pose pas vraiment puisqu'elle est *de facto* assurée par un collectif, le réseau Genre en action, et le MEAE, qui l'appuie financièrement et s'engage aussi dans ses activités.

À partir des années 2010, le soutien du MEAE à Genre en action change et se fait de plus en plus spécifique. Il se recentre strictement sur les activités de la PGD. Quant à Genre en action, le réseau informel devient association

8. Associations : « Les financements publics ont pour la première fois baissé en volume » (banquedesterritoires.fr).

de loi 1901 en 2009 et entre dans une période de développement de ses activités et de ses financements. Entre 2011 et 2015, Genre en action s'implique par exemple dans la construction d'un réseau francophone d'observatoires de l'égalité de genre portés par la société civile, initiative cofinancée par l'AFD, et s'investit un peu moins dans la PGD. La solution trouvée alors n'est pas la constitution d'une gouvernance spécifique mais un élargissement de la fonction de coordination à d'autres organisations (Adéquations, Aster International, Care, notamment). Cette coordination plurielle, qui s'est avérée complexe dans la mise en œuvre, ne peut pas pour autant être assimilée à un organe de gouvernance de type associatif, qui doit être distinct de la direction opérationnelle et du financement de la structure.

En 2017, la coordination plurielle est remplacée par une coordination unique assurée par Adéquations, partie prenante historique de la PGD. La gouvernance est alors désormais assurée par un binôme MEAE-Adéquations. Ce binôme se caractérise par une asymétrie financière (le MEAE est le « bailleur » et Adéquations le « financé ») et organisationnelle (une équipe salariée contre une salariée). Cette asymétrie n'est pas compensée par un collectif (Adéquations est une association, pas un collectif) ni par une gouvernance multiactrices ou multiacteurs.

1.3.4 Une absence de gouvernance qui constitue aujourd'hui un frein à la consolidation de la PGD

Cette absence de gouvernance semble constituer un obstacle important à la consolidation de la PGD car :

- elle ne permet pas de travailler collectivement sur la stratégie de la Plateforme : ses objectifs, ses axes d'intervention, son fonctionnement, ses ressources, d'où l'impression pour une partie des actrices et acteurs associatifs de contribuer à la demande du MEAE et non d'être partie prenante d'une dynamique pluriactrices et pluriacteurs ;
- elle ne permet pas de profiter pleinement de son caractère multisectoriel et multiactrices et pluriacteurs : les différentes composantes travaillant sur le genre et le développement auraient pu constituer des collègues au sein de la gouvernance de la Plateforme ;
- elle ne favorise pas l'appropriation de la Plateforme par les actrices et acteurs du secteur, ni le développement d'un sentiment d'appartenance puisqu'ils et elles ne peuvent participer à la définition de ses orientations stratégiques. Les actrices et acteurs sont donc dans une logique réactive : ils et elles participent quand on les sollicite mais sont rarement à l'initiative ;
- elle ne confère pas à la coordination de la Plateforme une fonction de représentation de la PGD dans d'autres espaces. Si la coordinatrice s'investit dans d'autres

réseaux ou groupes, c'est en son nom propre ou en celui d'Adéquations, mais pas au nom de la Plateforme ;

- elle peut générer une confusion sur le positionnement de la Plateforme par rapport aux prises de position d'Adéquations, de sa coordinatrice ou du ministère, particulièrement auprès des personnes qui n'y participent pas directement (ou pas de manière assidue). Pourtant, tous les travaux de la PGD sont bien issus de travaux collectifs, et ceux produits par ailleurs par Adéquations ne sont jamais estampillés « Plateforme ». Cette confusion n'est donc pas liée à l'organisation coordinatrice, mais l'absence de gouvernance et d'une représentation incarnée officiellement peut générer une confusion sur l'identité de la Plateforme auprès des actrices et acteurs plus éloignés.

Si la Plateforme venait à perdurer d'une manière ou d'une autre, il paraît prioritaire de définir des instances de gouvernance claires, plurielles, représentant ses différentes composantes (OSI, associations féministes, universitaires, collectivités, etc.). La place du MEAE se pose en fonction du modèle vers lequel évoluerait la Plateforme : réseau, espace de dialogue informel, programme de recherche-action ?

En outre, mettre en place des instances de gouvernance ne va pas à l'encontre de la logique de plateforme ouverte. Il est tout à fait possible de conserver cette logique d'ouverture large, d'accès gratuit aux activités et ressources de la Plateforme, tout en ayant des instances de gouvernance formalisées avec des membres désignés (organisations ou personnes).

« Il n'y a pas de bureau ou d'assemblée générale dans la Plateforme. Est-ce que cela a un impact sur la participation des membres ? C'est une question à se poser. J'avais le sentiment que les associations venaient quand elles étaient sollicitées [...] Ce serait sans doute sain de créer un groupe resserré, un bureau peut-être, pour que les responsabilités soient partagées. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

« Le fait d'autonomiser la Plateforme par rapport au ministère peut être positif car notre relation avec la société civile est fondée sur une relation partenariale : il faut donc que le partenaire soit détaché. Notre soutien financier est corrélé au fait que les acteurs soient extérieurs. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

1.3.5 Conclusion

La question de définir une gouvernance spécifique de la PGD ne se pose qu'à partir des années 2010, lorsque la PGD se détache progressivement du réseau Genre en action. Si la coordination de la PGD a évolué au fil du temps, cette dernière ne s'est pas dotée d'instances de gouvernance.

Cette absence a pu limiter l'appropriation par les actrices et acteurs de la PGD, leur sentiment d'appartenance, ou encore générer certaines confusions dans la perception des positions de la Plateforme de la part d'actrices et d'acteurs plus éloignés. La création d'instances de gouvernance, formelles ou non, mais reflétant le caractère multiactrices et multiacteurs de la PGD, constitue une priorité quel que soit le scénario envisagé pour l'avenir de la PGD. Néanmoins, cela n'implique pas nécessairement de créer une entité juridique, du moins à court terme. De nombreux collectifs sont portés financièrement et administrativement par une organisation tierce, tout en disposant d'instances de gouvernance distinctes, formalisées ou non⁹.

1.4 Cohérence du modèle économique

1.4.1 Un modèle économique qui se heurte à la réalité des cadres de financement

Depuis le début de son existence, la Plateforme n'est jamais parvenue à trouver un modèle économique propre et pérenne. Les montants comme les modalités ont évolué selon les possibilités des législations française et européenne en matière de financements publics.

Durant les premières années de la Plateforme, le MEAE accordait à l'association Genre en action une subvention de fonctionnement (c'est-à-dire pour l'ensemble de ses activités) en contrepartie de laquelle Genre en action assurait la mobilisation de son réseau pour participer à un espace de dialogue et de coconstruction, la PGD, que l'association coordonnait *de facto* avec un copilotage fort du MEAE. Progressivement, cet appui a évolué vers un soutien spécifique à la coordination de la Plateforme avec un cahier des charges précis. Les exigences du cadre contractuel limitant un soutien dans la durée à une même structure sous forme de subvention, la coordination de la Plateforme a successivement été assurée par Genre en action puis par un groupe d'organisations (dont Adéquations, Aster International, Care...). À partir de fin 2017, c'est Adéquations, association qui a été très impliquée depuis le début dans les activités de la Plateforme, qui reprend seule la coordination de la Plateforme.

Au regard de la réglementation des financements publics, qui a beaucoup évolué avec la mise en œuvre de différentes directives européennes depuis 2004, il apparaît de plus en plus difficile de maintenir le financement de la fonction de coordination de la Plateforme sans passer par un marché public. Comme le rappelle un rapport du Sénat sur les aides d'État¹⁰ :

« Le droit national de la commande publique délimite le recours aux subventions. [...] L'association doit être à l'initiative du projet pour obtenir une subvention, ce qui recouvre deux cas de figure :

- le projet émane directement de l'association. Cette condition est remplie si l'association porte un projet dont elle est à l'initiative. Ceci signifie qu'elle ne répond pas à un besoin préalablement défini par la collectivité publique, pour le compte duquel elle agirait comme un prestataire rémunéré, avec une contrepartie directe ;
- le projet tel que développé par l'association s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets lancé par une collectivité publique. Dans cette hypothèse, la collectivité lance un appel à projets qui lui permet de mettre en avant un certain nombre d'objectifs lui paraissant présenter un intérêt particulier. Les associations sont invitées à présenter un projet s'inscrivant dans un cadre général fixé par la collectivité. Mais ce sont elles qui prennent l'initiative de ces projets et en définissent le contenu. La collectivité ne définit pas la solution définitive. »

Le ministère, comme toutes les entités publiques, est soumis à ce cadre réglementaire européen et législatif français qui ne rend plus possible le recours au mode de financement de la Plateforme précédemment employé.

En outre, le manque de clarté quant au modèle économique de la PGD est révélateur de la difficulté de son positionnement par rapport au cadre institutionnel existant. En effet, à l'origine la plateforme cherche à répondre à un double besoin, tant côté société civile que côté MEAE. Or il est de plus en plus difficile de continuer à y répondre conjointement dans le cadre actuel des financements du MEAE, ce qui invite à trancher entre ces deux optiques ou à y répondre de manière séparée.

Ainsi, soit la Plateforme (et donc sa coordination) émane véritablement d'un besoin de la société civile, à travers une association ou un réseau – ce qui exclut la présence du MEAE dans sa gouvernance – et peut solliciter une subvention publique, soit la Plateforme correspond à un besoin du MEAE et sa coordination doit être soit internalisée (en étant assurée par un ou une agente du MEAE), soit externalisée via un appel d'offres.

La PGD et ses membres auraient-elles/ils pu mobiliser d'autres financements ? Si la diversification des financements est souvent évoquée, une diversification des ressources n'a jamais semblé réaliste au regard des caractéristiques passées et actuelles de la Plateforme, et ce indépendamment des capacités de la structure coordinatrice (Adéquations) :

9. Exemples : les collectifs associatifs comme la Coalition Éducation ou la Coalition Eau ou le groupe de concertation Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), animé par l'AFD.

10. Paul Blanc, Annie Jarraud-Vergnolle, André Lardeux, Influence du droit communautaire des aides d'État sur le financement des services sociaux par les collectivités territoriales (senat.fr), rapport d'information n° 673 (2010-2011), déposé le 28 juin 2011.

- la PGD n'a pas de véritable gouvernance collective et se limite principalement à un binôme de coordination association-MEAE. Cette situation empêche la Plateforme de mobiliser des ressources du côté des dispositifs de financement de la société civile, qui exigent une gouvernance indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics (comme le dispositif Initiatives OSC – I-OSC – de l'AFD) ;
- la Plateforme ne menant pas d'action concrète de terrain, en France ou ailleurs, il lui est difficile de bénéficier de financements pour un rôle d'« opératrice » de l'action sociale en France, ou de mobiliser des financements auprès de fondations privées.

D'ailleurs, les instances de concertation et consultation multiactrices et multiacteurs créées par les pouvoirs publics (CNDSI, HCE, etc.) sont plutôt financées par l'État et leur animation repose sur des agents et agentes de la fonction publique.

Toute diversification des ressources de la Plateforme a donc comme préalable une redéfinition de ses objectifs, de son périmètre et, surtout, de sa gouvernance.

1.4.2 Des moyens devenus largement insuffisants

Les moyens de la Plateforme sont principalement de deux natures :

- les moyens financiers, c'est-à-dire le financement accordé à Genre en action puis à un groupe d'OSC et, enfin, à Adéquations au titre de la coordination de la Plateforme ;
- les moyens humains engagés (temps dédié par les équipes pour la gouvernance, la participation aux activités, le dialogue...), tant du côté du ministère que du côté de la société civile.

Le montant du financement accordé depuis 2015 (entre 30 000 euros et 40 000 euros, 25 000 euros en 2020) n'apparaît pas suffisant pour couvrir à la fois un temps de coordination adéquat (qui, pour que la Plateforme joue pleinement son rôle, devrait se situer à un ETP) et des prestations en lien avec ses activités (formations, études, location de salles...). Il n'a pas pu être défini, du fait des contraintes budgétaires et financières, en fonction d'une estimation du temps et du budget nécessaires pour assurer une coordination adéquate de la Plateforme. À titre de comparaison, la plupart des collectifs d'OSC en France disposent au moins d'un ETP pour la coordination – et souvent de bien plus¹¹. Pour autant, ce financement s'est inscrit dans le temps et a permis à Adéquations ou Genre en action de disposer de moyens, certes limités, pour assurer ce rôle de coordination dans

un contexte financier parfois difficile. Renoncer à assurer la fonction d'animation pour réclamer davantage de moyens, comme le suggèrent certaines OSI (disposant d'équipes salariées et de financements AFD), aurait non seulement mis en danger la Plateforme, mais aurait pu aussi mettre davantage en danger ces structures.

« Adéquations aurait dû refuser d'assurer la coordination de la Plateforme avec un financement aussi bas. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

Du côté des moyens humains, là aussi l'engagement a été inégal tout au long de l'existence de la Plateforme et décroissant depuis plusieurs années. La participation du ministère dans les activités et le pilotage de la Plateforme, très forte au début, s'est progressivement érodée, sauf durant les grands moments de concertation comme à l'occasion de l'élaboration de la *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022*. Côté société civile, l'engagement est là aussi inégal selon les années et les secteurs. Si les grandes OSI peuvent affecter une personne au suivi des travaux de la Plateforme, ce n'est pas le cas des organisations féministes françaises, qui souffrent d'un manque structurel de financement public. Disposant de faibles fonds propres, elles reposent le plus souvent sur l'engagement bénévole de leurs membres. Il leur est plus facile de se mobiliser pour une occasion précise et limitée dans le temps (par exemple : la COP21) que de participer de manière régulière à un espace de dialogue. Si cette mobilisation a lieu en dehors de la Plateforme – comme pour la préparation du FGE –, celle-ci se retrouve de facto marginalisée.

1.4.3 Conclusion

Le financement de la PGD a toujours constitué son talon d'Achille. N'étant pas un collectif uniquement constitué de parties prenantes de la société civile, la Plateforme ne peut émerger au principal guichet des OSI, le dispositif I-OSC de l'AFD. Elle n'est pas non plus un espace de dialogue institutionnel à l'instar du CNDSI, pouvant reposer sur une animation du MEAE. Son caractère hybride multiactrices ou multiacteurs, qui lui confère une valeur ajoutée, constitue donc aussi une limite importante sur le plan des ressources financières. En dehors du financement du MEAE accordé sur une durée inhabituellement longue, aucun autre dispositif de financement n'apparaît envisageable pour la Plateforme dans sa configuration actuelle. Si un nouveau financement était alloué à Adéquations pour l'animation de la Plateforme, celui-ci serait ponctuel et probablement insuffisant par rapport aux besoins et ne ferait que retarder la nécessaire évolution de la PGD.

11. Voir l'Évaluation des activités de Coordination SUD / 2017-2019 pour une comparaison des équipes de coordination des collectifs associatifs.

1.5 Effets sur la politique française de coopération au développement

1.5.1 La prise en compte du genre, une appropriation tardive en France et dans le milieu de la solidarité internationale

Le concept de genre s'est difficilement implanté en France. Il s'agit d'un domaine d'étude dont le monde universitaire ou celui de la solidarité internationale ne s'est longtemps pas saisi. Les premiers programmes universitaires en la matière en France ne se développent qu'à partir des années 2000 puis prennent leur envol dans les années 2010. En 2010 ont été créés le programme transversal de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (PRESAGE) à Sciences Po Paris, puis plusieurs masters en études de genre, notamment à l'université d'Angers, de Nantes et de Panthéon-Sorbonne. En 2019 a été créée à l'École des hautes études en sciences sociales la mention Études sur le genre avec trois parcours de spécialisation : sociologie, histoire et anthropologie. Comme le montrent ces exemples, cette évolution traduit une prise en compte du genre comme un champ d'étude plutôt que comme un domaine d'action.

De même dans le secteur de la solidarité internationale, qui, jusqu'à ces dernières années, se positionnait peu sur l'enjeu d'égalité de genre, le genre peine à s'imposer comme un domaine d'intervention et d'expertise en tant que tel malgré des initiatives, souvent innovantes, menées par des ONG militantes et/ou spécialisées en la matière. Si des collectifs militants ont contribué à rendre visible le besoin de travailler sur le genre dans le milieu du développement et, plus globalement, dans les relations internationales, c'est sous l'impulsion du MEAE que va être créée en 2006 la première plateforme qui mobilise sur le sujet le milieu associatif et les pouvoirs publics : la PGD. Elle est présentée dans le premier DOS genre et développement comme une « instance de concertation et de réflexion, [qui] se réunit pour partager des informations, mutualiser les expériences de "genre et développement" et proposer des orientations ». Il s'agit alors d'un espace pionnier dans le paysage français de la coopération au développement dans lequel il est possible de débattre de sujets peu abordés en France jusque-là, au-delà des cercles féministes, même dans le milieu académique.

1.5.2 Un espace pionnier qui a directement influencé l'élaboration de la stratégie française

La Plateforme a facilité la concertation entre le MEAE et la société civile dans le cadre de l'élaboration des stratégies du MEAE en matière de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes :

- Premier document d'orientation stratégique genre et développement, 2007 ;
- Stratégie genre et développement 2013-2017 ;
- Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022.

L'étude documentaire n'a pas permis de faire le lien entre les documents de recommandation produits par la Plateforme (non disponibles) et les deux premières stratégies. Cependant, toutes les personnes interrogées ont souligné la nette contribution des travaux de la Plateforme aux stratégies. Dans la foulée de sa création, en 2006, le travail sur la préparation du premier DOS a fortement mobilisé les OSC alors pionnières sur la thématique, qui ont pu influencer l'orientation du document et son contenu.

« La Plateforme a beaucoup contribué à alimenter le ministère sur ce sujet nouveau. On peut dire que c'est Genre en action et les participantes et participants à la Plateforme qui ont écrit le premier DOS et en grande partie le second. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

« La Plateforme a profité à l'époque de la dynamique de concertation autour du DOS. Les OSC avaient fait un bon travail de plaidoyer et d'interpellation du ministère, elles avaient été très convaincantes. En face, il y avait une écoute de qualité également avec une conseillère ministérielle qui a permis d'aller de l'avant. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

Cette influence est moins valorisée par les parties prenantes en ce qui concerne la troisième stratégie alors que le nombre de participantes et de participants aux réunions de travail organisées par la Plateforme a été significatif. Avec la montée en expertise au sein du ministère et la diversification des espaces de dialogue et de rencontre entre le MEAE et les OSC, la contribution de la Plateforme devient une parmi d'autres, quand elle était la principale sur les exercices précédents.

Une partie des recommandations élaborées par la PGD¹² figurent effectivement dans la stratégie : l'intégration des OSIM, la promotion de la capitalisation, la mise en cohérence avec le DOS Santé sexuelle et reproductive (2016-2020), etc. *A contrario*, les recommandations en lien avec l'utilisation du concept élargi de genre ou encore l'adoption de l'appellation « Stratégie genre et développement durable » n'ont pas été retenues.

12. Note de recommandations de la PGD sur le DOS Genre, 23 juin 2017 (non publié).

Enfin, en matière de suivi de la mise en application des orientations stratégiques, la Plateforme n'a jamais exercé un rôle de plein droit. Les organisations qui y participaient ont été consultées dans le cadre des exercices de suivi et d'évaluation de l'Observatoire de la parité ou du HCE mais ne disposaient pas de mandat ou de moyens dédiés à cette mission.

1.5.3 Des rendez-vous internationaux marquants mais aussi manqués

Dès 2011, la PGD s'est mobilisée pour alimenter la position de la France sur les enjeux du genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Conférence des Nations unies sur le développement durable Rio +20, en juin 2012.

Elle a joué par la suite un rôle central au moment de la COP21 en France, pour préparer des contributions et organiser des temps de débat dans l'espace « société civile ». Dès le début de l'année 2015, la Plateforme s'est mobilisée pour rédiger un document de positionnement afin de convaincre les actrices et acteurs en France qu'il y avait un enjeu spécifique lié au genre en matière d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique. La présentation de ce document a donné lieu à une mobilisation parlementaire et à une conférence à l'Assemblée nationale. Ces initiatives relayaient plusieurs années de mobilisation au niveau international depuis les années 2010 et ont été concomitantes à d'autres mobilisations, notamment parlementaires ou du HCE. Ensemble, ces mobilisations ont contribué à la prise de conscience en France des liens entre genre et climat et à l'inscription de l'égalité dans l'accord de Paris.

Le groupe thématique « Genre et climat », créé à l'occasion de ce rendez-vous international, a poursuivi ses travaux et alimenté les contributions de la PGD à différents rendez-vous en lien avec les enjeux climatiques (COP22, 23 et 25, One Planet Summit) et/ou les rencontres internationales liées à l'égalité entre les femmes et les hommes (organisation par la Plateforme de la rencontre « Transition écologique et climat, les femmes rurales en première ligne » à l'occasion de la 62^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies – *Commission on the Status of Women* ou CSW – en 2018).

« La PGD a contribué à une mobilisation importante et maintenue pendant deux à trois ans de la société civile et des pouvoirs publics français sur les enjeux de genre et de climat : en amont et après la COP21, lors d'un événement de haut niveau à la veille du premier One Planet Summit, avec un side event aux COP23 et 24 sur les financements climat au service de l'égalité. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

La dernière mobilisation collective appuyée par la Plateforme est celle du sommet alternatif de la société civile en parallèle du G7 en France en 2019. En préparation de ce sommet, le dialogue avec le ministère et l'Élysée s'est organisé directement avec les OSC, notamment via le collectif Women 7¹³, sans solliciter la Plateforme comme un espace d'interface pluriactrices et pluriacteurs – alors que, l'année précédente, elle avait publié une note de recommandation en vue de la tenue du G7 au Canada. Depuis, la capacité de mobilisation et d'influence de la PGD se réduit à mesure que les autres dynamiques collectives formelles (commission genre de Coordination SUD) ou informelles (Women 7) se développent et que les moyens pour son animation diminuent. En conséquence, alors que des positionnements différents entre les OSC ont conduit, au moment du FGE, à scinder en deux collectifs les OSC historiquement contributrices aux travaux de la Plateforme, celle-ci ne s'est pas imposée comme un espace de dialogue entre ces groupes (alors que ses activités attirent des organisations appartenant à chacun des deux collectifs créés à l'occasion du FGE). C'est en dehors de la Plateforme que les participantes et participants ont préparé et contribué au FGE.

1.5.4 Une difficulté à influencer les autres politiques publiques sectorielles du MEAE et au-delà de la politique de solidarité internationale

En 2015, les groupes thématiques « Genre et climat » et « Genre et jeunesse » de la PGD ont répondu à une sollicitation directe du MEAE de voir une contribution de la Plateforme à l'élaboration de ses politiques sectorielles : sur le climat, en vue de la préparation de la COP21 (voir ci-dessus), et sur la jeunesse, en vue de la préparation de sa stratégie jeunesse au sein de laquelle elle voulait promouvoir le genre.

S'agissant des autres priorités sectorielles du MEAE, la Plateforme a peu influencé les orientations stratégiques des autres directions ou services. Elle a été peu sollicitée pour émettre des avis au moment de l'élaboration des stratégies sectorielles.

Exemple – Élaboration du DOS droits humains et développement¹⁴ : c'est Adéquations qui a saisi le MEAE pour demander que la PGD puisse formuler un avis. Un travail a été réalisé en urgence avec quelques associations¹⁵, mais il est difficile de mesurer la prise en compte des apports de la Plateforme.

13. Le G7 a mis en place un dialogue avec des « groupes d'engagement », sur le modèle de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui donne une place officielle à des représentants de groupes de la société civile dans les négociations internationales. Son interlocuteur est Women 7, qui réunit des associations féministes et ONG des pays du G7 pour élaborer des recommandations sur les droits des femmes et des filles.

14. MEAE, *Droits humains et développement : une approche de la coopération au développement fondée sur les droits humains*, document d'orientation stratégique, 2018.

15. PGD, Synthèse de recommandations dans le cadre de la consultation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour son Plan d'action sur les droits humains et d'autres travaux de la Plateforme genre et développement, juillet 2019.

À partir de 2016, la PGD a jumelé ses rencontres plénières avec des activités qui mobilisaient les agentes et agents du MEAE : formation sur les enjeux genre et développement, rencontre avec les correspondantes et correspondants genre du MEAE. Ces initiatives ont contribué à renforcer la culture institutionnelle du MEAE, « pour que le réflexe genre devienne systématique dans l'ensemble des domaines »¹⁶.

La Plateforme est un espace non formalisé et ouvert à toutes et tous. Cette ouverture aurait pu faciliter une large participation de représentantes et représentants d'autres ministères ayant une action à l'international. Cela a été le cas du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes ou de celui de la Transition écologique, par exemple, qui ont pu participer à plusieurs rencontres de la Plateforme.

La participation de parlementaires a également été remarquée, de façon ponctuelle, notamment de celles et ceux en charge de rapports parlementaires. Par exemple, la Plateforme a contribué au rapport d'information sur la place des femmes dans la diplomatie française et été une tribune pour la présentation de ses recommandations.

Cependant, ces participations sont restées très limitées, y compris ces dernières années, alors que l'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat et que la diplomatie française dispose d'atouts pour inciter à la transversalisation du genre qu'elle promeut en son sein et auprès de ses opérateurs.

1.5.5 Conclusion

Espace de concertation, d'échange de pratiques et de suivi des politiques publiques en matière de genre et développement à sa création, la Plateforme a vu ses missions élargies au suivi de la mise en œuvre de la *Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* et aux travaux spécifiques – notamment via les groupes de travail – sur des thématiques prioritaires du gouvernement et du ministère tel que la lutte contre le changement climatique. De ce fait, la Plateforme a contribué à la préparation de la COP21 et mobilisé ses participantes et participants dans la formulation de recommandations à l'attention du G7, par exemple. Elle a ainsi contribué à assurer la place du genre dans ces espaces ainsi que dans les débats menés en amont et en aval de ces événements. La Plateforme a joué un rôle clé dans l'élaboration des trois stratégies françaises en matière de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes (2007, 2013, 2018). Ce rôle d'influence a largement contribué à donner de la visibilité le sujet genre et développement auprès des pouvoirs publics, et plus largement dans le secteur de la solidarité internationale, et à le rendre incontournable dans l'agenda international et diplomatique de la France. Cette influence ne s'est pas limitée au seul mandat international, la PGD ayant accueilli d'autres institutions ministérielles au sein de ses travaux.

« Les travaux de la Plateforme ont permis de mettre dans l'agenda politique la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'intégration du genre de manière transversale à la politique publique, et de développer progressivement la diplomatie féministe. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

1.6 Effets sur la société civile mobilisée à l'international

Au moment de sa création, la Plateforme ne rassemblait que quelques actrices et acteurs clés travaillant sur le thème genre et développement, notamment les associations féministes membres de Genre en action, un réseau informel à l'époque issu d'un programme financé par le ministère des Affaires étrangères, formalisées en 2009. Étant un forum ouvert de concertation sans adhésion ou cotisation, avec la progression de la thématique genre dans le développement et des financements croissants qui y sont dédiés, la Plateforme s'est peu à peu étendue et a accueilli jusqu'à 160 organisations, représentées par 190 personnes. En plus de la participation des pouvoirs publics, y compris des collectivités territoriales et des parlementaires, la Plateforme a rassemblé des ASI qui mènent des projets de terrain et des associations féministes. En revanche, le monde de la recherche ou les OSIM n'y ont participé que marginalement.

En fonction des moyens dédiés à l'animation et des priorités diplomatiques, la Plateforme a mis en place plusieurs types d'activités¹⁷ :

- organisation de rencontres larges (appelées au départ « plénières » de la PGD puis « rencontres-débats »), réunissant jusqu'à 120 organisations/personnes et incluant notamment, sur les deux dernières années et en demi-journée, les correspondantes et correspondants égalité du ministère ;
- travaux thématiques (groupes de travail, ateliers portant sur la jeunesse, le climat, les objectifs de développement durable – ODD – et les masculinités) et diplomatiques (concertation et débriefing de conférences) en France et lors de plusieurs conférences internationales (CSW, processus Pékin +25, Francophonie, COP climat) ;
- production de notes et de documents de travail issus de ces travaux ;
- mise en place et animation d'un site Web et d'une liste de diffusion et d'échange ;

16. MEAE, *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)*, 2018.

17. Note de bilan stratégique plateforme Adéquations, février 2021.

- contributions à des travaux extérieures et auditions (HCE, Assemblée nationale) ;
- participation pour avis à des consultations internes au MEAE (par exemple, droits humains).

Selon les époques et les besoins, les effets de la participation à la Plateforme sur les organisations témoignent de sa contribution à renforcer la prise en compte du genre dans les actions de solidarité internationale.

« Historiquement la Plateforme a été très utile : c'était le seul espace où on parlait du genre, ça a fait monter le sujet genre et développement et ça l'a rendu visible. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

1.6.1 Un espace privilégié pour le dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile

Comme rappelé ci-dessus, la Plateforme genre et développement a été à sa création un espace pionnier au sein duquel se sont développés l'échange d'information, les débats et le dialogue avec les pouvoirs publics sur le genre. La Plateforme reste à ce jour le seul espace multiactrices et multiacteurs qui réunisse une telle diversité d'organisations.

Même si ce n'était pas l'objectif initial de la PGD, elle a constitué *de facto* une tribune pour certaines OSI désireuses de faire passer des éléments de plaidoyer sur le genre dans les politiques à l'international sur leurs thèmes d'intervention (comme les droits et santé sexuels et reproductifs – DSSR –, la prise en compte des filles et des jeunes, etc.). Ces OSI ont tendance à se retirer de cet espace à partir du moment où leur plaidoyer a trouvé des canaux plus directs auprès des pouvoirs publics.

« C'était l'endroit où on voulait aller pour contribuer à des échanges avec le ministère, l'AFD, les autres ONG, les associations féministes, le monde de la recherche. Par ailleurs, les journées avec les référentes et référents genre étaient très intéressantes car on tissait des liens utiles pour notre ONG avec d'autres institutions et personnes. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

Pour les associations féministes, la Plateforme a été un lieu privilégié de contribution à l'élaboration des textes stratégiques et de promotion de leur approche. Ainsi, la PGD a permis de promouvoir la pensée féministe, au-delà de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Du côté du MEAE et de l'AFD, c'était également le seul espace de rencontre avec les associations féministes, y compris les associations qui ne sont pas actrices de la solidarité internationale.

Dans les dernières années, la Plateforme a moins mobilisé ses organisations participantes mais les autres espaces de dialogue avec les pouvoirs publics n'ont pas complètement pris le relais sur la mobilisation de ces organisations féministes ou sur ces thématiques. Par ailleurs, cet espace de dialogue n'a pas eu l'influence escomptée par les organisations féministes sur la mobilisation des moyens pour les soutenir.

Pour les institutions, la Plateforme a également été un espace de communication sur leur agenda politique et sur les orientations stratégiques, les OSC ayant parfois eu le sentiment d'être « convoquées » à des rencontres pour recevoir un message. Par ailleurs, à partir du transfert des activités d'appui aux ONG de la mission d'appui aux initiatives internationales des ONG à l'AFD en 2009, celle-ci a progressivement intégré la thématique à ses enjeux jusqu'à la publication de son cadre d'intervention transversal sur le genre fin 2013, déplaçant en partie l'attention des OSC du MEAE, et donc de la Plateforme, vers l'AFD.

1.6.2 Un espace de ressources pour s'informer et se renforcer

Dans l'enquête auprès des personnes inscrites à la liste de diffusion de la Plateforme, la fonction de « Centre ressource sur la thématique genre et développement » est soulignée par 24 % des réponses. À la question « Quel mot caractérise pour vous le mieux la Plateforme ? », c'est le mot « information » qui est le plus cité¹⁸. La liste de diffusion et le site Web sont les deux outils qui ont été développés et renforcés depuis 2016 et la coanimation assurée par Adéquations.

« Le travail de la Plateforme est très important, elle est très active, avec beaucoup d'informations accessibles. C'est une source d'information clé pour savoir qui fait quoi. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'un RRMA

Pour les organisations non spécialistes et non membres de collectifs spécialisés, la Plateforme a toujours été un lieu ressource pour s'informer et se renforcer. Elle a ainsi fortement contribué dans ses premières années à sensibiliser à la thématique genre et développement et à inciter les organisations à se renforcer. À partir de 2015, elle s'est saisie d'enjeux thématiques plus spécialisés et a rempli ainsi une mission de « laboratoire » sur des

18. Voir annexe 4 – Résultats de l'enquête.

thématiques non traitées, sous l'impulsion notamment des OSC coanimatrices (par exemple : atelier-débat sur les masculinités).

Dans les premières années, étant le seul espace ouvert de rencontre sur les enjeux de genre et développement, la Plateforme a constitué, par l'échange d'informations et le partage d'expériences, un espace de renforcement de capacités pour ses plateformes. Elle n'a cependant jamais été dotée de moyens dédiés à cette mission pour proposer, par exemple, des formations ou appuis méthodologiques. Depuis 2015 et le programme conjoint de Coordination SUD et du F3E sur la transversalisation du genre, les OSI ont accédé plus largement à une variété d'outils pour se renforcer et renforcer les pratiques des projets de terrain.

Du point de vue des pouvoirs publics, la Plateforme est identifiée comme un espace où trouver de l'expertise et de l'information.

« On voulait se former, s'informer, comprendre comment intégrer le genre dans nos projets. Notre organisation n'était pas membre de Coordination SUD, donc on ne pouvait pas faire partie de la commission genre. La Plateforme était le seul endroit que l'on avait identifié où trouver de l'expérience et de l'expertise. Ensuite, on s'est formés auprès du Monde selon les femmes, en Belgique, car en France il n'y avait pas de formation de ce type. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

1.6.3 Un espace qui s'essouffle au fur et à mesure que d'autres espaces émergent et se structurent

Certaines fonctions dévolues à la Plateforme dans la Stratégie 2018-2022 ont été progressivement assumées par d'autres espaces ou structures (Coordination SUD, F3E, Care France, Equipop – qui participent également à la Plateforme) – mieux dotées financièrement et en termes d'animation – notamment l'échange de pratiques concernant le genre et le développement, le renforcement des organisations en matière d'intégration du genre ou encore pour mener un dialogue bilatéral avec le MEAE et l'AFD concernant le financement de la solidarité internationale. La thématique du genre dans le développement, notamment dans son volet « égalité femmes-hommes », a été progressivement traitée et investie par ces autres structures, qui sont devenues des actrices incontournables dans la facilitation du dialogue avec le MEAE et d'autres instances, notamment l'AFD. Les collectifs et associations féministes n'y sont cependant que très peu représentés voire absents (et avec eux également certaines dimensions, méthodologies et thématiques relatives au genre)¹⁹.

Par ailleurs, le financement par l'AFD des projets avec des marqueurs genre a changé la donne car, pour des organisations menant des projets sur le terrain ou des collectifs tels que Coordination SUD ou le F3E, c'est l'AFD qui est devenue l'interlocutrice principale sur ce sujet, et l'attractivité de la Plateforme en tant qu'espace de dialogue a diminué. Dans le même temps, la Plateforme a été confrontée à une baisse constante et importante de son budget dédié à l'animation, notamment en raison de l'épuisement des modalités techniques de financement au sein du MEAE, mais aussi, paradoxalement, de la montée en expertise et en charge des services du ministère sur ces questions. Les conseillères genre en charge de la coanimation de la Plateforme sont mobilisées sur un nombre plus important de dossiers avec des moyens humains qui n'ont pas crû au même rythme. Dès lors, le temps consacré à la coanimation en pâtit directement.

1.6.4 Des effets différenciés pour les parties prenantes qui s'y investissent à l'origine de tensions

Les associations féministes tirent peu de bénéfices de leur participation alors qu'elles s'y investissent beaucoup (relativement, au regard de leurs moyens). Si les phases de consultation leur permettent de partager leurs points de vue et de promouvoir leurs combats au moment de la préparation des documents et positionnements du MEAE, le ministère reste décisionnaire sur les contenus finaux et cela peut générer de la frustration. Par ailleurs, l'augmentation des fonds alloués du MEAE et de l'AFD aux organisations travaillant sur des enjeux de genre, amplifiée avec le FSOF, concerne les OSI et les associations féministes du Sud dont les actions sont éligibles à l'APD. C'est rarement le cas des associations féministes qui ont une action souvent centrée sur la France ou sur des actions à l'international qui ne relèvent pas de l'APD (par exemple, réseaux internationaux, participation à la CSW).

À l'inverse, les OSI semblent tirer bien plus de bénéfices de leur participation à la Plateforme. Elles peuvent rencontrer les pouvoirs publics – MEAE et AFD – qui sont leurs bailleurs directs. Leur participation leur confère un « label genre » d'autant plus utile à l'heure où le genre devient un critère prépondérant dans les appels à projets. Elles ont pu bénéficier des compétences et des expériences d'expertes pionnières en matière d'intégration du genre. Elles ont désormais accès à bien plus de moyens financiers et de ressources : le FSOF pour leurs actions, mais aussi l'accompagnement d'études intégrant le genre du F3E, le FRIO pour intégrer le genre dans leurs organisations, les accompagnements genre de la facilité d'innovation sectorielle ONG (FISONG), etc. Les OSI sont aussi moins impactées par le rôle du MEAE dans les communications et productions : elles disposent d'autres espaces pour faire passer leurs messages (dialogue Coordination SUD-MEAE/AFD, CNDSI...).

19. Voir ci-dessous 2.1 « Cartographie du secteur ».

Cette asymétrie dans l'accès aux financements a pu s'atténuer en partie avec le FSOF, qui permet à des associations féministes de participer à des consortiums au titre de leur expertise plus larges ou de proposer des programmes avec des fonds en cascade. Adéquations, notamment, fait partie d'un consortium « Genre et climat » retenu en 2021 par le FSOF. Mais il s'agit encore d'un cas isolé, ce qui peut révéler aussi un besoin d'accompagnement spécifique des associations féministes, besoin aujourd'hui non couvert en l'absence de collectif menant un programme de SMA (à l'inverse d'autres organisations comme les OSIM avec le FORIM), rôle qui dépasse largement le mandat et les moyens de la PGD.

À l'avenir, il est important de rééquilibrer les bénéfices potentiels de la participation à la Plateforme : en œuvrant pour la reconnaissance, même symbolique, du rôle des associations féministes dans la plateforme (*membership* reconnu, communication les valorisant...); et, sur le plan financier, en facilitant leur accès aux dispositifs existants, notamment le FSOF. Ce dernier point invite à réfléchir à un dispositif d'accompagnement des associations féministes comme cela peut exister dans d'autres domaines (migrations avec le FORIM, eau avec le pS-Eau, ECSI avec les RRMA...).

1.6.5 Conclusion

Jusqu'à aujourd'hui, la Plateforme genre et développement a constitué un espace multiactrices et multiacteurs unique. Elle a permis aux organisations et institutions qui y participaient de disposer d'un espace de dialogue et d'influence mutuelle. Cela a fortement contribué à enrichir le débat et à promouvoir le genre comme approche systémique des inégalités. Ainsi, les diversités de points de vue s'y expriment mais la Plateforme n'est pas pour autant représentative de tous les points de vue. Cet espace d'influence s'est par ailleurs peu à peu essoufflé, les pouvoirs publics et les OSI ayant notamment développé d'autres canaux de dialogue, au sein de collectifs formalisés ou de manière bilatérale. La Plateforme demeure le seul espace où sont représentées côte à côte les OSI et les associations féministes et où ces deux groupes peuvent se rencontrer et dialoguer.

En matière de renforcement de capacités des organisations participantes, la Plateforme constitue ou a constitué un espace d'échange d'informations et d'expériences pour les OSC. Malgré l'émergence d'autres outils, la Plateforme reste un centre ressource qui s'est renforcé ces dernières années grâce à la coanimation d'Adéquations.

1.7 Perspective de genre

1.7.1 Une ouverture de la Plateforme qui ne favorise pas une posture commune sur le genre

À l'incitation des pouvoirs publics, l'engagement d'associations féministes et OSI pionnières dans la promotion de l'approche genre et développement, pour une grande partie des participantes à la Plateforme, et les actions menées par les structures collectives pour diffuser une culture de la transversalisation du genre ont largement contribué à diffuser les pratiques d'intégration du genre au sein des OSC et des institutions. Cependant, ces avancées sont encore souvent associées à la recherche d'une plus grande efficacité de l'aide plutôt qu'à une volonté de contribuer à des dynamiques de changement social plus larges. Par ailleurs, certaines organisations, de tous secteurs, restent encore très éloignées d'une adhésion à l'approche genre et de sa nécessaire transversalisation à l'ensemble de l'action internationale.

En ce sens, la Plateforme, qui, notamment au moment de sa création, a réuni des actrices et acteurs reconnus, tant pour leur expérience que pour leur expertise, a largement contribué non seulement à la prise en compte des enjeux de genre dans la politique de coopération au développement, mais aussi au niveau des actions de solidarité internationale menées par les OSI ou OSIM participantes. En effet, comme les personnes interviewées en ont témoigné, une grande partie d'entre elles se sont formées voire ont découvert l'approche genre grâce à la Plateforme, souvent il y a plusieurs années. Ainsi, la présence des associations féministes telles que Genre en action et Adéquations qui possèdent une expertise sectorielle et méthodologique très importante, ou Quartiers du monde, une organisation féministe qui mène des projets à l'international, ou encore de plus grosses structures telles que le Planning familial, a permis de diffuser l'approche féministe et de favoriser une compréhension du genre qui va au-delà de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le caractère ouvert de la Plateforme et la diversité des participantes et participants y compris entre associations féministes ont favorisé les échanges et le travail en commun en dépit de points de vue parfois divergents sur des sujets sensibles (prostitution, intersectionnalité, identités sexuelles et de genre). Selon certaines personnes interviewées, ce manque de perspective commune pouvait dans certaines occasions être un frein à la discussion car il empêche d'aborder certains sujets ou d'avoir une meilleure compréhension d'enjeux importants, quitte à poser différentes acceptions d'un même concept. La Plateforme est sans doute un espace multiactrices et multiacteurs – l'un de ses atouts majeurs – et cette diversité en a fait un espace de discussion, ainsi que de découverte de nombreux sujets liés au genre, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité.

1.7.2 Le choix des sujets de travail en cohérence avec l'agenda du MEAE et l'expertise des parties prenantes

Les thématiques traitées au sein de la Plateforme ont été choisies notamment par le MEAE et en fonction des actualités internationales et de ses besoins (rédaction des DOS, préparation aux événements internationaux tels que la COP21, etc.) qui ont notamment mené, en 2015, à la création des groupes thématiques : « Genre et climat » et « Genre et jeunesse ».

Hormis ces thématiques, qui ne donnaient pas lieu à des débats approfondis sur l'approche genre et les approches méthodologiques elles-mêmes, des ateliers-débats sur des thématiques liées à l'actualité ou à l'expertise de l'une des organisations participantes ont été également organisés au sein de la Plateforme. Deux ateliers sur les masculinités ont été menés par Quartiers du monde et Adéquations, qui ont de l'expérience dans ce domaine. Il s'agit en effet de l'un des sujets innovants abordés au sein de la Plateforme étant donné que les masculinités sont encore rarement discutées et intégrées dans le domaine de la solidarité internationale. De même, ont été ponctuellement organisées des interventions et journées dont les synthèses ont été partagées sur le site de la Plateforme. Celles-ci ont permis d'aborder les enjeux de genre et développement en articulation avec des thématiques telles que la désertification, la violence et le harcèlement au travail, les DSSR ou encore le partage des enseignements de l'intégration du genre au sein d'une OSI. En revanche, ces thématiques n'ont pas été choisies en concertation ou à la demande des participantes et participants de la Plateforme même si, selon les personnes interviewées, elles correspondaient à un intérêt commun.

« La PGD est innovante, comme sur le genre et le climat, où la Plateforme a fortement influencé les positionnements, mais elle pourrait l'être encore plus. Même si la Plateforme s'inscrit dans l'agenda international, il pourrait y avoir certains sujets novateurs. [...] on suit l'agenda et du coup on est moins dans le fait de traiter des enjeux innovants qui pourraient aussi nourrir les réflexions avec des choses nouvelles. » Extrait d'entretien avec un représentant d'une institution publique réalisé dans le cadre de l'évaluation

1.7.3 L'absence des féminismes « dans toute leur diversité » et des collectifs et organisations du Sud

En même temps, certaines thématiques, notamment celles liées à la diversité de genre, n'ont pas du tout été abordées dans le cadre de la Plateforme, ce qui est entre autres lié à l'absence ou quasi-absence de représentantes ou représentants d'associations lesbiennes, gays, bisexuelles,

transgenres, queers ou intersexes (LGBTQI+) en son sein, sachant que, parmi les OSI et OSIM en France, très peu travaillent ces thématiques dans le cadre des projets de solidarité internationale. De même, la Plateforme regroupe peu d'associations et collectifs féministes issus des diasporas ou des associations féministes jeunes, notamment celles qui intègrent une perspective intersectionnelle. Cette absence s'explique notamment par la dynamique et l'animation de la Plateforme, qui *de facto* repose sur le bouche-à-oreille : les nouvelles et nouveaux viennent souvent à l'invitation de personnes qui participent déjà à la Plateforme. Cela produit un biais lié aux réseaux professionnels et activistes ainsi qu'un biais générationnel avec un impact sur la composition de la Plateforme, et donc sur sa représentativité, ainsi que sur les thématiques traitées. Néanmoins, ce biais est aussi lié aux clivages déjà mentionnés qui dépassent le périmètre de la Plateforme ainsi qu'au manque de clarté sur la manière dont le concept de genre est interprété et de transversalité de la part du gouvernement. La faible participation de certains groupes, comme les OSIM, s'explique aussi par le manque de moyens et le bénévolat de leurs membres.

« Au sein de la Plateforme, on trouve toujours les mêmes personnes, il n'y a pas de représentation de différents mouvements comme ceux représentant les personnes LGBTQI+, la diaspora, etc. » Extrait d'entretien réalisé dans le cadre de l'évaluation avec un ou une représentante d'OSI

Enfin, la Plateforme ne compte pas de représentante et représentant des collectifs ou organisations/associations féministes du Sud. Cela n'a jamais été inscrit dans son mandat et la plupart des autres collectifs (comme Coordination SUD) ou espaces de dialogue (CNDSI) ne le font pas non plus. Mais, ce faisant, elle n'intègre pas les voix des personnes directement concernées par la politique de coopération au développement de la France ainsi que par les projets menés à l'international par certaines des organisations participantes. Par conséquent, les connaissances de ces personnes et collectifs, basées sur les expériences vécues du genre et des discriminations et problématiques liées au genre dans les réalités locales, ne sont pas prises en compte ou le sont par l'intermédiaire d'organisations et personnes qui ne sont pas immergées dans ces contextes.

1.7.4 Conclusion

Au moment de sa création et grâce à la présence d'associations féministes et d'OSI pionnières dans l'intégration de l'approche genre dans le domaine de la solidarité internationale, la Plateforme a largement contribué à la compréhension et à la prise en compte du genre au-delà de l'égalité entre les femmes et les hommes. Néanmoins, elle n'a pas réellement contribué au développement d'outils méthodologiques ou conceptuels en la matière, cela ne faisant d'ailleurs pas partie de ses objectifs.

Si le caractère ouvert et la diversification de la Plateforme ont permis de réunir une grande variété d'actrices et d'acteurs dans le domaine du genre et développement, qui parfois s'opposent dans d'autres espaces, cela a aussi empêché d'évoquer des sujets clivants ou d'approfondir la discussion sur certains sujets notamment en raison d'un manque de vision commune du « genre ».

Au niveau de la participation, malgré la grande diversité des participantes et participants, la Plateforme ne parvient pas à être représentative de l'ensemble du secteur d'expertise sur le genre et international au sens large, et des féminismes dans toute leur diversité, ainsi que des collectifs ou organisations du Sud, dont l'intégration n'a jamais figuré dans son mandat. Leur prise en compte pourrait redynamiser la Plateforme et renouer avec son esprit « pionnier ». Intégrer le regard, les positions et les expériences situées des participantes et participants aux actions soutenues au Sud apporterait une plus-value certaine par rapport aux autres espaces existants (comme la commission genre de Coopération SUD).

Chapitre 2

Analyse prospective

2.1 Cartographie du secteur

2.1.1 Construction de la cartographie

Pour réaliser cette cartographie, nous avons recensé l'ensemble des membres, Plateforme ou signataires de

neuf groupes, espaces ou collectifs, quatre correspondant à des groupes « temporaires », formés ou qui se sont formés pour un événement spécifique : la COP21, le G7 ou le FGE. Tous ces groupes se sont formés autour du genre et d'enjeux internationaux liés à la diplomatie française, mais ils sont de nature, composition ou statuts très différents.

Les groupes « permanents » Il s'agit de groupes créés autour d'une fonction (le plaidoyer, l'échange entre pairs, la production méthodologique) sans date de fin prédéterminée.	Les groupes « éphémères » Il s'agit de groupes formés pour un objet précis, limité dans le temps, le plus souvent une conférence ou un événement au niveau international.
<p>La PGD est un espace multiactrices/acteurs, créé à l'initiative du MEAE en 2006 pour favoriser la concertation, l'échange de pratiques et le suivi des politiques internationales de la France en matière de genre et développement, entre des OSC (associations féministes, OSI), les pouvoirs publics (notamment, le MEAE et l'AFD), le secteur de la recherche, des collectivités... La Plateforme est coordonnée depuis 2015 par Adéquations dans le cadre de conventions de financement avec le MEAE, qui ont pris fin en 2020.</p> <p>La commission genre de Coordination SUD, créée en 2006, rassemble des OSI membres de Coordination SUD, tête de réseau et « syndicat » du secteur. La commission genre n'est pas « financée », c'est-à-dire qu'elle ne bénéficie pas d'un appui spécifique pour ses travaux, qui se limitent donc principalement à la préparation du plaidoyer du collectif et à l'intégration du genre dans le fonctionnement et les activités de Coordination SUD (notamment les formations et le FRIO).</p> <p>Le groupe genre CUF est un groupe de travail et d'échange formé début 2020 réunissant des agents des collectivités territoriales membres de CUF intéressées par le genre comme thématique et approche dans le cadre des projets de coopération décentralisée.</p> <p>La CLEF, créée en 1991, est cofondatrice du Lobby européen des femmes (LEF). Elle anime et coordonne un réseau de près de 80 associations françaises qui militent pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour les droits des femmes. Elle œuvre principalement par le plaidoyer auprès des gouvernements et parlementaires en France, en Europe et sur le plan international car elle est une ONG accréditée à l'ONU.</p>	<p>Women 7 est un collectif international d'organisations féministes menant des actions de plaidoyer à l'occasion de l'organisation des G7, à géométrie variable selon le pays où se réunissent les cheffes et chefs d'État. En 2019, à l'occasion du G7 en France, de nombreuses organisations féministes françaises ont ainsi rejoint le collectif Women 7 et c'est cette liste établie en 2019 qui a été utilisée comme référence dans la présente cartographie.</p> <p>Le groupe Genre et justice climatique s'est formé en amont de la COP21 (2015) pour réaliser un travail de plaidoyer, en lien avec des groupements et collectifs internationaux tels que le Women and Gender Constituency, un travail d'information et de mobilisation de la société civile sur les enjeux spécifiques à l'intersection entre genre et climat, et pour participer à la concertation avec les autorités françaises. Ses travaux ont permis d'aboutir à des recommandations spécifiques pour la France, pays hôte de la conférence. À noter qu'Adéquations, coordinatrice de la PGD après 2017, a coanimé le groupe avec le réseau féministe Ruptures.</p> <p>Les groupes Collectif féministe pour le FGE et Générations féministes se sont formés en 2020 dans le cadre de la préparation du FGE coorganisé par le Mexique et la France (en mars et juin 2021). Ils symbolisent les lignes de fracture pouvant exister au sein du milieu féministe français mais que la PGD ou Women 7 avaient su dépasser. Ces lignes de fracture concernent des sujets comme la prostitution, la gestation pour autrui, la religion, l'intersectionnalité... <i>De facto</i>, Générations féministes est surtout composé d'OSI, d'organisations issues des migrations, tandis que le Collectif féministe pour le FGE est surtout composé d'associations ou de collectifs féministes français ou européens qui ne travaillent pas nécessairement dans le secteur de la solidarité internationale.</p> <p>La communauté de pratiques « Échanges » du F3E s'est formée en 2019 (sur les bases d'une communauté de pratiques « Genre » formée entre 2016 et 2018) dans le cadre du projet L'atelier du changement social du F3E, cofinancé par l'AFD. Il s'agit d'un espace de dialogue et d'échanges multiactrices et multiacteurs entre des organisations « expérimentatrices », accompagnées par le F3E pour construire des méthodologies d'intégration du genre dans leurs interventions, et un cercle plus large d'actrices et d'acteurs intéressés par les résultats de ces travaux.</p>

Nous y avons ajouté 24 organisations qui ont participé à des événements en lien avec le genre et le développement mais ne faisant pas partie de ces 9 groupes ou collectifs. Pour chaque organisation, nous avons recensé leur nature, le lieu de leur siège, la taille de leurs effectifs, leurs principaux domaines d'action.

2.1.2 Les actrices et acteurs de la cartographie

Le « genre » comme secteur désigne l'ensemble des actrices et acteurs œuvrant pour la défense des droits des femmes, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, contre le système patriarcal et ses multiples expressions et, plus globalement, contre les facteurs d'oppression à l'égard des femmes dans toute leur diversité.

Le « développement » désigne le secteur mettant en œuvre des actions transnationales dans le cadre de l'APD et/ou impliquant un transfert monétaire d'organisations de pays, selon les classifications de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à revenus élevés à des organisations ou personnes de pays à revenus faibles ou moyens pour soutenir des actions de solidarité. Cela exclut *de facto* des organisations féministes qui travailleraient à l'international sur des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, mais sans focus ou action spécifique sur des pays éligibles à l'APD au sens du comité d'aide au développement de l'OCDE ou sur des enjeux tels que les migrations ou l'ECSI.

Néanmoins, la diplomatie comprend, au-delà de la politique de coopération, les prises de position de la France à l'international, son rôle au sein de l'Union européenne, son rôle dans les organisations internationales, ses relations diplomatiques avec les autres États, sa politique de défense, sa politique commerciale à l'international...

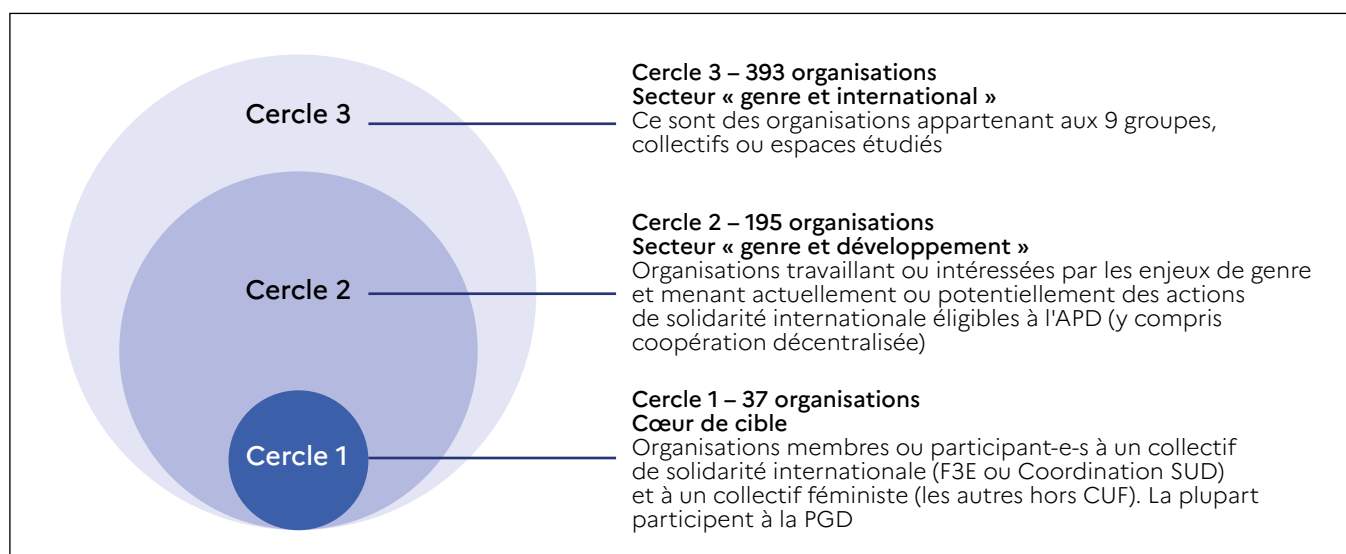
Par conséquent, nous proposons de distinguer le secteur « genre et international », qui couvre l'ensemble des actrices et acteurs pouvant contribuer à des discussions autour de la diplomatie française, du secteur « genre et développement », plus restreint car il implique de se concentrer sur la politique de coopération au développement de la France.

En tout, ce sont 393 organisations qui figurent dans la base de données et appartiennent au secteur « genre et international ». Toutes, du fait de leur travail ou de leur appartenance à l'un de ces 9 groupes, ont un intérêt pour les enjeux de genre et l'international, mais pas nécessairement pour des enjeux de développement ou de solidarité internationale. Parmi elles, **334 correspondent à des organisations dont le siège est situé en France.**

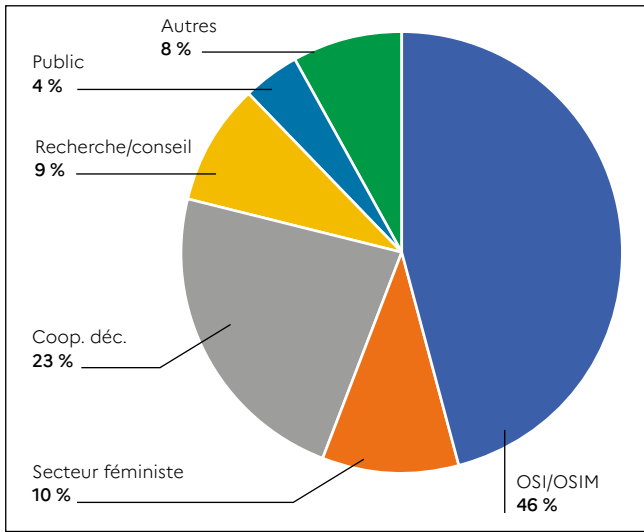
En appliquant un filtre « solidarité internationale », 195 organisations entrent dans le champ « genre et développement ». Il s'agit d'organisations dont les actions entrent ou pourraient entrer dans le champ de l'APD. Cela comprend des actions d'ECSI, des actions sur les migrations en France, des actions de recherche-action ou de plaidoyer spécifiquement, des actions de coopération décentralisée, quels que soient leur envergure ou leur budget. En retirant les collectivités membres du groupe genre de CUF, pour lesquelles il est difficile de dire si elles sont actives en matière de coopération décentralisée, ce groupe se réduit à 133 organisations.

2.1.3 Activités et financements

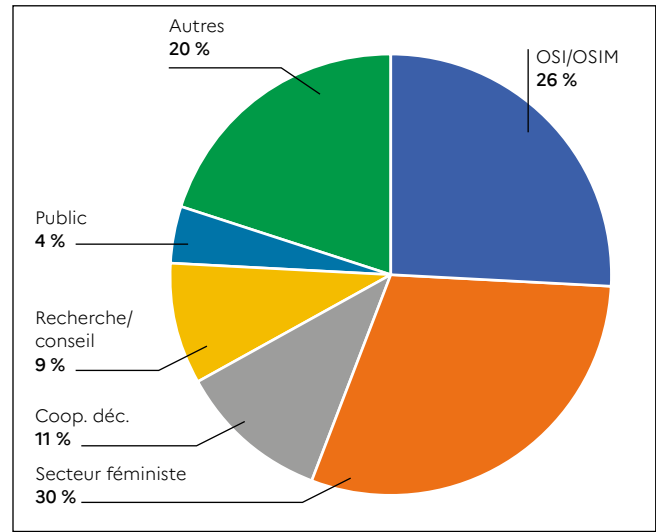
Les organisations appartenant ou ayant appartenu à la fois à un collectif plutôt labellisé « féministe » et à un collectif plutôt « solidarité internationale », sont peu nombreuses : 37 au total. Elles constituent le cœur de cible (cercle 1) de la PGD et figurent sur sa liste de diffusion.



Composition du cercle 2 (secteur « genre et développement ») – 195 organisations

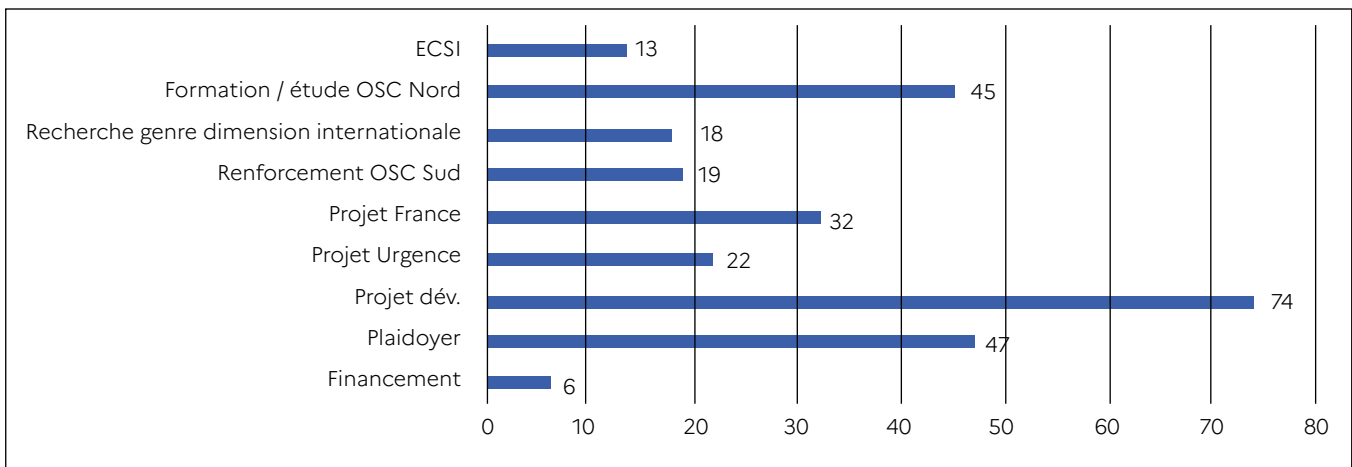


Composition du cercle 3 (secteur « genre et international ») – 393 organisations



Source : élaboration par les consultantes et consultants

**Domaines d'action des organisations du cercle 2 (hors collectivités)
(Nombre d'organisations, une même organisation pouvant avoir plusieurs domaines d'action)**



Les organisations féministes ne menant pas d'action de solidarité internationale sont la composante la plus représentée dans le cercle 3 (30 %) mais leur part tombe à 10 % dans le cercle 2, qui implique de réaliser des actions de solidarité internationale. À l'inverse, la part des OSI/OSIM passe de 26 % à 46 % et celle des collectivités de 11 % à 23 % (coopération décentralisée)²⁰.

En termes d'activités, les organisations du cercle 2 mènent principalement des actions de développement (74 organisations), de plaidoyer (47 organisations) et réalisent des études/formations (45 organisations). À noter que 32 organisations ont aussi une action en France.

20. Pour les collectivités (coopération décentralisée) qui correspondent à celles inscrites dans l'un des groupes étudiés, il est difficile de s'assurer que celles-ci mènent des actions de coopération décentralisée, qui plus est intégrant le genre, en l'absence d'une information centralisée et actualisée.

2.1.4 Liens entre collectifs et positionnement de la PGD

Pour analyser la structuration du secteur et la place occupée par chaque groupe, nous avons recensé toutes les interrelations entre les neuf groupes listés, c'est-à-dire, chaque fois, le nombre de membres de la Plateforme en commun.

Cette analyse permet de voir que **la PGD semble être la clé de voûte du secteur « genre et international »**. La Plateforme apparaît, de loin, comme l'espace multiactrices/acteurs le plus diversifié du secteur « genre » et/ou

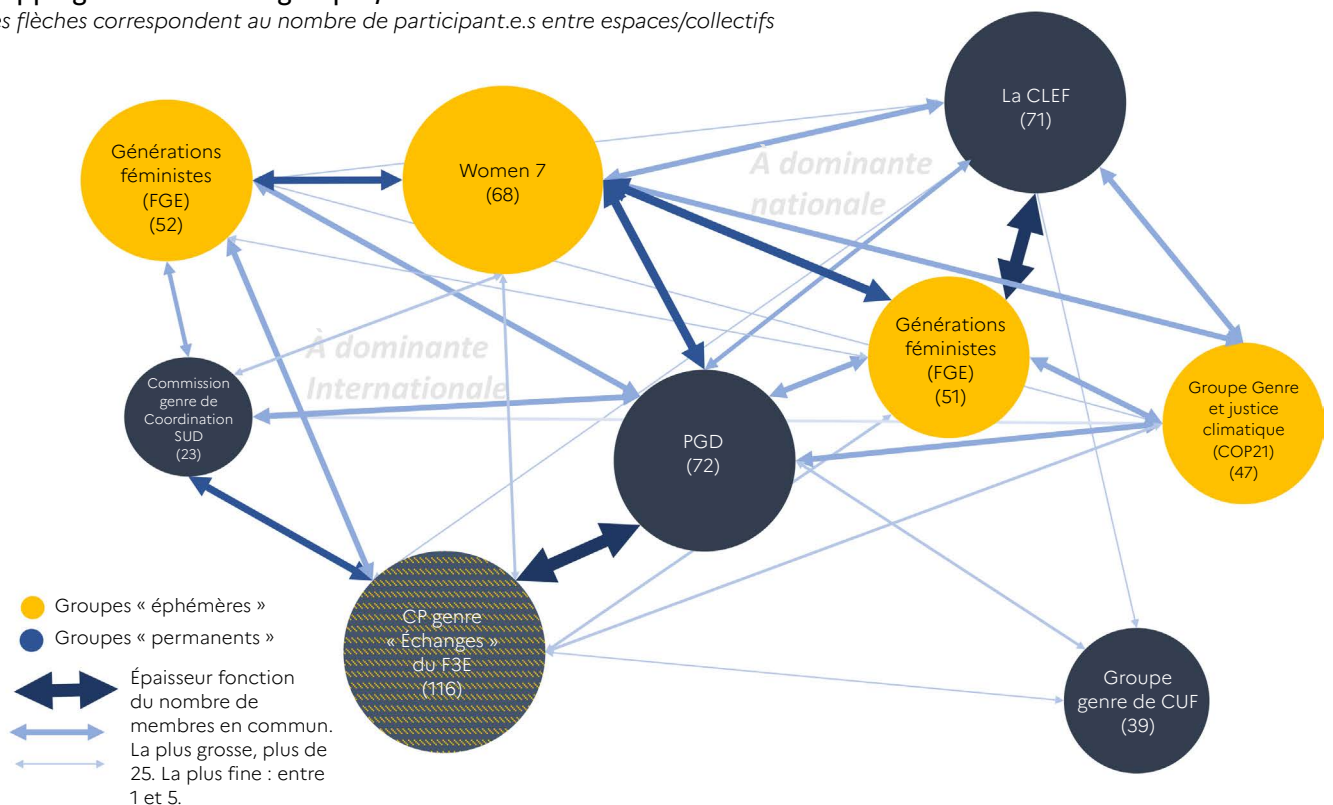
« international ». C'est le seul espace où se rencontrent un nombre significatif d'organisations issues des milieux féministes en France, d'OSI françaises et d'institutions publiques. Comme le montre la « carte mentale » du secteur, c'est le seul espace à partager un nombre significatif de participantes et participants avec les autres espaces ou collectifs cartographiés. La PGD est aussi le seul groupe permanent à être autant en lien avec Générations féministes et le Collectif féministe pour le FGE.

Women 7 a joué un rôle important de représentation du secteur au moment du G7. Equipop et Care France jouaient à l'époque le rôle d'intermédiaire entre Women 7 et la

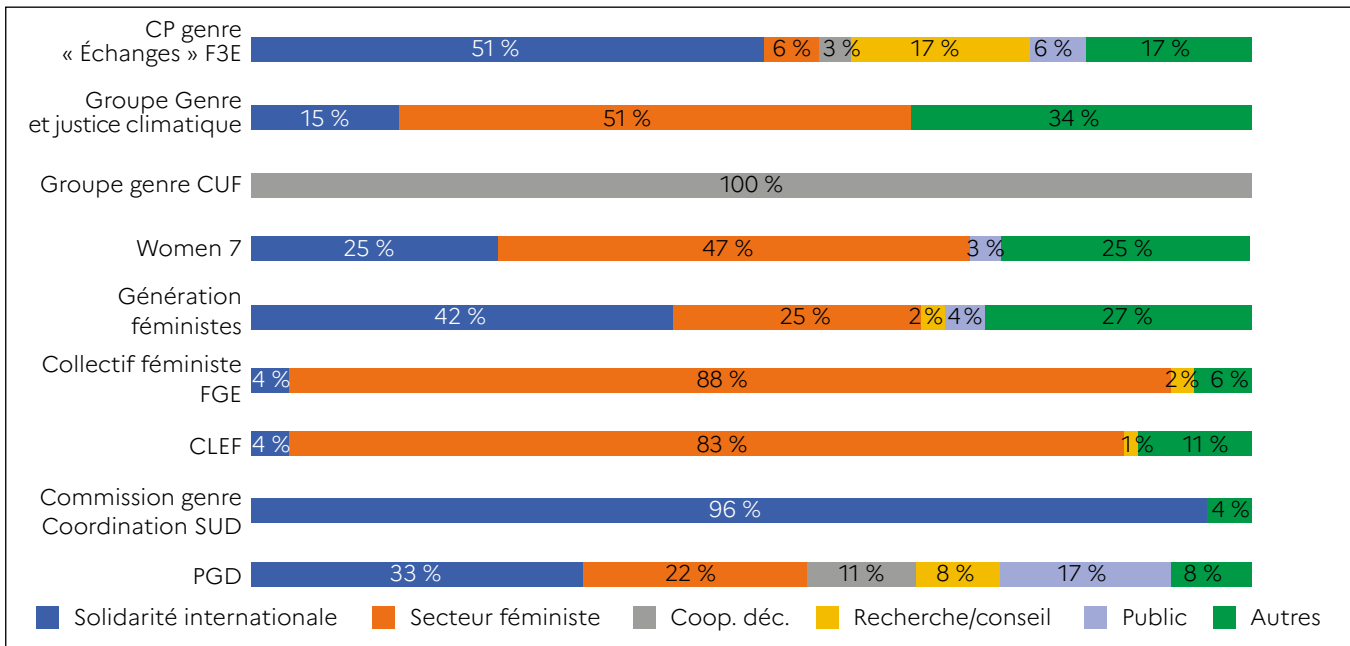
Nombre d'organisations communes	PGD	Commission genre Coordination SUD	CLEF	Collectif féministe FGE	Génération féministes	Women 7	Groupe genre CUF	Genre et justice climatique	F3E
PGD	X	13	10	13	12	20	5	12	30
Commission genre Coordination SUD	13	X	0	0	10	7	0	4	17
CLEF	10	0	X	30	2	12	1	11	2
Collectif féministe FGE	13	0	30	X	1	16	0	14	4
Génération féministes	12	10	2	1	X	18	0	2	11
Women 7	20	7	12	16	18	X	0	11	11
Groupe genre CUF	5	0	1	0	0	0	X	0	3
Genre et justice climatique	12	4	11	14	2	11	0	X	6
F3E	30	17	2	4	11	11	3	6	X

Mapping des liens entre groupes/collectifs

Les flèches correspondent au nombre de participant.e.s entre espaces/collectifs



Composition des membres/des participantes et participants de chaque groupe



Source : sites Internet, listes de diffusion des groupes

commission genre de Coordination SUD, qui disposait de son propre plaidoyer. **Le groupe Genre et justice climatique formé pour la COP21 a, lui, joué un rôle important dans la sensibilisation des parties prenantes** françaises de la COP aux enjeux de genre dans les effets du changement climatique et dans la lutte contre celui-ci.

La création en parallèle des collectifs Générations féministes et Collectif féministe pour le FGE a divisé le secteur « genre et international » entre, d'un côté, un collectif plutôt composé d'OSI (en France et à l'étranger) et, d'un autre côté, un collectif composé quasi exclusivement d'associations féministes. La création de ces deux collectifs est importante et dépasse la seule division de Women 7 : la majorité des organisations membres de ces deux collectifs ne sont pas membres de Women 7, alors que 50 % des membres de Women 7 ne participent à aucun des deux collectifs.

À noter que **la commission genre de Coordination SUD est un espace qui apparaît moins connecté aux autres collectifs** du fait de son caractère « mono-organisation » (seulement des OSI) et du faible nombre d'organisations membres comparé aux autres espaces. Il s'agit en outre d'un espace fermé, réservé aux membres de Coordination SUD (éligibles à l'adhésion et cotisant à Coordination SUD).

La communauté de pratiques du F3E est davantage multiactrices et multiacteurs. Si elle compte peu d'associations féministes françaises parmi ses participantes et participants, elle rassemble aussi des associations féministes d'autres pays du Sud, principalement de pays africains (pas uniquement francophones).

Si la PGD venait à disparaître, les OSI, regroupées principalement dans la commission genre de Coordination SUD, se

retroouveraient coupées des organisations de l'écosystème féministe français, incarné dans cette configuration par la CLEF, ou des collectivités locales (groupe genre de CUF). La communauté de pratiques genre « Échanges » du F3E resterait l'unique espace mais, d'une part, elle reste quand même très colorée « solidarité internationale » et, d'autre part, son champ d'action, sa composition comme sa durée dépendent chaque fois des objectifs des programmes d'expérimentation méthodologique déposés par le F3E.

2.1.5 Une structuration globalement peu soutenue financièrement

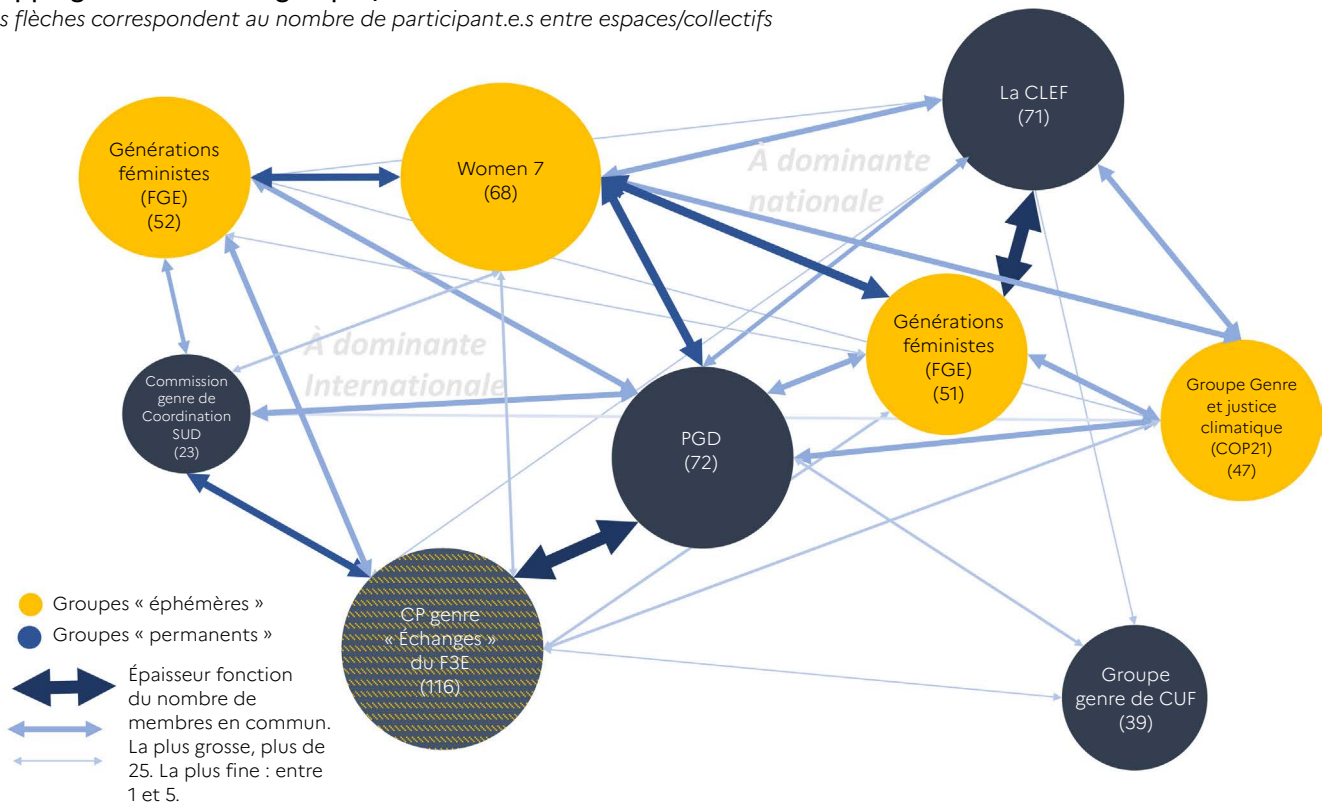
Des collectifs et espaces dont les activités sont peu soutenues financièrement

Peu d'espaces sont actuellement financés. Les espaces ou collectifs « éphémères » tels que Women 7, le Collectif féministe pour le FGE, Générations féministes ou le groupe Genre et justice climatique ne bénéficient pas ou n'ont pas bénéficié de cofinancement spécifique. Ces espaces reposent sur l'implication des personnels des organisations signataires, souvent bénévoles pour les associations bénévoles, ou salariés pour les OSI.

Coordination SUD ou CUF sont des collectifs financés par l'AFD et/ou le MEAE, mais la commission genre de Coordination SUD ou le groupe genre de CUF ne bénéficient pas aujourd'hui d'un cofinancement spécifique (comme cela peut être le cas pour la commission jeunesse, la commission agriculture et alimentation ou la commission climat et développement – CCD – de Coordination SUD).

Mapping des liens entre groupes/collectifs

Les flèches correspondent au nombre de participant.e.s entre espaces/collectifs



Quant à la PGD, dont les activités étaient financées par le MEAE depuis 2006, elle ne bénéficie plus d'aucun soutien depuis fin 2020.

Les seuls espaces ou collectifs financés spécifiquement pour les activités liées au genre à l'international sont la CLEF et le F3E. La CLEF bénéficie d'une subvention très limitée (à hauteur de 22 000 euros en 2017) du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Le F3E bénéficie d'un cofinancement de l'AFD pour son programme L'atelier du changement social, dont le genre constitue l'un des deux principaux piliers.

Un cadre de financement qui favorise l'intégration du genre par les OSI mais pas l'internationalisation de l'action des associations féministes françaises

Les OSI bénéficient de plusieurs « guichets » de financement bien définis : le dispositif I-OSC, qui soutient à la fois des actions de terrain, d'ECSI et des projets de structuration du milieu associatif (SMA) comme ceux du F3E ou de Coordination SUD ; les appels d'offres du centre de crise et de soutien pour des projets humanitaires, la FISONG pour des projets à caractère innovant sur une thématique donnée. Certains programmes financés au titre du dispositif I-OSC prévoient en outre des fonds en cascade ciblant certains types d'organisations : les OSIM via le Programme d'appui aux projets des OSIM (PRA-OSIM), les petits projets de solidarité internationale avec la Plateforme territorialisée des microprojets ou les

actrices et acteurs de l'ECSI avec le programme Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD (RECITAL-ODD). Ce cadre pluriel permet plus facilement aux OSI françaises d'avoir les moyens de mettre en œuvre des projets spécifiques sur le genre, de disposer d'équipes dédiées, ou encore de s'investir dans des collectifs. Les collectivités bénéficient aussi de guichets dédiés : les appels à projets de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT – MEAE), la facilité de financement des collectivités territoriales françaises (AFD) et des appels à projets spécifiques dans les secteurs qui bénéficient du dispositif 1 % (eau et assainissement et, dans une moindre mesure, déchets et énergie). Il leur est plus facile d'intégrer le genre dans leurs actions de coopération décentralisée, mais pas dans leurs organisations (contrairement aux OSI), qui sont régies par des mécanismes totalement différents.

Les associations féministes françaises amenées à participer au dialogue avec les pouvoirs publics sur la diplomatie mais ne menant pas d'action de solidarité internationale (et qui donc n'ont pas accès aux guichets financés par l'APD) ont en revanche très peu accès à des financements, sauf pour mener de l'action sociale dans le cadre de dispositifs encadrés. Certains collectifs comme la CLEF ont accès à des financements très limités du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, mais le plaidoyer, la production documentaire et méthodologique, l'expertise, ou encore l'échange entre pairs sont très peu financés et finançables. Leur action

peut difficilement s'étendre au champ de la solidarité internationale alors qu'elles n'ont pas les moyens de couvrir leur cœur de métier en France. Le MEAE n'est pas compétent pour répondre à ce besoin de financement (car hors APD), mais ce contexte constitue une forte contrainte qui pèse sur ces associations et donc sur leur participation dans les instances de dialogue. Quant aux structures féministes expertes en genre et développement, actives à l'international mais ne menant pas de projet de terrain, elles sont confrontées aux mêmes

difficultés d'accès aux financements que les associations féministes.

2.2 Leçons apprises et bonnes pratiques de la plateforme

L'étude a permis d'identifier les leçons apprises et bonnes pratiques suivantes :

Leçons apprises	Bonnes pratiques
<p>Pour faire perdurer un espace de concertation et de dialogue pluriactrices, pluriacteurs, il faut un engagement institutionnel fort et clair du MEAE, au niveau direction et au niveau politique.</p> <p>La définition d'instances de gouvernance est une condition <i>sine qua non</i> de la pérennité de la Plateforme ou de tout autre espace qui prendrait la suite. Cela n'implique pas nécessairement de disposer d'un statut juridique ou de reproduire les instances de gouvernance associative traditionnelles.</p> <p>Les moyens pour la coordination doivent être suffisants : au moins un ETP et un budget pour les activités. Sans cela, la Plateforme n'atteint pas une certaine « masse critique » permettant de générer une dynamique de travail et de dialogue adéquate.</p> <p>Le financement de la Plateforme ne doit pas servir à « maintenir en vie » des structures. Le projet associatif de la structure et la coordination de la Plateforme sont deux fonctions bien distinctes.</p> <p>Il faut distinguer le portage financier et administratif de la Plateforme (qui requiert une organisation un minimum consolidée) et le portage stratégique et moral (qui requiert une expertise et une expérience reconnues) de la Plateforme.</p> <p>Si la Plateforme veut conserver sa nature multiactrices et multiacteurs, il est important qu'elle puisse apporter un bénéfice pour l'ensemble de ses composantes (notamment les associations féministes).</p>	<p>Le caractère multiactrices et multiacteurs de la Plateforme contribue fortement à la qualité des débats et apporte une forte valeur ajoutée par rapport aux autres espaces existants.</p> <p>La présence notamment des associations féministes qui ne mènent pas d'action à l'international apporte un regard neuf.</p> <p>La sollicitation de la Plateforme pour avoir un avis sur les stratégies (égalité entre les femmes et les hommes ou stratégies sectorielles) enrichit les travaux. Même si les recommandations de la Plateforme ne sont pas toutes reprises, elles suscitent <i>a minima</i> un débat côté pouvoirs publics.</p> <p>La Plateforme introduit de nouveaux sujets ou enjeux encore relativement invisibles dans le milieu diplomatique ou de la solidarité internationale comme les masculinités en 2019 (même si cela reste plutôt rare).</p> <p>La mobilisation de la Plateforme à l'occasion de la COP21 a été très importante pour mettre à jour les enjeux spécifiques de genre dans les enjeux climatiques plus globaux.</p>

2.3 Scénarios d'évolution de la Plateforme

2.3.1 Des scénarios qui se complètent

L'évaluation a montré que la PGD n'est plus l'espace de renforcement de capacités et de transversalisation du genre pour les OSC ni le seul espace où le MEAE interagit avec la société civile sur les questions de genre. Elle a perdu de son attractivité, tant pour les OSC que pour les pouvoirs publics.

Cependant, la Plateforme est aujourd'hui :

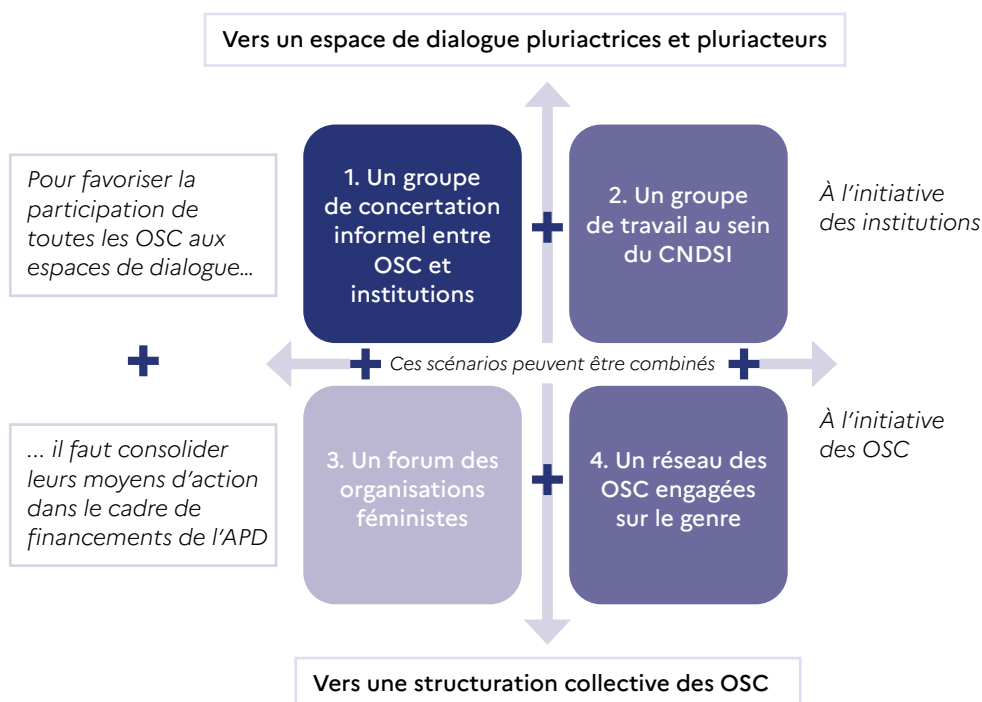
- le seul espace multiactrices et multiacteurs qui se positionne sur la diplomatie et qui contribue aux politiques publiques ;
- le seul espace où se rencontrent les deux familles d'OSC investies sur les enjeux de genre à l'international (les organisations féministes et les OSI) ;
- le seul espace ouvert à toute organisation, quels que soient son besoin ou son expertise.

L'émergence et la consolidation de divers espaces regroupant les différentes familles d'acteurs ne couvrent pas l'ensemble de leurs besoins en matière de dialogue, de structuration, d'accès à une expertise, etc. Ainsi, la majorité des personnes rencontrées ou interrogées dans le cadre de l'évaluation ne souhaite pas voir la Plateforme disparaître mais s'accorde sur la nécessité de faire évoluer ses missions, sa fonction, sa gouvernance, etc.

Le travail d'évaluation a permis de recenser les besoins exprimés par les familles d'actrices et d'acteurs ci-dessous :

Un seul outil ne peut couvrir cette diversité de besoins et d'attentes. La PGD **ne peut répondre à l'ensemble de ces besoins** et, à court terme, le MEAE ne prévoit pas de renforcer ses moyens internes d'animation comme à l'origine de la création de la Plateforme. Par ailleurs, d'autres outils espaces se sont renforcés et répondent en partie à certains de ces besoins, notamment en termes de transversalisation du genre. L'analyse des atouts/faiblesses et des opportunités/menaces (AFOM) de la cartographie et des besoins et attentes des actrices et acteurs conduit à présenter **plusieurs scénarios** de réflexion qui ne sont ni exclusifs ni cumulatifs mais sont des options qui doivent **cohabiter et s'articuler**.

Qui ?	Quoi ?
MEAE	<ul style="list-style-type: none"> • Être alimenté en réflexion/expertise sur ses différentes stratégies • Transversaliser le genre en son sein • Pouvoir consulter les OSC dans leur diversité pour alimenter son agenda politique
Organisations féministes	<ul style="list-style-type: none"> • Peser sur la diplomatie féministe et les politiques sectorielles via un espace de consultation • Voir reconnaître leur expertise et la valeur marchande que cela représente : financer leurs activités • Ne pas s'isoler
OSI	<ul style="list-style-type: none"> • Peser sur la diplomatie féministe et les politiques sectorielles via un espace de consultation • Transversaliser le genre pour améliorer les actions et répondre aux exigences des bailleurs • Financer des projets de terrain
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Transversaliser le genre pour améliorer les actions et répondre aux exigences des bailleurs de manière adaptée à ses membres
OSIM	<ul style="list-style-type: none"> • Peser sur la diplomatie féministe et les politiques sectorielles via un espace de consultation • Transversaliser le genre pour améliorer les actions et répondre aux exigences des bailleurs de manière adaptée à ses membres
RRMA	<ul style="list-style-type: none"> • Transversaliser le genre pour améliorer les actions et répondre aux exigences des bailleurs de manière adaptée à ses membres



Les scénarios 1 et 2 doivent être lancés par le MEAE, ils visent à pérenniser un espace de dialogue pluriactrices et pluriacteurs. Ils peuvent se cumuler. Pour favoriser la participation de toutes les OSC à ces espaces, il faut les accompagner afin de consolider par ailleurs leurs moyens d'action dans le cadre de financements actuels de l'APD, notamment via la structuration collective de celles qui ne peuvent à ce jour accéder à ce cadre de financement. Il s'agit des scénarios 3 et/ou 4, qui doivent être lancés par les OSC. La discussion de ces scénarios peut s'engager à partir des deux collectifs mobilisés au cours du FGE et de leurs

évolutions récentes et à venir ; ils regroupent en effet à eux deux une majorité des OSC qui participent aux travaux de la Plateforme. La présentation des scénarios n'a pas pour objet de définir ce que doivent faire ces collectifs mais de dresser des perspectives de réflexion et d'actions communes entre les parties prenantes de la PGD.

À noter que ces scénarios constituent des suggestions formulées par l'équipe d'évaluation et non une injonction. Ils sont destinés à alimenter une réflexion plus globale du secteur en s'inspirant de modèles existant dans d'autres domaines.

Scénarios 1 et 2 : pour un espace de dialogue, à l'initiative des institutions

Les scénarios 1 et 2 doivent être lancés par le MEAE, ils visent à pérenniser un espace de dialogue pluriactrices et pluriacteurs. Ils peuvent se cumuler.

Scénario 1 : un groupe de concertation informel entre OSC et institutions

Il s'agit de créer un groupe de concertation formé des pouvoirs publics (MEAE, AFD) et de la société civile (OSI, associations féministes) pouvant éventuellement s'élargir à d'autres composantes (collectivités, recherche). Il pourrait prendre la suite du groupe de concertation créé dans le cadre du FSOF.

À l'image du groupe ECSI, animé par l'AFD, il aurait principalement une fonction de dialogue politique et technique. Celui-ci porterait sur la stratégie du MEAE pour l'égalité entre les femmes et les hommes : son opérationnalisation, son bilan (en lien avec le HCE) et la préparation de l'éventuelle prochaine stratégie.

Ce groupe ne bénéficierait pas d'un financement propre. Le MEAE peut éventuellement financer la réalisation d'une étude, de formations ou l'organisation d'événements pour alimenter les travaux du groupe.

Conditions/facteurs clés de succès

- L'implication du MEAE ou de l'AFD est nécessaire pour tenir l'agenda, convoquer les réunions, faire les comptes rendus (cela peut représenter en moyenne une demi-journée par semaine).
- Bien qu'il n'ait pas d'existence juridique propre, le groupe doit être composé de « membres ».
- Les membres du groupe doivent être représentatifs des différentes composantes de l'écosystème « genre et international ».

Qu'est-ce que le Groupe ECSI ?

Le groupe de concertation sur l'ECSI est un espace de dialogue et de partage d'expériences créé en 2017. Il réunit des représentants d'associations, de quatre ministères (Agriculture et Alimentation, Éducation nationale et Jeunesse, Europe et Affaires étrangères, Transition écologique et solidaire), de l'AFD, de collectivités territoriales et de RRMA. Ces institutions et organisations représentent une grande diversité d'approches, d'actions et de publics, et se retrouvent dans une mission commune : favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'une société juste, solidaire et durable par l'éducation et l'ECSI.

Les membres de ce groupe ont produit un argumentaire commun, finalisé en novembre 2020, détaillant les raisons pour lesquelles l'ECSI doit constituer une priorité des politiques publiques et une composante essentielle des actions des organisations.

Mode de financement

- L'animation du groupe de travail requiert la mobilisation d'un temps de travail partiel de la part du MEAE ou de l'AFD. Par ailleurs, des études peuvent être commanditées par le MEAE aux membres de ce groupe de travail pour apporter un éclairage sur un axe thématique, réaliser une capitalisation d'expérience, etc.

Analyse AFOM

Atouts/opportunités

- Facile à mettre en œuvre à court terme : nécessite peu de moyens supplémentaires, il peut s'appuyer sur le COPIL établi dans le cadre du FSO
- Format souple, moins formel que le CNDSI, permettant un dialogue plus régulier et plus franc
- Solution pouvant être temporaire (avant qu'un autre espace de dialogue se mette en place) ou durable et complémentaire d'autres espaces (scénarios 3 et 4)

Faiblesses/menaces

- Groupe qui serait recentré sur la stratégie égalité entre les femmes et les hommes du MEAE et moins sur les politiques sectorielles
- Perte du caractère « forum ouvert » de la PGD : les associations féministes et les autres composantes hors OSI voudront-elles et pourront-elles y participer ?
- Formule qui permet de maintenir le dialogue société civile-pouvoirs publics, mais implique de laisser de côté les échanges plus libres, les formations, les ateliers, la sensibilisation, la production d'information...
- Quelle articulation avec la commission genre de Coordination SUD ?
- Permet difficilement d'aborder des thématiques ou sujets innovants n'entrant pas déjà dans l'agenda du MEAE
- Implique une mobilisation bénévole des structures participantes, ce qui pourrait défavoriser les structures les moins bien dotées (à envisager donc en complémentarité avec les scénarios 3 et 4)

Premiers pas

- Le MEAE pourrait profiter de la concertation à venir pour la préparation de la prochaine stratégie pour proposer une réunion de travail sur l'hypothèse de la mise en place de ce groupe de travail comme un outil de dialogue entre institutions et OSC. Cette réunion associerait les organisations les plus actives au sein de la Plateforme (en veillant à inclure des associations féministes notamment) en plus des organisations qui participent aux réunions de concertation du FSO, y compris l'AFD.
- Cette réunion servirait à définir les contours de cet espace de dialogue : objectifs, composition, fréquence, agenda, etc.
- Le MEAE et l'AFD désigneraient ensuite une personne en leur sein chargée de l'animation et du suivi du groupe.

Scénario 2 : création d'un groupe de travail au sein du CNDSI

Il s'agit de créer un groupe de travail « genre » au sein du CNDSI composé de plusieurs collègues : pouvoirs publics (MEAE, AFD mais aussi ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes), OSI (principalement des membres de la commission genre de Coordination SUD), associations

féministes mobilisées à l'international (par exemple : Adéquations, Genre en action), collectivités territoriales, collectifs/réseaux (F3E, la CLEF), chercheuses et chercheurs, expertes et experts en matière de genre. Dans la continuité des travaux de la PGD, ce groupe se réunirait plusieurs fois par an pour échanger autour de thématiques choisies collectivement. L'objectif est d'alimenter la réflexion et le dialogue sur l'intégration des enjeux de genre dans la politique de coopération au développement de la France. Ses travaux aboutiraient ainsi à des recommandations qui pourraient être restituées à l'occasion des plénières du CNDSI (en présence du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères).

Ce groupe ne peut pas être financé. En revanche, le MEAE et/ou l'AFD peuvent financer la réalisation d'études (confiées à des prestataires) alimentant les travaux du groupe, l'organisation d'un événement mettant en valeur les travaux du groupe...

Qu'est-ce que le CNDSI ?

Créé par la loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale en 2014, le CNDSI est le cadre institutionnel de référence pour le dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics autour des objectifs et des moyens de la politique de coopération au développement. Il se réunit au moins une fois par an (et en moyenne deux à trois fois) en plénière. Ses membres, nommés par arrêté, se regroupent en différents collèges : ONG, syndicats, employeurs, entreprises, parlementaires, collectivités territoriales, universités et centres de recherche, personnalités étrangères de haut niveau. Des groupes de travail *ad hoc* se réunissent également sur des enjeux transversaux en lien avec l'actualité diplomatique.

Conditions/facteurs clés de succès

- L'animation du groupe de travail repose sur le MEAE (organisation des réunions, compte rendu, lien avec la plénière du CNDSI).
- Les responsabilités pour l'animation du groupe de travail entre la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (CIV) de la Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (qui pilote le CNDSI) et le pôle genre, éducation, population et jeunesse de la Sous-direction du développement humain (qui copilote la PGD) doivent être clarifiées (qui anime le groupe de travail ?).
- La présence du niveau politique est indispensable à au moins une session du groupe de travail pour que les travaux puissent réellement servir à alimenter la réflexion sur les politiques publiques.

- Une ou plusieurs organisations participant au groupe de travail doivent pouvoir être représentées au sein du CNDSI (en plénière) pour y restituer les orientations et recommandations sur les enjeux de genre.

Mode de financement

L'animation du groupe de travail requiert la mobilisation d'un temps de travail partiel de la part du MEAE.

Analyse AFOM

Atouts/opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Assure la continuité du dialogue pouvoirs publics-société civile sur les enjeux de genre dans un cadre institutionnalisé déjà existant • Permet un dialogue stratégique de haut niveau avec les pouvoirs publics (présence des décideurs) • Constitue un canal d'influence direct de la politique de coopération au développement de la France • Composition plus large et représentative que la commission genre de Coordination SUD (uniquement composée d'OSI)
Faiblesses/menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre limité à la coopération au développement (quand la PGD travaille sur les engagements de la France y compris en dehors du cadre de l'APD) même si le CNDSI peut potentiellement être interpellé par les différents collègues sur la diplomatie féministe (ce qui peut être difficile en l'absence de collègue « féministe ») • Cadre non financé ne permettant pas de maintenir la fonction d'information et de mise en réseau de la PGD • Cadre très institutionnel plus adapté au plaidoyer qu'au débat d'idées entre praticiens • Cadre qui ne favorise pas l'émergence de sujets innovants ou en rupture avec les orientations politiques actuelles • Implique une mobilisation bénévole des structures participantes, ce qui pourrait défavoriser les structures les moins bien dotées (à envisager donc en complémentarité avec les scénarios 3 et 4)

Premiers pas

- L'initiative revient au MEAE, qui doit d'abord imaginer les contours de ce groupe de travail (quel lien avec le CNDSI en plénière ? Quels prérequis pour participer au groupe ? Qui au ministère aurait la responsabilité de l'animation du groupe ?).
- Le MEAE pourrait organiser une réunion avec Adéquations (en tant qu'ancienne coordinatrice de la PGD) et les têtes de réseau des différents collègues (Coordination SUD pour les OSI, CUF pour les collectivités, la CLEF pour les associations féministes) afin de définir les contours du groupe de travail et sa composition.
- Le MEAE pourrait ensuite inviter les organisations pressenties à une présentation de l'initiative de création du groupe de travail genre du CNDSI.
- La création du groupe serait annoncée formellement à l'occasion d'une réunion en plénière du CNDSI.

Scénarios 3 et 4 : pour un espace de dialogue, à l'initiative des institutions

Les scénarios 3 et 4 visent à proposer plusieurs pistes potentielles pour répondre à un besoin de SMA identifié dans la présente évaluation. Mais l'opportunité ou non de répondre à ce besoin de structuration et la manière de le faire dépendent avant tout du droit d'initiative des OSC.

Scénario 3 : un forum des organisations féministes

Il s'agit de créer une plateforme regroupant les organisations féministes qui ont une action à l'international (par exemple, Quartiers du monde) ou une expertise dans le domaine « genre et développement » (par exemple, Adéquations). Ce forum serait construit sur le modèle du FORIM, qui fédère près de 1 000 OSIM et qui a appuyé la structuration et le renforcement de ses membres depuis sa création.

Le MEAE ou l'AFD ne pourraient pas y prendre part. Mais le forum pourrait représenter les intérêts et positions de ses membres auprès des pouvoirs publics dans d'autres espaces (voir scénarios 1 et 2).

À condition que ce forum se constitue en association, il pourrait accéder à des financements de l'AFD via l'outil SMA et mobiliser des cofinancements via un fonds d'appui aux projets et la valorisation de la participation de ses membres. L'AFD a notamment donné des gages d'engagement favorables au soutien d'une phase d'expérimentation qui pourrait bénéficier de conditions de financement aménagées, à condition que l'initiative soit portée par un collectif.

Sous réserve de ces financements, ce forum pourrait assurer les fonctions suivantes :

- renforcer ses membres par l'accès à des ressources et à des actions de renforcement de capacités ;
- favoriser la mise en réseau avec les associations féministes au Sud ;
- financer en cascade de mésoprojets portés par les membres : production de connaissances, initiatives de coopération avec des organisations féministes du Sud, etc. ;
- mener des travaux de capitalisation pour valoriser l'expertise de ses membres ;
- contribuer aux espaces d'échange, de concertation et de plaidoyer en France et à l'international.

Conditions/facteurs clés de succès

- Le forum doit se constituer à terme en entité juridique autonome afin de s'affranchir de potentiels conflits sur sa direction et sa gestion entre organisations.

- Il doit disposer d'instances de gouvernance claires distinctes de l'équipe exécutive.
- Pour prétendre aux financements de l'AFD, il doit démontrer sa légitimité à s'impliquer dans des actions en lien avec l'APD (actions de terrain, renforcement des organisations ou production de connaissances).

Mode de financement

Ce forum peut mobiliser le guichet I-OSC de l'AFD via l'outil de financement SMA (65 % de cofinancement) pour un projet d'un budget minimal de 300 000 euros.

Pour assurer les 35 % de cofinancement manquant, le forum peut s'appuyer sur :

- la valorisation de la participation des membres aux activités collectives ;
- l'apport en cofinancement des projets financés en cascade ;
- la mobilisation de fonds privés (par exemple, Fondation de France, Fondation Chanel).

Qu'est-ce que le FORIM ?

En 2000, le MAE a installé un groupe de travail paritaire intitulé « Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration et développement ». Ce groupe, qui a travaillé pendant vingt mois, avait pour objectifs de favoriser la reconnaissance des OSIM et de valoriser leur contribution au développement de leurs pays d'origine ; d'appuyer un processus d'organisation interne de ces associations ; de définir un programme d'appui pour soutenir leur action. Il réunissait une vingtaine d'OSIM, sept OSI, CUF et le Haut Conseil de la coopération internationale.

Les OSIM ont décidé la création d'une plateforme nationale, de statut associatif : le Forum des OSIM (FORIM). Son rôle est :

- d'assurer une meilleure représentation des OSIM ;
- de faire connaître, reconnaître et promouvoir l'apport des OSIM à l'enrichissement de la société d'accueil et au développement des pays d'origine ;

- d'informer sur les dispositifs existants et de renforcer les capacités d'intervention des OSIM ;
- de favoriser l'accès aux dispositifs de cofinancement ;
- de renforcer la capacité d'intervention des OSIM grâce à l'intervention d'opérateurs apportant un appui technique en vue d'une meilleure professionnalisation des actions ;
- d'apporter la contribution des OSIM aux espaces d'échange, de concertation et de plaidoyer en France et au niveau international et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique européenne de codéveloppement.

Le FORIM dispose d'un budget de plus de 2 millions d'euros provenant en grande partie de subventions publiques (AFD – outil SMA et PRA-OSIM) et européennes et, plus marginalement, de fondations (Fondation Nicolas-Hulot...). Il redistribue à ses membres une partie des fonds reçus de l'AFD, notamment via le PRA-OSIM, fonds en cascade qui lui permet de mobiliser des cofinancements.

Analyse AFOM

Atouts/opportunités	Faiblesses/opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Favorise la représentation des associations féministes dans le dialogue avec les institutions (par exemple, dans le comité de pilotage FSOFF) • Participe à maintenir la diversité des positionnements sur les enjeux de débats actuels et à venir • Soutient les associations féministes qui ne sont pas éligibles aux fonds AFD • Peut devenir un acteur de renforcement d'autres catégories d'organisations grâce à la production de connaissances • Peut amplifier la fonction de production d'informations et de ressources de la PGD 	<ul style="list-style-type: none"> • La concertation pour mettre en marche la dynamique requiert du temps que les associations ne pourront peut-être pas mobiliser sans soutien financier • Le bouclage financier via la mise en place d'un fonds en cascade requiert des compétences de gestion administratives et financières dédiées • Composition resserrée autour d'un petit nombre de structures qui peut questionner sa légitimité

Premiers pas

- L'initiative revient à un noyau dur d'organisations qui doivent s'accorder sur leurs intérêts individuels et collectifs à participer à une entité commune.
- Ce collectif doit prendre le temps de la concertation pour définir les contours de sa mission, de son organisation, de ses besoins et de son modèle économique. Il doit décider de se doter d'une entité juridique propre ou de s'appuyer sur une organisation préexistante pour son lancement.
- Cette concertation doit comprendre des étapes de dialogue avec le MEAE et l'AFD pour préparer le dépôt d'une demande de cofinancement.
- Le collectif pourrait solliciter le financement d'une étude de faisabilité auprès du MEAE.

Scénario 4 : création d'un collectif de type « Réseau Action Climat » (RAC)

Il s'agit de créer un réseau fédérant plusieurs composantes et échelles d'actrices et d'acteurs issus de la société civile : associations féministes nationales, OSI, associations avec un ancrage local, expertes et experts en France ou à l'international... Il pourrait ainsi avoir plusieurs types de membres : des organisations, mais aussi des individus.

Ce réseau serait construit sur le modèle du RAC, qui fédère des familles d'actrices et d'acteurs de la société civile qui, à plusieurs égards, ressemblent au milieu « genre et international » : de grandes ONG internationales, des associations nationales, des associations locales, etc. On peut imaginer que d'autres familles (collectivités, fondations, recherche) pourraient rejoindre le réseau.

Le MEAE ou l'AFD ne pourraient pas y prendre part. Mais ce réseau pourrait participer à un espace de dialogue, formel ou informel, avec les pouvoirs publics (qui ne se limiteraient pas au MEAE et à l'AFD et pourraient associer le ministère à l'Égalité entre les femmes et les hommes, le ministère de l'Éducation nationale...).

Ce réseau pourrait assurer les fonctions suivantes :

- mise en réseau des actrices et acteurs ;
- observatoire des politiques publiques (avec bilan annuel) ;
- plaidoyer sectoriel et interpellation des institutions compétentes ;
- recherche-action ;
- participation à des événements internationaux.

Qu'est-ce que le Réseau Action Climat ?

Créé en 1996 à l'initiative de France nature environnement (FNE), du Fonds mondial pour la nature, de Greenpeace et des Amis de la Terre, le RAC est le représentant français du Climate Action Network International. C'est un réseau d'une vingtaine d'associations nationales spécialistes des questions climatiques, des transports et de la production alternative d'énergie, auxquelles s'ajoutent un collège d'associations locales et régionales ainsi qu'un collège d'individus engagés pour le climat. Il assure une triple fonction :

- d'expertise sur les politiques de lutte contre les changements climatiques (d'atténuation et d'adaptation) ;
- de plaidoyer (politique et technique) sur les politiques menées en matière d'atténuation et d'adaptation dans les politiques publiques et la fiscalité ;
- d'information et de sensibilisation des parties prenantes (y compris des citoyens).

Le réseau dispose d'un budget d'environ 1,2 million d'euros (2020) provenant en grande partie de subventions publiques (AFD, MEAE, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et européennes et, plus marginalement, de fondations (Oak Foundation, Heinrich Böll Stiftung, etc.).

Conditions/facteurs clés de succès

- Le réseau doit être porté les premières années par une OSC solide d'un point de vue organisationnel et financier. Il ne doit pas nécessairement avoir une personnalité juridique propre à court terme.
- Le réseau doit rester ouvert et accessible : le paiement d'une adhésion pourrait se faire sur la base du volontariat avec une grille indicative.
- Il doit disposer d'instances de gouvernance claires et plurielles, représentatives des différentes composantes de la société civile mobilisée sur les enjeux de genre.

Mode de financement

- Ce réseau peut mobiliser le guichet I-OSC de l'AFD via l'outil de financement SMA pour ses activités relevant de l'APD.
- Étant donné sa composition et son périmètre d'action élargi, il peut également mobiliser des ressources en provenance d'autres ministères (ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes), de collectivités territoriales ainsi que des financements européens (Horizon Europe, Citizens, Equality, Rights and Values Programme) et des financements privés.

Analyse AFOM

Atouts/opportunités	Faiblesses/menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre plus large que l'APD qui correspond à celui de la PGD • Composition plus large et représentative que la commission genre de Coordination SUD (uniquement composée d'OSI) • Peut devenir un levier d'influence plus représentatif et efficace que la commission genre de Coordination SUD • Peut amplifier la fonction de production d'informations et de ressources de la PGD • Peut combiner plaidoyer généraliste et espaces de travail sur des enjeux spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Faisabilité à court terme de regroupement des organisations qui se sont réunies dans deux collectifs distincts • À quelles conditions les associations féministes auront-elles la capacité pour participer à cet espace ? La combinaison avec le scénario 3 est-elle indispensable pour permettre cette participation ? • Intégration difficile des collectivités et RRMA si le collectif fait du plaidoyer • Lignes de partage qui pourraient être compliquées à définir avec la commission genre de Coordination SUD (comme cela se pose entre la CCD et le RAC)

Premiers pas

- L'initiative revient à des OSC dont le niveau d'expérience et de structuration répond à plusieurs critères : l'expérience de la gestion de programmes financés par l'AFD, l'expérience de la participation active à un collectif, la capacité à porter administrativement et financièrement une cellule de coordination, y compris dans la gestion de rétrocessions de fonds. L'une d'entre elles devrait porter le projet de collectif.
- Une concertation large devrait avoir lieu en amont auprès des OSI mais aussi des associations féministes pour définir les contours du futur collectif.
- Le collectif pourrait naître à l'occasion d'un projet déposé au dispositif I-OSC (à l'image du projet RECITAL-ODD pour la conférence interrégionale des RRMA – CIRRMA). Les instances de pilotage du projet préfigureraient les instances de gouvernance du collectif.
- L'agenda doit être défini collectivement par la gouvernance du collectif et doit répondre également aux enjeux spécifiques des associations féministes (et non uniquement aux priorités des OSI).
- Le rythme des activités et des travaux pourrait être calqué sur la préparation d'un ou de plusieurs événements internationaux d'envergure pour donner une ossature et un objectif au réseau.

Quelle entité porteuse ?

Dans les scénarios 3 et 4, plusieurs « modèles » de portage juridique et administratif peuvent être imaginés. Dans les deux cas, il est nécessaire de disposer de compétences opérationnelles avérées pour répondre aux exigences de gestion et d'animation afférentes aux financements SMA.

1. Une organisation « parapluie » : non partie prenante aux collectifs issus du FGE, cette organisation met à disposition du projet son expérience et sa compétence de gestion de programmes collectifs. Exemple : le CFSI avec les programmes concertés pluriacteurs (PCPA) Algérie et Congo.

2. Une organisation « couveuse » qui assure une mission de secrétariat exécutif pour le compte d'un collectif. L'organisation n'est pas partie prenante aux collectifs issus du FGE mais dispose d'un engagement en faveur de la promotion de l'approche « genre et développement ». Exemple : le Gret avec la Coalition Eau.

3. Un consensus se dégage entre les parties prenantes pour désigner une structure porteuse qui soit à l'intermédiation des deux collectifs créés à l'occasion de la préparation et de la participation au FGE.

4. Une nouvelle entité juridique est créée et dotée de moyens propres, comme dans le cas de la création du FORIM.

Annexe 1

Sources et bibliographie

Documents stratégiques du MEAE

- *Premier document d'orientation stratégique genre et développement*, 2007
- *Stratégie genre et développement 2013-2017*, 2013
- *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2018-2022*, 2018
- *Prévention, résilience et paix durable (2018-2022) – Approche globale de réponse à la fragilisation des États et des sociétés*, 2018
- *Stratégie française 2017-2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion*, 2017
- *Droits humains et développement – Une approche de la coopération au développement fondée sur les droits humains*, 2019
- *Stratégie humanitaire de la République française 2018-2022*, 2018
- *L'action extérieure de La France sur les enjeux de population, de droits et santé sexuels et reproductifs 2016-2020*, 2016
- *Stratégie de la France en santé mondiale 2017-2021*, 2017

Documents fournis par le MEAE

Documents du site de la Plateforme genre et développement

Notes et recommandations

- « Note sur les processus Génération Égalité et Pékin +25 », janvier 2021
- « Note sur des initiatives "Genre et pandémie de coronavirus" », mai 2020

- « Compte rendu de l'atelier "Genre et climat" du 15 janvier 2020 », février 2020
- « Synthèse d'activités d'août 2018 à octobre 2019 »
- « L'égalité femmes-hommes dans le G7 : bilan et documentation », septembre 2019
- « Synthèse de recommandations dans le cadre de la consultation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour son plan d'action sur les droits humains et d'autres travaux de la Plateforme genre et développement », juillet 2019
- « Compte rendu des ateliers "Les masculinités dans l'approche genre" », 2019
- « Synthèse d'activités de septembre 2017 à juillet 2018 »
- « La finance climat en action pour les femmes », plaidoyer, décembre 2017, 11 décembre 2018
- « Transition écologique et climat, les femmes rurales en première ligne », CSW n° 62, mars 2018
- « Intervention d'Yveline Nicolas, Adéquations, à la conférence du 8 mars 2018 "Pour les droits des femmes dans le monde", organisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères »
- « 7 priorités pour une politique féministe, note pour le G7 », juin 2018
- « Synthèse d'activités d'août 2016 à août 2017 »
- « Enjeux du genre dans les négociations climat et la COP23 », réunion du 13 octobre 2017 à Paris
- « Note d'information sur les activités de la Plateforme », décembre 2016
- « COP22 : Genre, climat et finances "vertes" : de nouvelles alliances pour une action efficace contre le changement climatique et un accès facilité aux financements climat », débat organisé par la Plateforme genre et développement à Marrakech, novembre 2016

- « Synthèse d'activités de juillet 2015 à juillet 2016 »
- « Éléments clés pour prendre en compte l'égalité femmes-hommes dans la mise en œuvre de l'accord de Paris », plaidoyer, mai 2016
- « Note de contribution à l'opérationnalisation de la stratégie Jeunesse », septembre 2016
- « COP21 : compte rendu des activités du groupe "Genre et climat" et de ses membres, octobre à décembre 2015 »

Annexe 2

Liste d'entretiens réalisés

	Organisation/service	Personne
MEAE	Pôle genre, éducation, population et jeunesse	Hélène Ferrer
		Marie Soulié
		Cécile Giraud
	CIV	Anne-Charlotte Dommartin
		Antoine Boudou
	Centre de crise	Cynthia Ohaton
DAECT	Morgane Million	
Secrétariat FGE	Benjamin Bechaz	
AFD	Département des partenariats, division OSC	Emmanuelle Cathelineau
		Valérie Huguenin
	Experte	Ouafae Sananes
		Mar Merita Blat
HCE		Cléa Le Cardeur
UNESCO	(ex-conseillère genre et développement au MEAE)	Fabricia Devignes
OSI	Coordination SUD	Sophie Duval
	Care France	Fanny Petitbon
		Ludovica Anedda
Equipop	Nicolas Raynaud	
Collectivité territoriale	Association française du Conseil des communes et régions d'Europe	Valérie Loirat
RRMA	Grand Est solidarités et coopérations pour le développement	Jennifer Millon
	CIRRMA	Franck Fortuné
ASIME	FORIM	Brice Monou
Associations féministes	Adéquations	Yveline Nicolas
	Quartiers du monde	Ada Bazan
	Genre en action	Elisabeth Hoffman
		Claudie Vouhé
	Planning familial	Sharlen Sezestre/Véronique Séhier
La CLEF	Monique Dental	
Recherche	Institut de recherche pour le développement, PRESAGE (Sciences Po)	Isabelle Droy

Annexe 3

Résultats de l'enquête

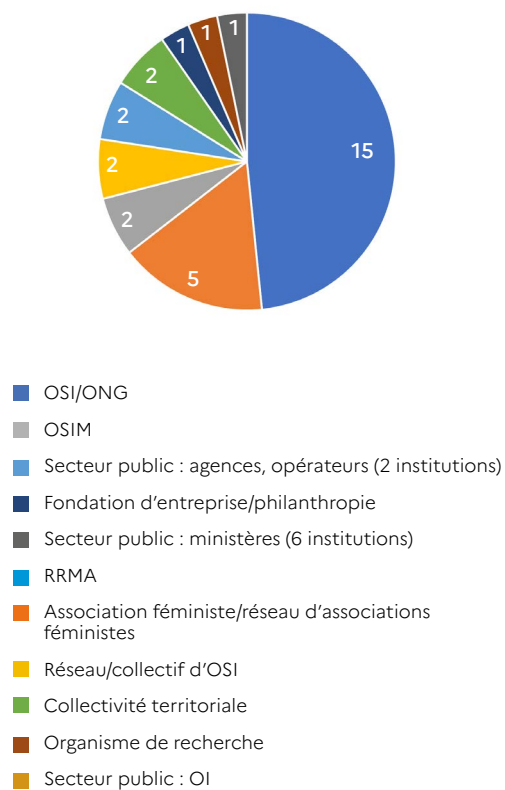
Enquête en ligne

Réalisée dans le cadre de l'évaluation de la Plateforme genre et développement (2021)
Pauline de la Cruz, Klará Hellebrandová, Arnaud Laaban

Les répondantes et répondants

L'enquête a été lancée le 7 juin 2021 auprès des personnes inscrites sur la liste de diffusion de la Plateforme genre et développement, soit 151 adresses e-mail. Elle a été clôturée le 29 juin après plusieurs relances, dont des relances individualisées par e-mail par l'équipe de consultantes et consultants, Cécile Giraud et Yveline Nicolas. Le 29 juin, l'enquête enregistrait 31 réponses réparties comme suit :

Répondantes et répondants	Nombre de réponses	% des répondantes et répondants	% des réponses/membres	Liste de diffusion	% membres
OSI/ONG	15	48 %	107 %	14	13 %
Association féministe/réseau d'associations féministes	5	16 %	33 %	15	
OSIM	2	6 %	50 %	4	4 %
Réseau/collectif d'OSI	2	6 %	100 %	2	2 %
Secteur public : agences, opérateurs (2 institutions)	2	6 %	9 %	23	22 %
Collectivité territoriale	2	6 %	33 %	6	6 %
Fondation d'entreprise/philanthropie	1	3 %	100 %	1	1 %
Organisme de recherche	1	3 %	20 %	5	5 %
Secteur public : ministères (6 institutions)	1	3 %	4 %	26	25 %
Secteur public : OI	0	0	0 %	5	5 %
RRMA	0	0 %	0 %	5	5 %
TOTAL	31		28 %	106	
TOTAL			45 %	65	



La liste de diffusion comprend 151 adresses au total. Dans le tableau ci-dessus, les doublons entre organisations ont été supprimés, excepté pour les ministères, l'AFD et Expertise France, les destinataires appartenant à des directions différentes.

Si l'on considère ces 3 groupes d'acteurs en tant qu'institution, alors la liste de diffusion comprend 65 organisations et le taux de réponse passe à 45 %.

L'enquête enregistre globalement un taux de réponse de 28 %, en deçà du retour satisfaisant escompté (40 %). Si l'on résonne en nombre d'organisations, ce taux atteint 45 %. Plusieurs facteurs permettent de comprendre ce faible taux de participation :

- selon les indications fournies par Adéquations, certaines personnes de la liste de diffusion ont été inscrites récemment et n'ont pas eu l'occasion de participer aux activités de la Plateforme : 7 personnes ;
- la période de production de l'enquête lui est défavorable : d'une part, la tenue du FGE limite la disponibilité des répondantes et répondants et, d'autre part, après plusieurs mois d'inactivité de la Plateforme, précédés d'une année 2020 de crise sanitaire, la Plateforme a eu peu de visibilité en l'absence de rencontres.

En tête, les OSI et collectifs d'OSI ont répondu à l'enquête (100 %), un seul doublon est enregistré avec 2 personnes d'une même organisation ayant répondu au questionnaire.

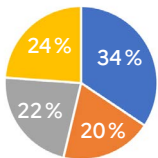
En deuxième contribution, les associations et réseaux d'associations féministes se sont cependant peu mobilisés, seulement un tiers d'entre elles ayant répondu à l'enquête.

Près d'un tiers des destinataires de la liste de diffusion (49 personnes) appartiennent aux ministères, AFD et Expertise France, dont 20 personnes du MEAE et 19 de l'AFD. Seulement 3 personnes ont répondu à l'enquête. Même en considérant que l'ensemble des personnes inscrites sur la liste n'ont pas participé régulièrement aux activités de la Plateforme et ne se sont donc pas senties concernées par l'enquête, cela marque un profond désintérêt malgré la relance individualisée de Cécile Giraud. Nous aurions pu imaginer au contraire un intérêt croissant à contribuer à l'enquête alors que l'agenda diplomatique met à l'honneur la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes à l'occasion du FGE.

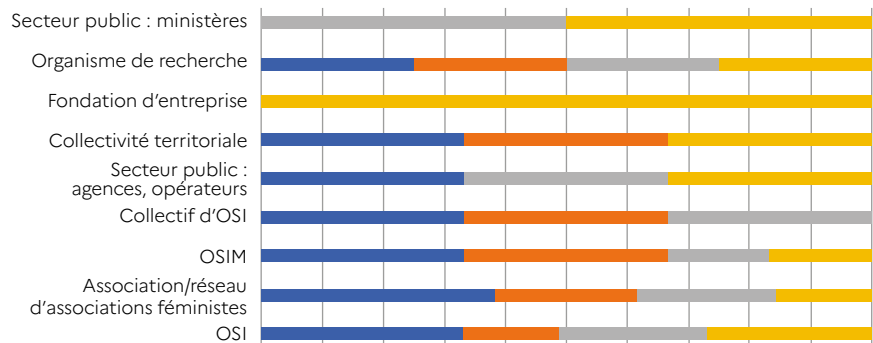
La présentation des réponses ci-dessous doit donc tenir compte du fait que ce sont majoritairement les OSC qui ont répondu à l'enquête.

La définition de la PGD

Comment définissez-vous la PGD ?



- Un espace de rencontre et de débat multitractrices et multiacteurs
- Un espace de concertation (décision partagée) multitractrices et multiacteurs
- Un espace de dialogue entre l'État et la société civile
- Un centre ressource sur la thématique genre et développement



- La répartition entre les 4 propositions est assez équilibrée, avec un avantage pour la première proposition, « Espace de rencontre et de débat multitractrices et multiacteurs ». Le caractère multitractrices et multiacteurs revendiqué par la Plateforme est bien reconnu par les organisations qui y participent.
- La fonction de centre ressource est bien identifiée

par l'ensemble des répondantes et répondants, à l'exception des 2 collectifs d'OSI, les 2 organismes étant eux-mêmes producteurs de ressources sur le genre et développement.

- À noter que les 3 réponses en provenance du secteur public n'ont pas retenu la proposition de « concertation/ décision partagée » ou « espace de rencontre ».

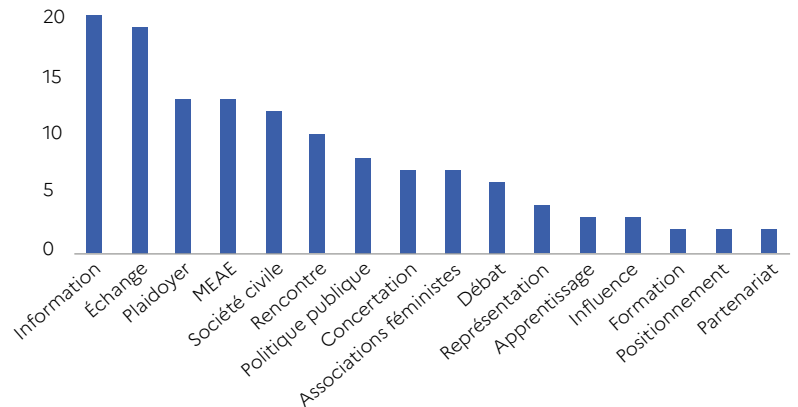
« C'est une plateforme, lancée par le MEAE, pour favoriser l'échange entre les pouvoirs publics et la société civile. » (OSI)

« Cet espace n'est pas un espace de prise de décision ; c'est en revanche un espace de partage d'information et d'échange entre le MEAE et les autres parties prenantes. » (OSI)

« C'est un outil nécessaire du/au MEAE pour être en contact avec différentes familles d'acteurs (CT, associations féministes, OSI/OSIM, recherche), prendre le pouls des débats et innovations qui "agitent" le milieu "genre et développement" et les mouvements féministes (deux familles différentes souvent) dont les politiques publiques doivent/peuvent s'inspirer. » (association féministe)

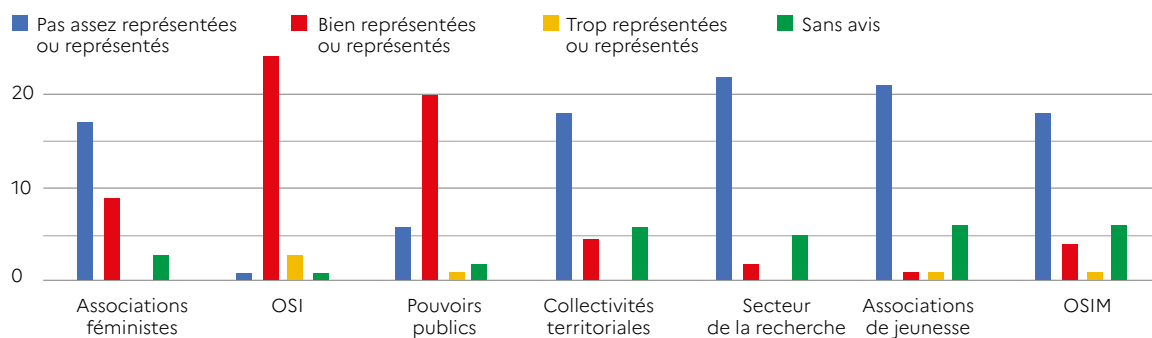
« La PGD est un exemple de collaboration technique et de production intellectuelle entre l'État (MEAE) et la société civile (multiacteurs) ; elle a vocation à distiller une sensibilité au genre dans les politiques publiques et leurs orientations, mais ne constitue pas un espace de plaidoyer à proprement parler, du fait de la place importante qu'occupent les pouvoirs publics dans cette Plateforme. Elle est donc un lieu d'échange mixte, pas un système d'interface. » (ministère)

Quels mots caractérisent le mieux la Plateforme ?



- Le nuage de mots met en premier lieu en valeur les fonctions et missions de la Plateforme : information, échange, plaidoyer ; puis ses deux principales parties prenantes : le MEAE et la société civile.
- Les mots plaidoyer, politique publique et concertation mettent en valeur la contribution de la Plateforme aux politiques et stratégies en matière d'égalité (voir les effets significatifs indiqués ci-dessous).
- Les mots en lien avec le renforcement des capacités (apprentissage, formation) sont parmi les moins cités.

Diriez-vous que, dans les activités de la Plateforme, les composantes suivantes sont...

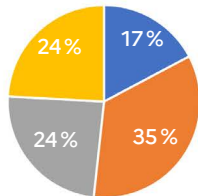


- Les pouvoirs publics sont bien identifiés comme participants à la Plateforme, elle est donc un espace repéré de rencontres avec eux.
- Hormis les OSI, les autres catégories d'organisations sont jugées « pas assez représentées ». Même si on reconnaît le caractère multilatérales et multiacteurs de la Plateforme, il est pointé ici un déséquilibre dans les représentations.

La participation à la PGD

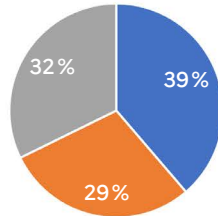
La participation à la PGD

Depuis combien d'années participez-vous aux activités de la PGD ?



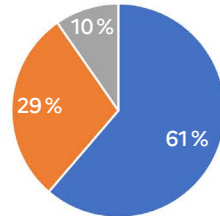
■ Moins de 2 ans ■ Entre 2 ans et 5 ans
■ Entre 5 ans et 10 ans ■ Plus de 10 ans

Combien de fois avez-vous participé aux activités de la PGD ?



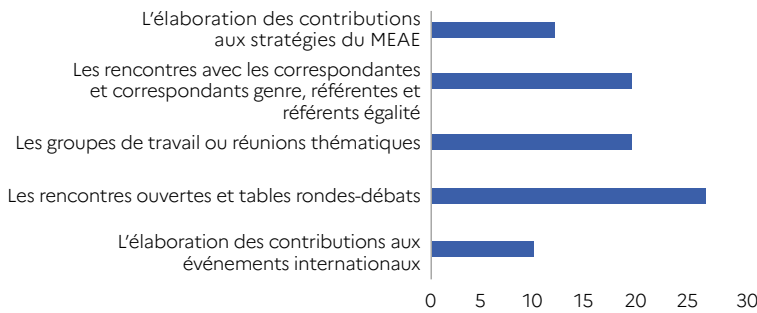
■ De 1 à 3 fois ■ De 3 à 8 fois
■ Plus de 8 fois

Votre organisation est-elle intervenue dans une conférence ou un atelier ?



■ Oui ■ Non ■ NSP

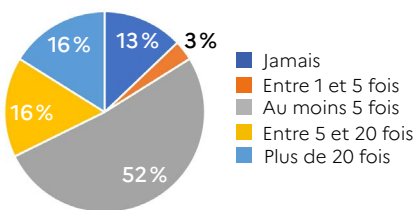
À quelles activités avez-vous participé ?



- Les répondantes et répondants sont des organisations actives au sein de la Plateforme : plus de 50 % y participent depuis plus de cinq ans ; 1/3 ont participé plus de 8 fois et 61 % sont intervenues en tant que contributrices aux activités.
- Ce sont les rencontres ouvertes et tables rondes qui ont réuni le plus de répondantes et répondants.
- Les mots en lien avec le renforcement des capacités (apprentissage, formation) sont parmi les moins cités.

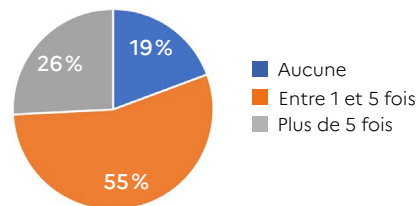
L'échange d'informations à la PGD

Combien de fois avez-vous consulté le site Web depuis quatre ans ?



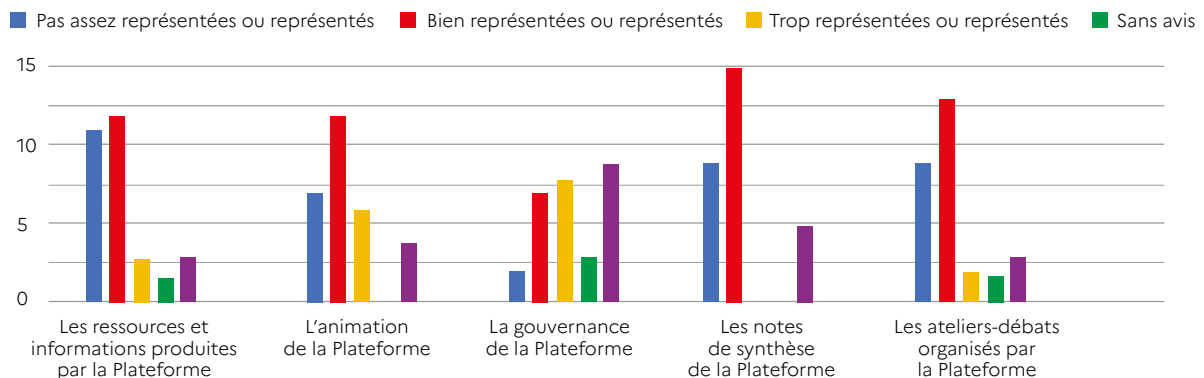
■ Jamais ■ Entre 1 et 5 fois
■ Au moins 5 fois ■ Entre 5 et 20 fois
■ Plus de 20 fois

Combien de fois avez-vous partagé des informations avec la PGD depuis quatre ans ?



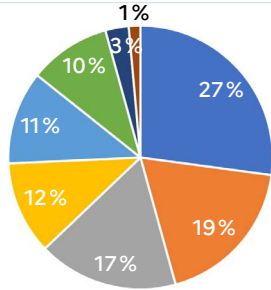
■ Aucune ■ Entre 1 et 5 fois
■ Plus de 5 fois

Quel est votre niveau de satisfaction concernant les aspects suivants ?



Les principaux effets

Quels sont les domaines dans lesquels la PGD a été la plus utile ?



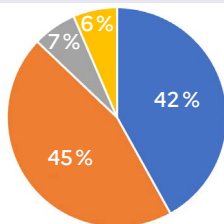
- Les politiques et stratégies de la diplomatie française relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes
- L'intégration des enjeux de genre dans les grands événements internationaux relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes
- L'intégration et le positionnement des enjeux de genre lors des événements internationaux
- Le partage d'expertise
- Le plaidoyer de la société civile dans le domaine de la solidarité internationale
- La mise en réseau et le développement de partenariats
- L'action extérieure des collectivités territoriales
- Les interventions de terrain des OSI

- Les principaux effets portent sur la contribution des travaux de la Plateforme aux politiques publiques et aux événements internationaux. La Plateforme n'est pas un espace de renforcement de capacités mais un espace d'influence et de promotion d'une vision de la politique genre et développement :
« Mettre dans l'agenda politique la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, intégration du genre de manière transversale dans un grand nombre de politiques publiques et mise en place progressive d'une diplomatie féministe. »
 C'est particulièrement mis en avant sur la thématique genre et climat :
« La PGD a contribué à une mobilisation importante et maintenue pendant deux-trois ans de la société civile et des pouvoirs publics français sur les enjeux de genre et climat en amont et après la COP21 : note de positionnement de la société civile, événement de haut niveau à la veille du premier One Planet Summit, side event aux COP23 et 24 sur financements climat au service de l'égalité... »
- Les réponses en verbatim soulignent l'importance de réunir des organisations qui n'ont pas d'autre espace pour se rencontrer et produire ensemble : *« Inclusion d'associations qui ne sont pas habituellement dans les espaces de discussion avec le MEAE et l'AFD, mieux se connaître entre organisations qui travaillent sur des sujets connexes. »*

Les enjeux prospectifs et la place de la PGD

Enjeux prospectifs

La Plateforme est-elle aujourd'hui encore pertinente et devrait-elle continuer à exister ?



- Oui, tout à fait
- Oui, mais avec des ajustements
- Non, elle n'est plus pertinente
- Je ne sais pas

Secteur public : ministères

Organisme de recherche

Fondation d'entreprise

Collectivité territoriale

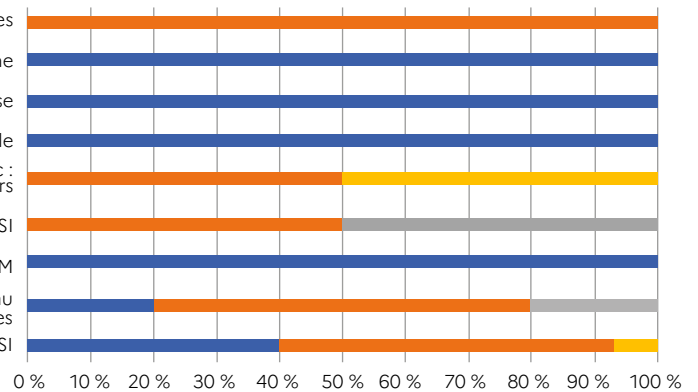
Secteur public : agences, opérateurs

Collectif d'OSI

OSIM

Association/réseau d'associations féministes

OSI



- Oui, tout à fait
- Oui, mais avec des ajustements
- Non, elle n'est plus pertinente
- Je ne sais pas

Du point de vue des répondantes et répondants, la pertinence sur la continuité de la Plateforme n'est pas questionnée : 87 % de réponses positives.

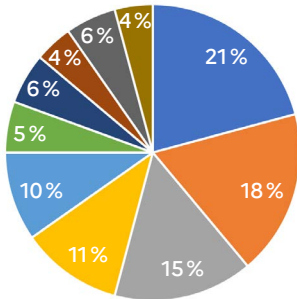
Les principaux ajustements soulignés :

- clarification des rôles avec la HCE ;
- renforcer la gouvernance partagée MEAE-multiactrices

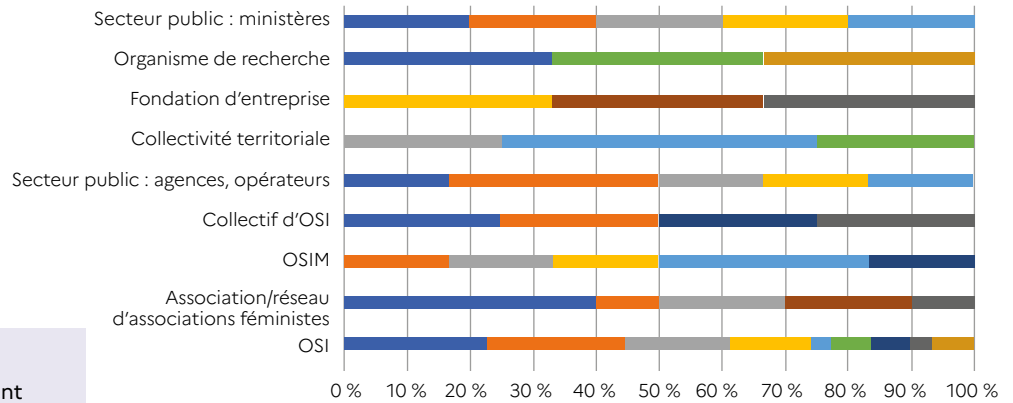
et multiacteurs ;

- renforcer la participation d'autres ministères pour transversaliser le genre ;
- renforcer la participation des décideuses et décideurs ;
- renforcer les liens avec les référentes et référents genre des postes ;
- dédier des moyens à la coordination.

Quels sont pour vous les principaux besoins des organisations travaillant sur des enjeux de genre à l'international ?

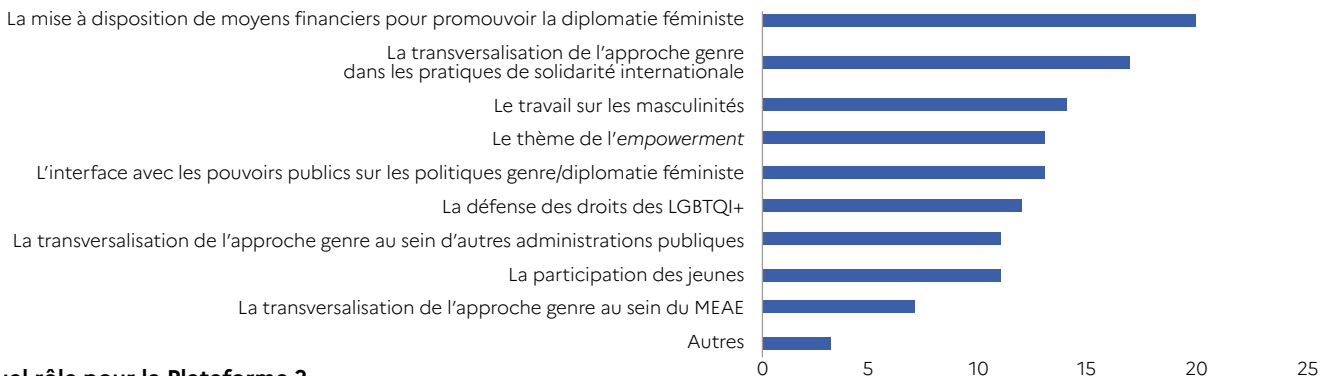


- Les premières réponses soulignent l'importance du rôle d'ensemblier de la Plateforme : 4 des 5 réponses au-dessus de 10 % soulignent le besoin de disposer d'espaces de rencontre et d'échange : entre pouvoirs publics et société civile, avec les organisations féministes du Sud, entre OSI et associations féministes, etc.
- Les éléments en lien avec une mission de renforcement de capacités sont secondaires (pour rappel, ce sont majoritairement des OSI et associations qui ont répondu au questionnaire).
- Les moyens financiers apparaissent en avant-dernière réponse.



- Des espaces de dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile
- Des espaces de collaboration avec les associations féministes des pays du Sud
- Des espaces de collaboration entre associations féministes et OSI
- Du plaidoyer sur les enjeux de genre
- De la mise en contact entre actrices et acteurs travaillant sur les enjeux de genre
- Des informations ou de l'actualité sur le genre
- Des formations spécifiques sur des enjeux de genre
- De la production de connaissances sur le genre
- Des moyens financiers pour les organisations
- Des espaces de collaboration entre les différentes composantes du féminisme

D'ici à cinq ans, quels sont les enjeux thématiques/axes d'action qui vous semblent prioritaires ?



Quel rôle pour la Plateforme ?

« La Plateforme pourrait créer du lien entre les dynamiques sur le genre au sein du MEAE et des OSI travaillant à l'international et les autres ministères, les autres OSC, etc. Elle doit pouvoir continuer à apporter un éclairage sur les enjeux de genre à l'international, avoir également, pourquoi pas, un rôle de veille politique internationale sectorielle sur les enjeux de genre et sur les productions universitaires scientifiques, etc. »

« Donner un mandat clair à la Plateforme : coconstruction des politiques publiques sur le genre et développement avec une vraie consultation/un échange de points de vue, coconstruction de positionnements de la France en vue de grands processus/échéances européennes ou internationales, suivi de la mise en œuvre du FSO, partage de connaissances/bonnes pratiques/leçons apprises. »

Annexe 4

Conclusions des ateliers

Compte rendu de l'atelier sur l'historique et effets de la PGD

Organisé le 21 avril 2021, virtuellement

Participant·es et participant·es :

- Elisabeth Hoffman
- Yveline Nicolas
- Marie-Dominique de Suremain
- Nicolas Raynaud

- Brice Monou
- Ouafae Sananes
- Armelle Barré
- Monique Dental
- Véronique Séhier
- Cécile Giraud
- Marie Soulié

Animatrices et animateurs :

- Pauline de la Cruz
- Arnaud Laaban
- Klará Hellebrandová

Introduction

Après s'être présenté(e)s, les participant·es et participants ont été invité(s) à définir en un ou deux mots ce que :

« un réseau fédéré d'actrices et d'acteurs »

« un réseau de la société civile »

« une plateforme d'échanges entre la société civile et le MEAE »

« une association féministe »

« un réseau fermé »

« une plateforme où de nouvelles actrices et de nouveaux acteurs seraient représentés(e)s, notamment des jeunes »

« une instance de décision et d'opérationnalisation »

« un réseau figé »

« plateforme uniactrice et/ou uniacteur »

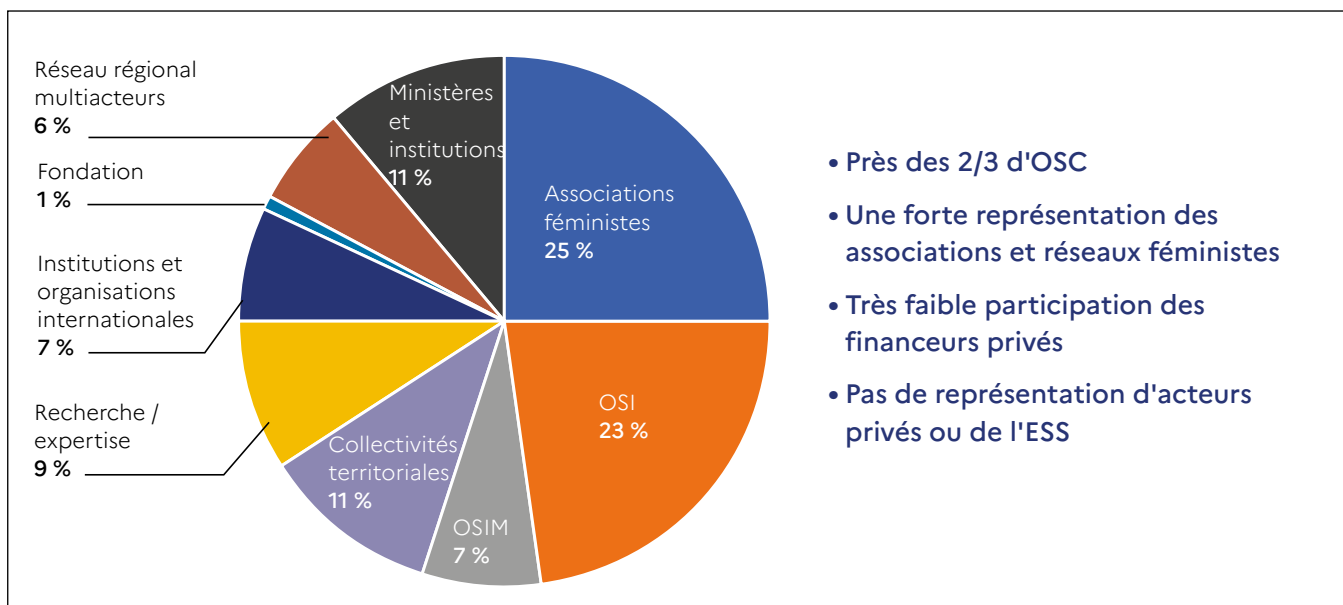
« un réseau avec un statut officiel et structuré »

« Le réseau est une passerelle entre différent(e)s actrices et acteurs, il a un rôle déterminant. C'est un espace où on peut connaître les postures des autres, les confronter mais également dépasser nos propres limites. C'est une structure unique. » Participante à l'atelier

1/ Forum pluriactrices et pluriacteurs

Présentation de différentes familles d'actrices et d'acteurs selon la liste de diffusion en 2021.

Mailing de diffusion 2021



Source : mailing de diffusion de la Plateforme genre et développement

Rapport d'étonnement

- Il n'y a jamais eu l'objectif de cibler le secteur privé, donc il n'est pas étonnant qu'il soit si faiblement représenté²¹.
- Recherche et expertise ne seraient pas la même famille d'actrices et d'acteurs, il faudrait les séparer.
- **Il faut noter que cette composition est vraiment à « un instant T » : la composition a beaucoup varié selon les organisations qui s'inscrivaient ou ne participaient plus, etc.**
- **Il y a un décalage entre la liste de diffusion et les « forces vives » de la Plateforme.**

- Nombre d'entre elles/eux sont multicasquettes, il est donc difficile d'évaluer (car pas observable à partir de la liste de diffusion). Une seule personne peut porter plusieurs casquettes et, pour chaque casquette, ne participera pas exactement au même type d'activité.
- Il est important d'observer l'écosystème à chaque période : Coordination SUD, Genre en action, PGD. Il faut faire une analyse de la complexité de ces espaces plus ou moins imbriqués – les personnes de la société civile ont fait du plaidoyer pour pousser leurs agendas, la stratégie, etc. : les mêmes personnes peuvent participer sous plusieurs casquettes ou chaque fois sous une autre casquette.

21. Dans les termes de référence de l'évaluation et dans la stratégie 2018-2022, parmi les objectifs pour la PGD, il est mentionné de « renforcer les interactions avec les opérateurs, les autres acteurs de la société civile et la mobilisation des familles d'acteurs moins présentes (collectivités territoriales, parlementaires, secteur privé, autres ministères) dans le suivi de la stratégie. Il s'agira de renforcer la nature multipartenaire du réseau ».

- Depuis la création, **c'est une coconstruction**.
- Les personnes/organisations les plus actives ont pour la plupart plusieurs casquettes et entrent dans plusieurs catégories.
- Si on faisait une moyenne, sur toute la durée de la Plateforme, de la participation, la partie OSI et MEAE/ AFD serait probablement plus importante ; les associations féministes françaises seraient moins représentées.

Les associations féministes participent de manière plus active et transversale parce que, « le genre, c'est leur agenda permanent et elles travaillent pour qu'il devienne l'agenda des autres aussi ». Pour d'autres types d'actrices et d'acteurs, elles et eux participent seulement lorsque la thématique surgit dans leur agenda.

Les actrices et acteurs ne participent pas dans les mêmes conditions : différence (inégalité) des moyens (financiers, de ressources humaines, temps).

Activité 1 : identifier les motivations et les obstacles à la participation pour chaque famille d'actrices et d'acteurs



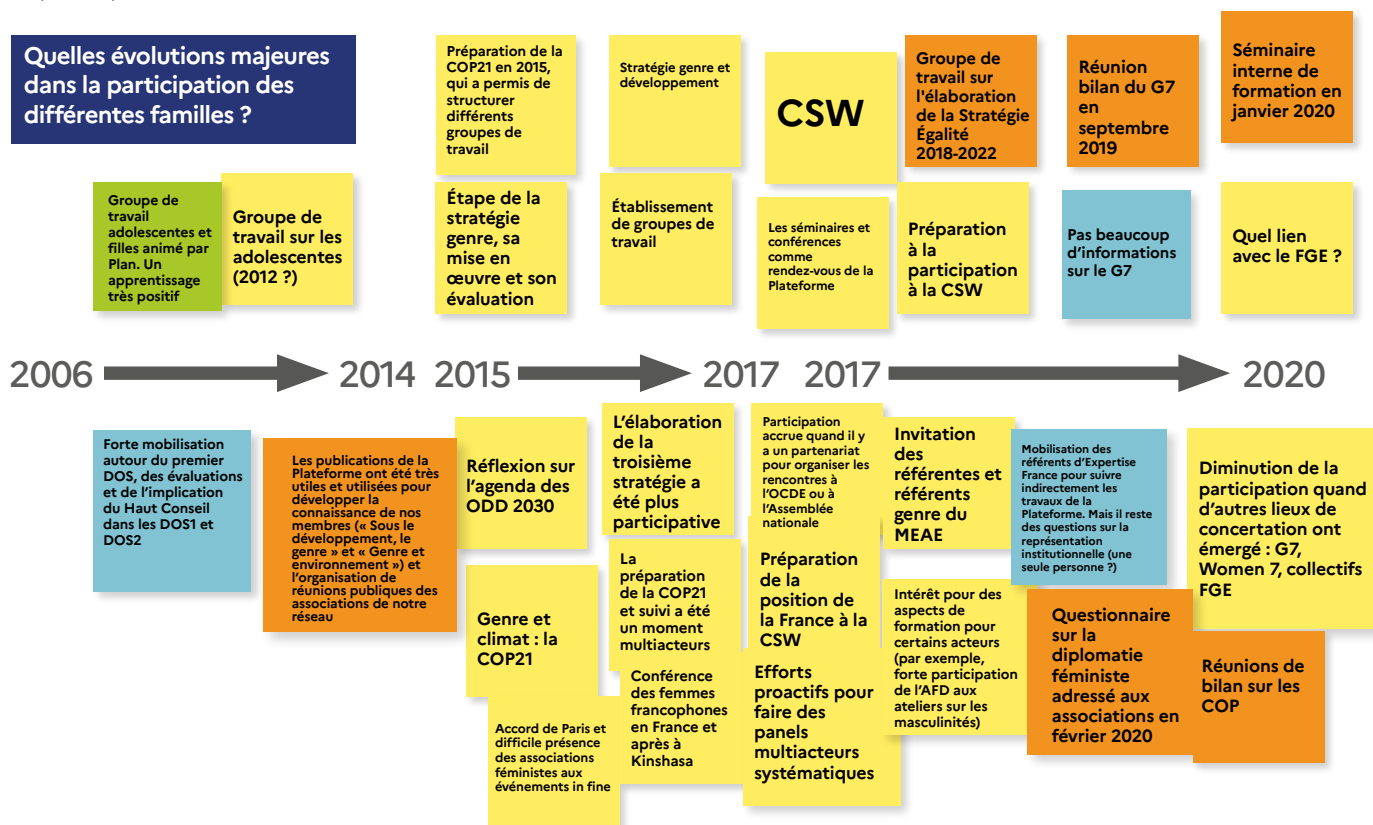
	Motivations	Obstacles
L'ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • L'aspect multiactrices et multiacteurs de la Plateforme et son ouverture • « Mieux se connaître » • Échanger et débattre pour une élaboration collective (notamment pour les politiques du MEAE et des plaidoyers) • Partage d'informations et échange de savoirs qui mènent à des découvertes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de financements, donc pas de temps à investir (petites associations) • Des places et intérêts différents • La distance de Paris (pour les personnes de province) • Parfois divergence/débat entre les OSC (qui ont beaucoup investi la Plateforme) et le MEAE sur les priorités de l'agenda de la Plateforme • Manque de clarification des rôles des uns et des autres • Positionnement vis-à-vis du MEAE
Associations féministes	<ul style="list-style-type: none"> • Souplesse de participation et réception d'informations sur la liste de diffusion • Réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • Différences de « culture » entre salariées et salariés d'organisations et militantes et militants féministes • Parfois l'impression que la PGD est instrumentalisée par le MEAE pour sa communication • L'absence de financement des associations féministes empêche leur pleine participation aux activités internationales
Recherche et expertise	<ul style="list-style-type: none"> • Faire entrer la dimension du genre dans les politiques de développement pour déboucher sur une véritable prise en compte féministe 	
OSI/OSIM	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres hors du champ « habituel » • Partage de plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de temps • Attentes différentes • Manque de lisibilité du positionnement actuel
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Modes de fonctionnement spécifiques • Décalage temporel : les organisations se mettent progressivement au genre. En ce moment, les collectivités locales sont intéressées
Institutions internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la question du genre dans toutes les politiques de développement, politique étrangère, migratoire 	
Fondations, RRMA, MEAE et institutions	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue d'actrices et d'acteurs • Concertation • Plaidoyer • La participation des référentes et référents genre MEAE terrain est un plus • Accès à l'information • Débat sur la stratégie genre de la France • Communication avec les instances officielles et partage d'informations 	

La première activité a mis en exergue la plus-value de la Plateforme en tant qu'espace multiactrices et multiacteurs qui permet des échanges d'expériences, de savoirs et d'informations ainsi que des débats entre les différents acteurs et actrices. Dans ce sens, il s'agit d'un espace unique, qui entre autres permet de construire le réseau et d'accéder à un dialogue avec des acteurs institutionnels tels que le MEAE. Les réunions qui mobilisaient fortement les représentants des institutions (par exemple, les référents genre des ambassades) sont celles qui enregistraient les plus fortes participations.

Néanmoins, si l'ouverture de la Plateforme semble être l'un de ses atouts, le manque de clarification des rôles des différentes instances, actrices et acteurs ainsi que leurs places et intérêts différents agiraient plutôt négativement et décourageraient certains acteurs et certaines actrices à participer. De même, les différents rythmes des actrices et acteurs quant à leur compréhension et leur intégration du genre peuvent représenter un obstacle. Enfin, l'un des obstacles importants semble être le manque de moyens financiers et humains (et de temps), notamment pour les petites associations (dont une grande partie des associations féministes).

Activité 2 : identifier les évolutions dans la participation des actrices et acteurs : quels ont été les moments ou les événements qui ont le plus mobilisé ?

Les participantes et participants ont été invité(e)s à identifier les évolutions/moments/faits/activités marquant(e)s quant à la participation de différentes familles d'actrices et d'acteurs.



Dans sa longue existence, la période la plus participative à la Plateforme semble être celle de 2015-2019. Néanmoins, comme l'ont rappelé les participantes et participants, il est difficile de se remémorer les temps forts de la période 2006-2014, qui sont plus lointains dans les mémoires voire auxquels les personnes présentes n'ont pas participé.

Pour la période 2006-2014, l'une des activités les plus mobilisatrices a été le groupe de travail sur les adolescentes et adolescents et le travail autour du premier DOS concernant le genre et développement.

Pour la période 2015-2019, les événements internationaux tels que les COP, notamment celle de 2015, le sommet de la Francophonie de Dakar en 2014 ayant pour thème « Femmes et jeunes et Francophonie : vecteurs de paix, acteurs du développement »²², les réunions de préparation et de bilan du G7, ainsi que des échanges autour des ODD ont été des moments de forte participation. De même, la préparation de la position de la France pour la CSW ou les rencontres à l'OCDE ou l'Assemblée nationale ont mobilisé

un grand nombre d'actrices et d'acteurs. La préparation de nouvelles stratégies genre et développement (puis égalité entre les femmes et les hommes) a également motivé la réalisation de groupes de travail et une participation accrue.

De même les séminaires et panels multiactrices et multiacteurs ont suscité l'intérêt de certaines actrices et certains acteurs, tel celui sur les masculinités, qui a mobilisé une forte participation de l'AFD.

La participation semble s'affaiblir à partir de 2019. Il y a eu, par exemple, la mobilisation des référents d'Expertise France pour suivre indirectement les travaux de la Plateforme, même si des questions sur la représentation institutionnelle (une seule personne) ont été soulevées. En 2020, la participation à la Plateforme aurait diminué, notamment par rapport à d'autres espaces de concertation comme le G7, Women 7 ou les collectifs FGE. D'ailleurs, le lien entre la Plateforme et le FGE ne serait pas très clair.

22. <http://apf.francophonie.org/-29-30-novembre-2014-XVe-Sommet-de-.html>.

2/ Les activités et leurs effets

Dans la deuxième partie, les participantes et participants, divisé(e)s en deux groupes, ont été amené(e)s à travailler (sous forme de World Café) sur deux questions liées aux effets et à la valeur ajoutée des activités de la Plateforme. Ces activités ont pris plus de temps que prévu et n'étaient pas tout à fait faciles à mener, notamment en raison des débats autour du financement de la Plateforme, et, par conséquent, son avenir, ainsi qu'autour de l'accès aux financements, notamment pour des associations féministes.

—> **Question sur le statut, sur les canaux de financement et sur la place accordée aux associations féministes.**

À quel résultat/effet ont contribué les activités de la Plateforme ? Quelle activité a eu le plus fort impact selon vous ? Pourquoi ?

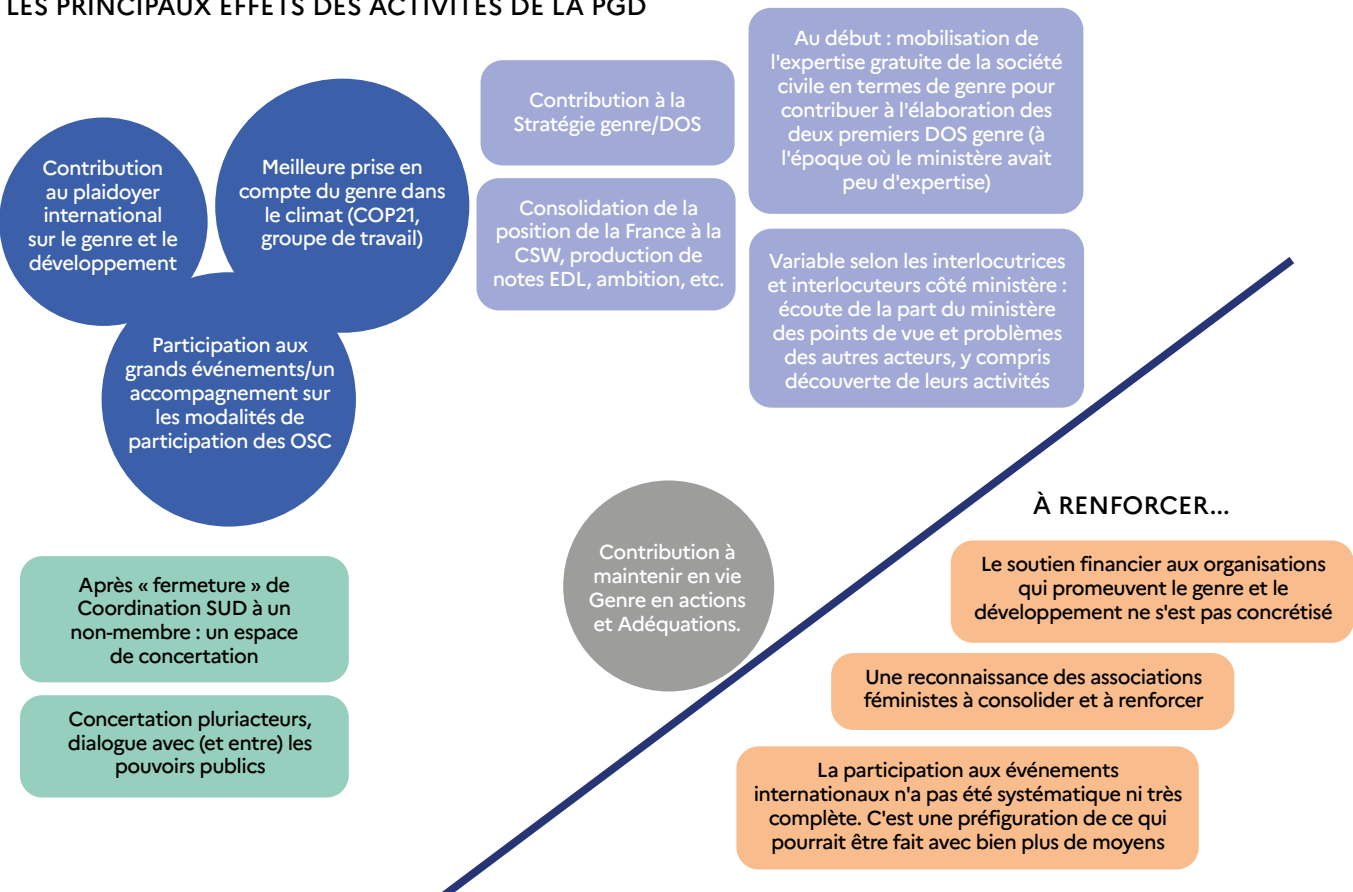
Les participantes et participants ont soulevé plusieurs types d'effets des activités menées par la Plateforme :

- 1) les effets sur la participation et la contribution de l'intégration du genre aux grands événements internationaux ;
- 2) la contribution aux DOS relatifs au genre et développement et la consolidation de la position de la France ainsi que la connaissance des actrices et acteurs du secteur ;
- 3) la création d'un espace de concertation et d'échange en matière de genre et développement ;
- 4) le soutien à Genre en action et Adéquations.

Néanmoins, les participantes et participants ont également signalé des domaines où les effets ont été insuffisants voire absents :

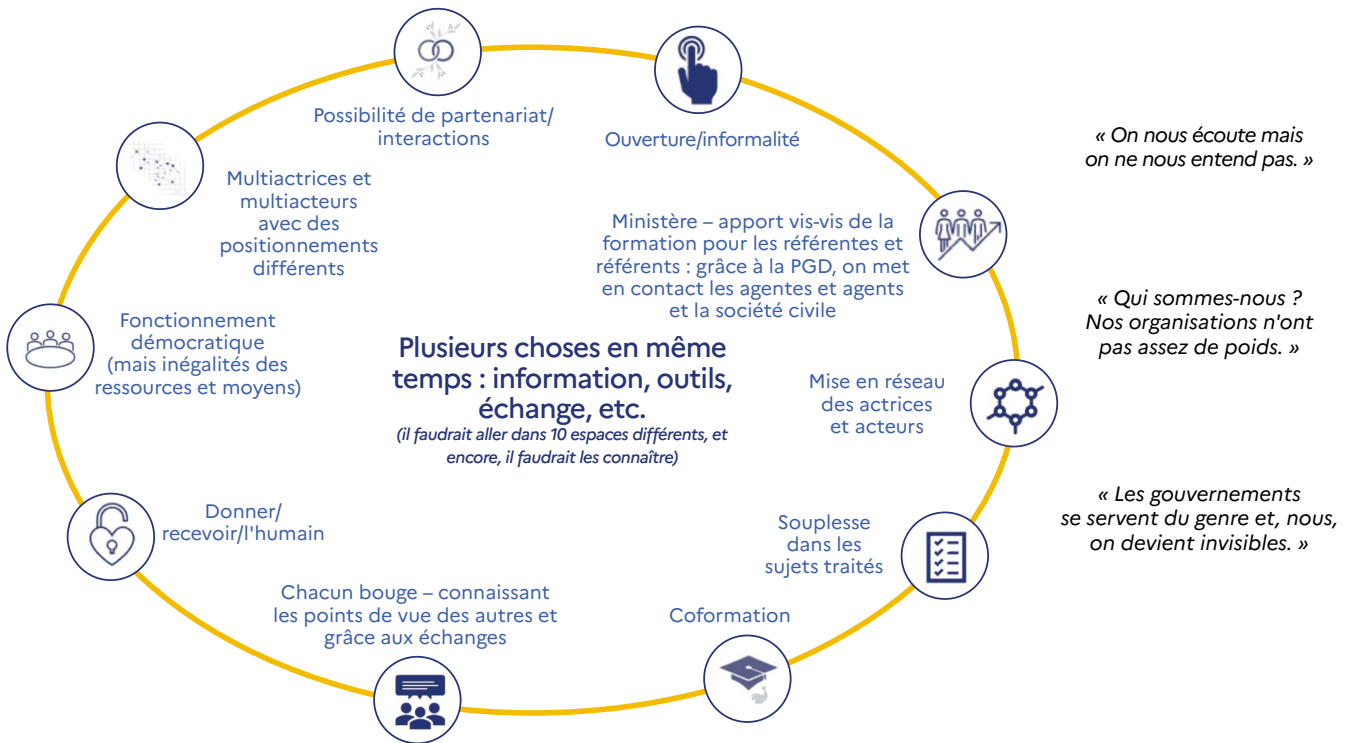
- 1) la promotion du nécessaire soutien financier aux organisations qui promeuvent le genre et développement ;
- 2) la consolidation et le renforcement de la reconnaissance des associations féministes ;
- 3) plus de consolidation et de soutien à la participation aux événements internationaux.

LES PRINCIPAUX EFFETS DES ACTIVITÉS DE LA PGD



En quoi les activités reflètent-elles la valeur ajoutée de la PGD ? La nature des participations, les sujets traités, le format, etc. ?

Les participantes et participants ont signalé plusieurs valeurs ajoutées de la Plateforme qui, dans un certain sens, en font un espace unique.



Sigles et abréviations

AFD	Agence française de développement
APD	aide publique au développement
ASI	association de solidarité internationale
CCD	commission climat et développement
CIRRMA	conférence interrégionale des RRMA
CIV	Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats
CLEF	Coordination française pour le lobby européen des femmes
CNDSI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale
COP	<i>Conference of the Parties</i> – Conférence des parties
COFIL	Comité de pilotage
CSW	<i>Commission on the Status of Women</i> – Commission de la condition de la femme des Nations unies
CUF	Cités unies France
DAECT	Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales
DOS	document d'orientation stratégique
DSSR	droits et santé sexuels et reproductifs
ECSI	éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
ETP	équivalent temps plein
FGE	Forum Génération Égalité
FISONG	facilité d'innovation sectorielle ONG
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations

FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
G7	Groupe des sept
HCE	Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
I-OSC	Initiatives OSC
LGBTQI+	Lesbien, gay, bisexuel, transgenre, queer ou intersexe
MEAE	ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	organisation de la société civile
OSI	organisation de solidarité internationale
OSIM	organisation de solidarité internationale issue des migrations
PGD	Plateforme genre et développement
PRA-OSIM	Programme d'appui aux projets des OSIM
PRESAGE	Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre
RECITAL-ODD	Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD
RRMA	réseau régional multiacteurs
SMA	structuration du milieu associatif

Évaluation de la Plateforme genre et développement (2006-2020)

Réalisée à la demande du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et par une équipe de consultance externe, l'évaluation de la Plateforme genre et développement (PGD) dresse le bilan de son action et propose des pistes prospectives d'évolution.

Créé en 2006, cet espace porteur d'un dialogue multiactrices et multiacteurs avait pour objectif de favoriser l'échange d'informations entre le MEAE et d'autres composantes de la solidarité internationale, d'autres ministères, institutions et parlementaires, et la société civile, représentée par des organisations de solidarité internationale, les associations et collectifs féministes, les collectivités territoriales, ainsi que les organisations de solidarité internationale issues des migrations et le milieu de la recherche travaillant sur le genre et le développement.

Cette évaluation revient sur le bilan de quatorze ans d'activités dans un objectif stratégique et d'apprentissage. À la lumière des évolutions du secteur de la solidarité internationale, où la prise en compte du genre s'est renforcée ces dernières années, l'évaluation analyse la valeur ajoutée de la PGD, sa contribution au dialogue stratégique et la cohérence de son modèle, à travers les visions croisées de ses parties prenantes. L'évaluation identifie également les effets générés par la PGD, tant sur ses membres que sur les politiques publiques relatives au genre, et sur le secteur de la solidarité internationale en général.

Cette évaluation est également prospective. Elle identifie des pistes d'évolution concernant son positionnement, sa gouvernance, son organisation ou encore son modèle économique, leviers d'évolution stratégiques de la PGD dans le contexte actuel, ainsi que les différents moyens pour les mettre en œuvre. Elle présente pour cela plusieurs scénarios complémentaires d'évolution.

© MEAE 2022

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
Direction du développement durable

Maquettage : Nathalie Wegener

Impression : Service de reprographie du MEAE – DIL – La Courneuve